L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

# Terres de Bourgogne

N° 1401 - VENDREDI 25 NOVEMBRE 2016 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224




## ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

# Ce que demandent les agriculteurs



Photo: Réussir

Retrouver la compétitivité perdue. C'est ainsi qu'on pourrait résumer les principales demandes adressées par le syndicalisme agricole majoritaire à l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle française. Après l'élaboration d'un document général du Caf (Conseil de l'agriculture française), la FNSEA devrait adresser un questionnaire aux candidats au lendemain de la primaire de la droite.

*Page 3*

## *Côte d'Or*

› Jugement de bétail

### Florent Lachaume ira à Paris



## *Nièvre*

› Foire-concours de Luzy

### Qualité, convivialité, simplicité…



## *Yonne*

› Politique

### Propos de campagne



Photos: DR









# Sommaire

**Côte d'Or**
04 • Charolais: Une référence interdépartementale
05 • Pointage: Florent Lachaume ira à Paris
06 • Production laitière: Dans l'attente d'une hausse de prix
07 • Distinction: Les sabots de bronze pour Jacky Estivalet

**Nièvre**
08 • Enseignement agricole: Jeunes et passionnées
09 • Emploi : des services pour vous aider !
10 • Foire-concours de Luzy: Qualité, convivialité, simplicité... le tiercé gagnant

**Yonne**
11 • Politique: Propos de campagne
12 • Ruralité: Une table ronde pour prendre le pouls des campagnes
13 • Agriculture et site classé : une cohabitation difficile
14 • Chambre d'agriculture: La formation, un outil à votre service

**Bourgogne**
15 • Développement économique et social: Faire émerger tout le potentiel des territoires

**Dossier**
16-19 • Spécial véhicules utilitaires

**Filières**
20 • Élevage Quels leviers pour une production de viande ovine dynamique en 2025 ?
21 • Cultures Choisir sa variété de féverole de printemps pour la campagne 2017

**Infos Services**
22-23 • Analyses et tendances
24-25 • Petites annonces
26-28 • Annonces légales
29-30 • Vie quotidienne
31 • Paroles de jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

*Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232*
*Dépôt légal : mois de parution.*
*Tirage moyen par numéro : 6 200 ex. Prix au numéro : 2,00 €*
*Imprimeries: Rotopicardie - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy*
AgriBourgogne.fr

Retards de paiement

# La FRSEA et les JA se mobilisent

**Devant les retards de paiement qui s'accumulent, une délégation de la FRSEA et des JA de Bourgogne Franche-Comté a rencontré le directeur de la DRAAF, Vincent Favrichon et le directeur de l'ASP Guerric Lalire pour faire le point sur tous les dossiers en souffrance. Si des réponses ont été apportées, d'autres restent en suspens et peuvent menacer l'équilibre financier des exploitations concernées.**



## Mobilisation syndicale

La FNSEA et les JA avaient lancé le mot d'ordre pour faire accélérer le mouvement et, finalement, le jour de l'action syndicale le 22 novembre, plusieurs aides avaient été versées sur le compte des exploitants : acompte de l'ICHN, aide à la trésorerie pour la PAC 2016, ….

Mais malheureusement, tout n'est pas réglé, en particulier pour les agriculteurs qui sont en reconversion pour l'agriculture biologique. Pour eux, pas de solution, les aides à l'agriculture biologique 2015 ne seront payées qu'au premier trimestre 2017. Dans l'attente, l'agriculteur aura la possibilité de souscrire un prêt court terme, et dans ce cas l'État prendra en charge les frais bancaires.

## Les dossiers contrôlés bloqués

*«La situation est pesante pour les exploitants»* , explique Guillaume Gauthier , Président des JA Bourgogne Franche-Comté : *«c'était aussi très compliqué pour les comptables»*. Les dossiers contrôlés ont été bloqués pendant plusieurs semaines. Il y a eu un problème informatique, ils sont maintenant examinés un par un. La DRAAF s'est engagée à fournir des relevés plus précis et à régler tous les dossiers.

## Le plafond de minimis doit être relevé

*«Le plafond de minimis de 15 000 € pose de plus en plus souvent des problèmes, en particulier pour les EARL ou les SCA»* souligne Sylvain Crucerey, président de la FDSEA de Haute-Saône. Il poursuit : *«il faut doubler ce montant et passer à 30 000€. Quelques agriculteurs en Haute-Saône ont été obligés de rembourser l'aide du conseil départemental pour bénéficier de l'aide à la trésorerie»*.

## PMBE de nombreux dossiers bloqués

*«Il reste encore de nombreux dossiers non payés (Franche-Comté)»* insiste Éric Morel, secrétaire général de la FDSEA du Doubs. La DRAAF s'est engagée à préciser les dates de paiement des dossiers.

## Changement de société

Après le témoignage d'Alexandre Porcherot, secrétaire général de la FDSEA de Haute-Saône, le directeur de l'agence de services et de paiement de la région précise que tous les dossiers liés à une subrogation seront débloqués au fil de l'eau d'ici la fin de l'année (au plus tard le 2 décembre).

## Autres dossiers

De nombreuses autres mesures sont également concernées par ces retards, en particulier les mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) qui ne seront pas réglées avant le premier trimestre 2017.

*«Même chose pour l'assurance récolte»* rappelle Fabrice Faivre, président de la FDSEA de Côte-d'Or. Luc Jeannin, secrétaire général de la FDSEA de Saône-et-Loire, considère que *«les exigences demandées aux agriculteurs doivent être réciproques et l'administration doit reconnaître ses erreurs en proposant des réponses adaptées à chaque situation»*.

La FRSEA et les JA resteront mobilisés pour que tous les dossiers en attente soient pris en compte avant le 15 décembre.

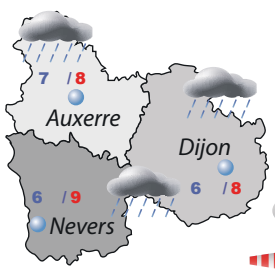
COMMUNIQUÉ

**Dijon Céréales** vous présente la météo de la Bourgogne du 25 novembre au 4 décembre 2016

## Météo de la Bourgogne

**Prévisions Météo à 8 jours**
**0892 46 38 36**
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

### Vendredi 25 Novembre

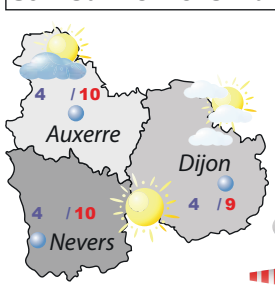



**Pluvieux**
Un ciel menaçant et de nombreuses précipitations en perspective. Les vents seront faibles.

***T° mini :*** 5 à 7 °C
***T° maxi :*** 8 à 10 °C
***Vents :*** Nord-Est 10 km/h

**Ste Catherine**
***Soleil :*** 08:06 - 17:01
***Lune :*** 03:46 - 15:29

### Samedi 26 Novembre

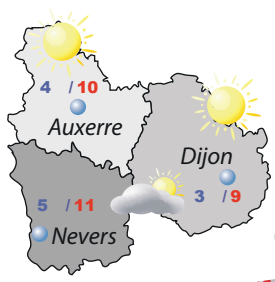



**Beau temps**
Le soleil sera bien présent et accompagné localement de nuages de beau temps.

***T° mini :*** 3 à 5 °C
***T° maxi :*** 9 à 11 °C
***Vents :*** Sud-Est 20 km/h

**Ste Delphine**
***Soleil :*** 08:08 - 17:01
***Lune :*** 04:46 - 15:55

### Dimanche 27 Novembre




**Agréable**
Un temps agréable, avec un soleil généreux. Les vents souffleront modérément.

***T° mini :*** 2 à 4 °C
***T° maxi :*** 10 à 12 °C
***Vents :*** Nord-Est 20 km/h

**St Séverin**
***Soleil :*** 08:09 - 17:00
***Lune :*** 05:45 - 16:23

### *Prévisions à 7 jours*

**Lundi 28 au Mercredi 30 Novembre :**
Le soleil sera bien présent et accompagné de nuages de beau temps.
***Vents :*** Sud à 20 km/h
T° mini. : 2 à 6 °C T° maxi. : 9 à 11 °C

**Jeudi 01 au Dimanche 04 Décembre :**
Quelques nuages et de belles éclaircies.
***Vents :*** Sud à 10 km/h
T° mini. : 3 à 7 °C T° maxi. : 11 à 14 °C

clin d'œil




© Acip/Chaunu

DÉVELOPPEZ VOTRE VENTE DIRECTE
1 abattoir volaille CE avec services sur mesure
Ferme du Luteau

Notre métier, un poulet de qualité
Contactez-nous :
Abattoir Péricat - 02 38 34 94 17 - BEAUNE LA ROLANDE

Élection présidentielle

# Ce que demandent les agriculteurs

**Retrouver la compétitivité perdue. C'est ainsi qu'on pourrait résumer les principales demandes adressées par le syndicalisme agricole majoritaire à l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle française. Après l'élaboration d'un document général du Caf (Conseil de l'agriculture française), la FNSEA devrait adresser un questionnaire aux candidats au lendemain de la primaire de la droite. Les Jeunes agriculteurs, l'Assemblée des chambres d'agriculture (APCA), les syndicats minoritaires et organisations spécialisées commencent eux aussi, ou s'y apprêtent, à exprimer ce que devrait être selon eux la politique agricole pour le prochain quinquennat."**

Comment remédier à une agriculture d'aujourd'hui en pleine crise ? En lui redonnant une compétitivité perdue, explique en substance Xavier Beulin, le président de la FNSEA. Voilà ce dont, selon lui, ont besoin les agriculteurs pour se sortir de problèmes de revenus graves et d'un mal-être profond. Il faut tirer les enseignements du vote des Américains pour Donald Trump. «*Il faut écouter les gens, dit-il. Ceux qui sont en charge du pays s'estiment comme des sachants et n'écoutent pas.*» Jérémy Decerle, à la tête des Jeunes agriculteurs, réclame, lui, un cap pour les agriculteurs. «*Si on ne donne pas un cap, une cohérence, les gens se tournent vers le vote extrême*», explique-t-il.

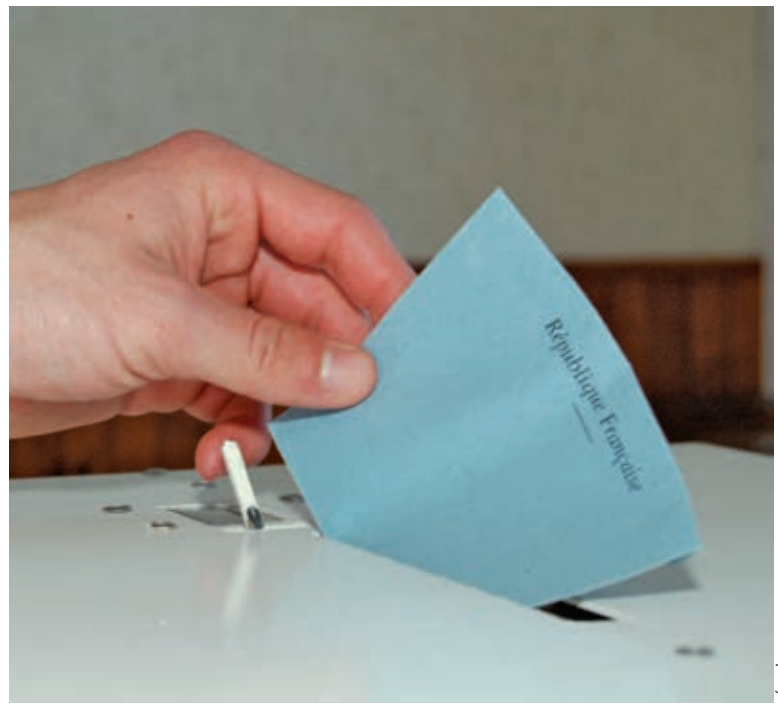
Pour les agriculteurs professionnels que représentent la FNSEA et les JA, le prochain président de la République doit assurer le retour à la compétitivité du monde agricole, celle que les Français avaient avant de céder du terrain face à l'Allemagne notamment. À l'issue de la primaire de la droite, la FNSEA adressera aux candidats à l'élection présidentielle de 2017 un document simple : «*treize mesures pour l'avenir, deux cents jours pour réussir*». Ces treize mesures visent principalement à redonner du tonus économique aux exploitations agricoles. Peu après, Xavier Beulin lui-même devrait publier un livre sur la question agricole. «*Il ne me manque aujourd'hui que le titre*», dit-il. Il y reviendra sur l'Europe et le besoin de politiques davantage intégrées (fiscales, sociales), sur la diversité des modèles agricoles, sur ce que doit être une agriculture professionnelle et compétitive.

«*C'est bien dans ce sens que vont les treize mesures sur lesquelles les candidats à la présidentielle vont être appelés à se prononcer. La moitié d'entre elles sont consacrées à l'allégement des charges des exploitations et la réduction des distorsions de concurrence entre agriculteurs européens.*»

«*Le credo de la FNSEA est en fait de remettre au premier plan la vocation économique de l'exploitation agricole, plutôt que la mission écologique, souvent privilégiée, aux yeux de la FNSEA, par Stéphane Le Foll.*»

## Pas de charges nouvelles

Si Xavier Beulin évoque Stéphane Le Foll plus qu'il ne nomme le gouvernement, c'est qu'il a aussi le sentiment que, face à la crise actuelle, «*le Premier ministre nous a entendus, mais l'administration torpille le dispositif*» mis en place le 4 octobre pour venir en aide aux agriculteurs. «*Aucun dossier n'est encore traité*», dit-on à la FNSEA, évoquant le plan de refinancement des exploitants. Autre critique, les aides Pac non encore intégralement payées en 2016. «*Nous n'avons aucun grief vis-à-vis de l'administration départementale*» insiste Xavier Beulin qui n'en dit pas autant de l'administration nationale et de l'agence de service et de paiement (ASP). Avec les autres membres du Caf (JA, APCA, CNMCCA), la FNSEA a envoyé un courrier le 7 novembre à Manuel Valls, constatant que les délais qu'il avait annoncés pour la mise en place des prêts et des garanties ne seront pas tenus. Le Caf s'étonne aussi que «*le ministre de l'Agriculture ait annoncé vouloir augmenter de deux points les cotisations de retraite complémentaire obligatoire*». Ce qui conduirait, selon les organisations, à un prélèvement supplémentaire de 200 millions d'euros sur les agriculteurs alors que «*le président de la République s'était engagé à ce que ce financement fasse l'objet d'une solidarité nationale et non d'une solidarité professionnelle intergénération*».



réussir

## 350 euros par mois

De fait, de telles critiques sont cohérentes avec la position générale du syndicalisme vis-à-vis de l'État. La priorité se porte sur l'allégement des charges et les critiques sur toute mesure susceptible de les alourdir. Le syndicalisme majoritaire a tempéré ses demandes sur les prix eux-mêmes, voire sur de la régulation. Ses dirigeants savent que ce type de demande est d'un autre temps. Ce qui n'empêche pas de réclamer des dispositifs efficaces face à une situation plus grave que jamais : selon la MSA, un tiers des agriculteurs auraient un revenu inférieur à 350 euros par mois. Et 60 % pourraient bientôt passer au-dessous de ce seuil. L'agriculture est devenue un parent pauvre des filières alimentaires : sur 100 EUR de valeur alimentaire payée au détail, seuls 7,5 EUR reviennent en moyenne à l'agriculteur. Une des treize mesures de la FNSEA porte sur les relations fournisseurs distributeurs. «*Le droit de la concurrence est appliqué de façon trop stricte, il pénalise les producteurs*» face aux transformateurs et aux distributeurs, affirme Patrick Bénézit, président de la FDSEA du Cantal et spécialiste des relations entre fournisseurs et distributeurs à la FNSEA. Le futur président de la République est attendu, poursuit-il, sur un ensemble de mesures donnant «*plus de poids aux producteurs dans le droit de la concurrence et à travers une LME (loi de modernisation de l'économie) rénovée*».

«*Les agriculteurs demandent, en fait, au prochain président de la République, d'enclencher une politique permettant de redonner aux agriculteurs une puissance économique bien affaiblie aujourd'hui.*»

**HP**

## Les treize mesures proposées par la FNSEA»

Ces treize mesures devraient être appliquées dans les deux cents de la nouvelle présidence «*pour réussir*»

**1.** Un projet agricole européen repensé, avec une Pac forte, un budget préservé, une agriculture mieux défendue vis-à-vis de l'extérieur et la fin des distorsions de concurrence ; **2.** Un plan national d'investissements agricoles permettant six milliards d'investissements sur le quinquennat, pour améliorer la performance économique, sociale et environnementale des exploitations ; **3.** Une politique de l'eau passant par le déploiement de l'irrigation et de la capacité de stockage de l'eau. **4.** Mise en place d'une TVA sociale permettant de supprimer totalement les cotisations famille et maladie des agriculteurs ; **5.** Augmentation du taux du Crédit Impôt compétitivité emploi (CICE) pour lutter contre les distorsions de concurrence au sein de l'Union européenne ; **6.** Cessation des sur-transpositions de directives européennes et révision des obligations qui pèsent déjà de ce fait sur les agriculteurs ; **7.** Refondation du cadre réglementaire des relations commerciales entre fournisseurs et distributeurs pour une juste répartition de la valeur ajoutée ; **8.** Introduction d'un principe d'innovation dans la charte de l'environnement. Permettant notamment à une écologie pragmatique de passer d'une obligation de moyen à une obligation de résultat. **9.** Construction d'un statut de l'agriculteur, «*personne physique, indépendante, autonome et responsable de l'exploitation*». **10.** Calcul de la retraite de l'agriculteur sur les vingt cinq meilleures années et non plus sur toute la carrière. **11.** Création d'une réserve de précaution dans les exploitations sous la forme d'un outil fiscal moderne. Avec un impôt axé sur le lissage de trois années de résultat, permettant de faire face à la forte variabilité des résultats agricoles. **12.** Mise en place du très haut débit internet sur l'ensemble du territoire. **13.** Déclassement du loup dans la convention de Berne pour pouvoir lutter contre la multiplication des attaques de troupeaux.

95% du territoire couvert en signal de précision
PROFITEZ des OFFRES EXCLUSIVES de LANCEMENT de CAMPAGNE
(offres valables jusqu'au 23/12/2016)
OFFRE MODULATION
Modulez la fertilisation
• Console Trimble® CFX-750 RTX
• Assistance Multimarques (1 an inclus)
*Hors installation
3 190 €*
OFFRE AUTOGUIDAGE
Autoguidez votre véhicule
• Console Trimble® TMX-2050
• Isobus
• RTK précision 2,5 cm
• Télémaintenance (carte SIM incluse)
• Installation comprise
À partir de 12 950 €
Contact Vantage BY TRIMBLE AGRICULTURE Romain LEVEILLE 06 43 80 15 16
GPS NE PARTEZ PAS SEUL, Vantage-nord 15 ans de savoir-faire (fusion Latitude GPS / Espad)

Charolais

# Une référence interdépartementale

**Le concours de Semur-en-Auxois s'est déroulé les 16 et 17 novembre. Le seul rassemblement côte d'orien reconnu au HBC a connu une baisse d'effectifs logique en ces temps difficiles, ce qui n'a rien enlevé à sa très haute qualité.**


François Lucand remporte le grand prix d'honneur des femelles adultes.


Le Gaec Froidurot repart avec le trophée viande et le prix de synthèse chez les jeunes mâles.


Jean-Marc Lucotte se classe à la deuxième place du prix d'honneur jeunes mâles, juste derrière le Gaec Cadoux.


Le Gaec de Saint-Roch gagne le prix d'honneur des mâles juniors.


Le prix d'honneur des jeunes femelles est remporté par l'EARL Gabory.



Lors de la visite officielle.

Dix-huit éleveurs et 155 animaux concouraient la semaine dernière à Semur. *«Ces effectifs sont en baisse mais il fallait s'y attendre»* relève Jean-Luc Baudot, *«la conjoncture élevage et viande est désastreuse. Nous nous en sortons plutôt bien par rapport à d'autres concours qui ont connu une diminution de 50% de leur nombre d'animaux»*. Le président du comité d'agriculture semurois a une nouvelle fois félicité les éleveurs et tous les partenaires de l'évènement, avec un très bon déroulé et une excellente présentation des bovins. Une centaine de veaux mâles étaient à vendre et certains ont trouvé preneur, les bovins lauréats dans les grands prix affichaient une *«top qualité»* comme chaque année. La tenue de ce très beau plateau n'était pourtant pas *«gagnée»* d'avance. Quelques semaines plut tôt, il avait été même évoqué de ne rien organiser. *«Nous nous sommes effectivement posé la question, comme d'autres organisations ont pu le faire dans d'autres départements»* reconnaît Jean-Luc Baudot, *«une telle organisation mobilise les services techniques de la ville et un important travail administratif est à effectuer en amont. Il faut également couvrir nos frais. Heureusement, les éleveurs ont bien réagi en inscrivant des animaux»*. L'année 2016 a également été très difficile sur plusieurs points, comme le rappelle le président du comité d'agriculture : *«nous connaissons une chute des cours sans précédent, l'année a été très mauvaise sur le plan climatique avec un printemps pourri et humide, suivi d'une sécheresse. Les vaches n'ont eu de l'herbe qu'en fin d'année, nous n'étions pas dans les meilleures conditions en terme d'alimentation. Pour ne rien arranger, les bêtes se vendent mal, il y a moins de disponibilité financière au sein des exploitations pour acheter de l'aliment et soigner des bêtes comme il se doit pour venir à un tel concours. Cela a été particulièrement compliqué»*.

**Aurélien Genest**




## Palmarès

**Prix d'honneur mâle junior : Gaec de Saint-Roch (Recey-sur-Ource). Prix d'honneur mâle adulte : François Lucand (Molphey). Grand prix d'honneur mâle adulte : François Lucand. Prix d'honneur femelle junior : EARL Touillon Moiron (Cisery, 89). Prix d'honneur femelle adulte : François Lucand. Grand prix d'honneur femelle adulte : François Lucand. Prix d'honneur jeunes mâles : 1ère place pour le Gaec Cadoux (Saint-André-en-Terre-Plaine, 89) deuxième place pour la SCEA Lucotte Jean-Marc. Prix d'honneur jeunes femelles : EARL Gabory (Jeux-lès-Bard). Prix d'ensemble jeunes mâles : 1ère place pour le Gaec Cadoux, 2ème place pour le Gaec Virely (Ecutigny), troisième place pour l'EARL Lechenault (Foissy). Prix d'ensemble femelles de l'année : Gaec Froidurot (Jours-lès-Baigneux). Prix de famille par le père : Gaec Lechenault Frères (Saint-Thibault). Prix Ajec : Gaec Saint-Roch. Trophée viande : Gaec Froidurot. Prix Bourgogne jeune mâle : Gaec Froidurot. Prix Bourgogne jeune femelle : EARL Gabory. Prix Bourgogne femelle adulte : EARL Renon (Lacour d'Arcenay). Prix Bourgogne mâle adulte : Gaec Baudot Élevage (Pont-et-Massène).**

**Premiers prix de sections**

**Veaux mâles. Section 1 (veaux de l'automne) : Gaec Gheeraert (Châtillon-sur-Seine), section 2 (veaux de l'année): Gaec Cadoux (1,1) et EARL Gabory (1,2), section 3 : Gaec de Saint-Roch (1,1) et Gaec Froidurot (1,2), section 4 : Gaec Baulot Yannick et Sylviane (Semur-en-Auxois) (1,1) et EARL Touillon Moiron (1,2), section 5 : SCEA Lucotte Jean-Marc (1,1) et Gaec Baulot Yannick et Sylviane (1,2), section 6 : Gaec Cadoux (1,1) et Gaec Ménétrier Parizot (1,2), section 7 : Gaec Cadoux (1,1 et 1,2), section 8 : Gaec Cadoux (1,1) et EARL Gabory (1,2), section 9 : Gaec Froidurot (1,1) et Gaec de Saint-Roch (1,2), section 10 : Gaec Cadoux.**

**Premiers prix de section femelles. Section 1 (femelles de l'automne) : EARL Guenot Nicolas (Alligny-en-Morvan), section 2 (femelles de l'année) : EARL Gabory (1,1) et Gaec Froidurot (1,2), section 3 : François Lucand. Première section femelles de 18 mois : EARL Touillon Moiron. Deuxième section femelles de 30 mois : Gaec Renon. Troisième section femelles adultes : François Lucand. Quatrième section mâles de 18 mois : Gaec de Saint-Roch. Cinquième section mâles de 18 mois : Gaec Lechenault Frères, sixième section mâles de 30 mois : Gaec de Saint-Roch, septième section mâles adultes : François Lucand.**

Pointage

# Florent Lachaume ira à Paris

## L'apprenti de la MFR Auxois Sud Morvan s'est imposé dans la finale départementale de jugement de bétail.

La Maison familiale rurale de l'Auxois Sud Morvan (ex-MFR de Liernais) a réalisé un nouveau carton lors de la finale départementale de jugement de bétail dédiée à la race Charolaise. Avec Florent Lachaume (1er), Nicolas Pescher (2ème) et Charlotte Allyot (3ème), l'établissement a classé trois de ses apprentis sur le podium de cette épreuve organisée le 17 novembre dans le cadre du concours de Semur-en-Auxois. Une seule place étant qualificative pour la finale nationale de jugement de bétail, c'est donc à Florent Lachaume que revien-dra l'honneur de défendre les couleurs de la Côte d'Or au prochain salon international de l'agriculture.

### Rendez-vous le 8 décembre

Vingt-neuf jeunes participaient à cette finale avec quinze apprentis de la MFR Auxois-Sud Morvan et quatorze élèves du lycée La Barotte Haute Côte d'Or. Deux veaux mâles étaient à pointer, l'animal de référence ayant été jugé par la technicienne de Bovins Croissance Laurène Porcheret. Tous les participants ont été récompensés par des lots offerts par la Safer, le Conseil départemental, Dijon Céréales, la Cialyn, Elva Novia, le Crédit Agricole, 110 Bourgogne, la Chambre d'Agriculture, Groupama et bien sûr les Jeunes Agriculteurs de Côte d'Or, coordinateurs de l'évènement.

La dernière finale départementale de jugement de bétail se déroulera jeudi 8 décembre à Châtillon-sur-Seine. Sept autres jeunes se qualifieront pour le salon de l'agriculture. Les épreuves seront dédiées à la Brune, à la Prim'Hosltein, mais aussi aux ovins et aux équins.

AURÉLIEN GENEST



Florent Lachaume, fils d'agriculteurs à Vic-sous-Thil, termine premier du concours.



Les vingt-huit participants devaient pointer deux veaux mâles.

### Précieux bénévoles

**Théo Gentel, Lucas Foureau, Amandine Guillemin et Valentin Touflet : quatre des quinze apprentis de la MFR Auxois Sud Morvan sont restés durant l'intégralité du concours. «*Comme chaque année, nos jeunes ont aidé les organisateurs. Cela leur permet d'apprendre directement au contact du milieu professionnel*» note leur encadrant Cyril Mignot. Paillage, lavage et préparation des animaux, entretien des allées, suivi du concours et assistance du jury ont été les principales tâches des jeunes apprentis.**



Le GDS répond à vos questions

## Quels animaux dois-je vacciner FCO ?

**832 foyers ont été déclarés depuis septembre 2015 dont 548 depuis juillet 2016. Cette semaine 99 nouveaux foyers ont été identifiés. Le foyer de Loire-Atlantique conduit à une extension vers l'Ouest de la Zone Réglementée. Seuls les départements 14, 27, Ouest 22, 29, Nord 50, 59, 60, 61, 62, 76 et 80 sont en Zone Indemne. Les bovins d'élevage en partance pour les 11 départements Zone Indemne mais aussi pour l'Étranger doivent être vaccinés FCO (bien faire attention aux délais exigés). Ces animaux nécessitent une certification et doivent donc être vaccinés par votre vétérinaire sanitaire. Concernant le cheptel de souche, vous n'avez aucune obligation de vacciner. Cependant, nous vous le conseillons vivement. En effet, la période la plus à risque est la période actuelle (probable phase de réémergence de l'épizootie). Des vaccins existent et sont efficaces. Jusqu'au 30 juin 2017, l'Etat met à disposition gratuitement des doses de vaccins BTV8. La commande est à faire en contactant votre vétérinaire sanitaire. Plus de renseignements : GDS au 03 80 68 67 30 ou www.gdsbourgogne.fr.**

## Quels animaux dois-je dépister en IBR à la prophylaxie ?

**Un nouvel Arrêté Ministériel IBR paru le 31 mai 2016 fixe des nouvelles mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre l'IBR. Outre la généralisation de l'attribution d'un statut IBR à tous les cheptels et la modification des conditions de mouvements des animaux, cette nouvelle réglementation concerne également les effectifs des animaux dépistés en prophylaxie annuelle. À ce titre, si vous détenez au moins un bovin positif, y compris des animaux vaccinés, le jour de votre prophylaxie annuelle (date de début en cas de prophylaxie partielle), les tests sérologiques IBR porteront sur tous vos bovins âgés de plus de 12 mois. Si vous ne détenez pas de bovin positif, quelle que soit votre appellation IBR, les tests sérologiques IBR concerneront vos bovins âgés de plus de 24 mois.**
**Contact GDS IBR : Mathilde Drouhin au 03 80 68 67 36 ou mathilde.drouhin.gds21@reseaugds.com**



## ▸ Agenda

### Recherche maître d'apprentissage en production animale

Un jeune étudiant un bac professionnel Conduite et Gestion d'une Exploitation Agricole option Production animale recherche un maître de stage sur le secteur de Montbard (ou autre secteur si possibilité de logement). Pour en savoir plus sur ce profil, contacter Jennifer Asdrubal, jasdrubal@fdsea21.fr ou 03.80.68.67.68.

### Assemblées cantonales du GDS

Le Groupement de défense sanitaire de Côte d'Or organise ses assemblées cantonales. La série de réunions se poursuit, les prochains rendez-vous sont les suivants. Canton de Vitteaux : lundi 28 novembre à 9h30 à la salle polyvalente. Canton de Liernais : mardi 29 novembre à 9h30 à la Maison Famililae. Canton de Saulieu : mardi 29 novembre à 14h30 à l'Espace Jean-Bertin. Canton de Sombernon : mercredi 30 novembre à 9h30 au restaurant Le Spuller. Canton de Saint-Seine l'Abbaye : mercredi 30 novembre à 14h30 à la mairie. Canton de Pouilly-en-Auxois : jeudi 1er novembre à 9h30 à la salle polyvalente. Canton de Bligny-sur-Ouche : jeudi 1er novembre à 14h30 à la maison de Service. Canton d'Aignay-le-Duc : vendredi 2 décembre à 14 heures à la salle des fêtes de Mauvilly A l'ordre du jour : activités et bilan financier du GDS cantonal pour la dernière campagne, bilan sanitaire 2015-2016 et détail des mesures concernant la prophylaxie 2016-2017 en Côte d'Or, cotisations et tarifs de prophylaxie, IBR : conséquences du nouvel arrêté ministériel pour les élevages, bilan départemental et cantonal,plans de maîtrise sanitaire BVD et paratuberculose, caisse coup dur, déchets vétérinaires,alerte à la dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB), thématique : quels antibiotiques demain pour l'élevage bovin ?

Production laitière

# Dans l'attente d'une hausse de prix

**Côte d'Or Conseil Élevage vient d'organiser quatre journées d'échanges dans le département. Retour sur ces rendez-vous qui ont brassé l'actualité de la filière laitière.**



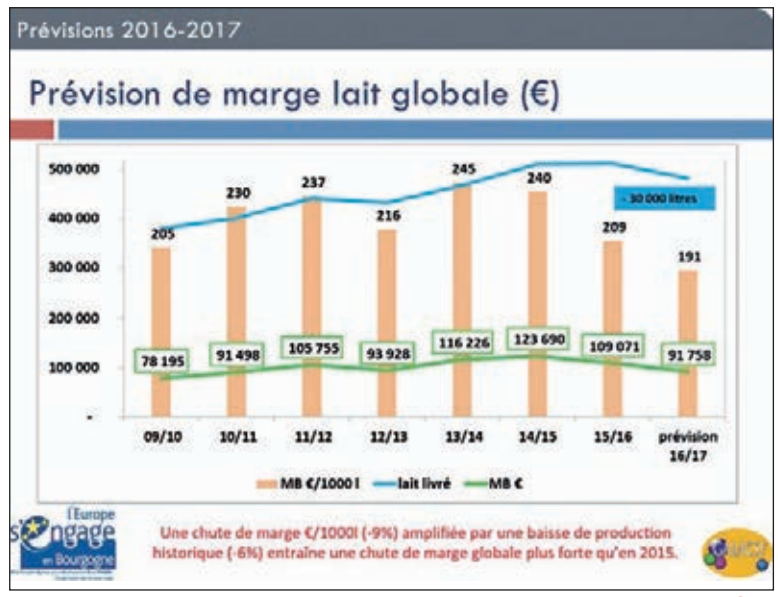
Plusieurs techniciens d'Alysé sont intervenus sur l'alimentation.

Plus de 70 éleveurs se sont rendus ces derniers jours aux différentes journées d'échanges de Côte d'Or Conseil Élevage, organisées dans quatre secteurs du département. Une réunion en salle précédait à chaque fois un déjeuner et une visite d'exploitation. Fort logiquement, il a beaucoup été question de la crise laitière, abordée d'emblée lors de la présentation des résultats Galacsy. Lors de la dernière campagne laitière, clôturée au 31 mars, la moyenne départementale de la marge brute a chuté de 32€/1000 litres pour atteindre un niveau de 204€/1000 litres, semblable à celui de 2009-2010. Les prévisions de l'actuelle campagne n'annoncent rien de bon avec une nouvelle baisse qui pourrait faire plonger la marge brute à un niveau inédit de 191€/1000 litres. Le prix du lait et un niveau encore très élevé des charges expliquent ces difficultés.

Les récoltes de maïs ont également un impact important. La récolte 2015 avait été *«catastrophique»* avec des baisses moyennes de rendements de 30 à 40%, comme l'a rappelé le technicien de Côte d'Or Conseil Élevage Franck Lavédrine. Les éleveurs, en *«flux tendu»* ces derniers mois, ont été dans l'obligation de rationner. *«Ils étaient jusqu'à présent sur les faibles stocks d'octobre 2015, ces derniers se sont vite épuisés»* commente Franck Lavédrine. Le niveau de production des mois de septembre et octobre a été historiquement bas en passant sous la barre journalière des 20kg de lait par vache, soit une chute de plus de 10%. Le maïs 2016, aujourd'hui récolté et déjà utilisé, n'apporte guère de satisfactions. *«Les rendements de l'année semblent un peu meilleurs que ceux de l'an passé, mais la qualité apparaît très hétérogène et la production tarde à redémarrer»* mentionne le technicien.

Guy Buntz, président de Côte d'Or Conseil Élevage, confirmait cette tendance lors des visites d'exploitations : *«une baisse de production semble se généraliser dès lors que les éleveurs utilisent leurs nouveaux maïs. Ces derniers ne sont pas si bons que ça, même si de très bons taux semblent constatés»*. Le président profitait de l'occasion pour tirer une nouvelle fois la sonnette d'alarme dans le monde laitier : *«nous espérons vivement que les cours se redressent. La situation est critique pour gérer les trésoreries de fin d'année. Il est grand temps que cela change et que les cours remontent pour de bon. La remontée que nous constatons aujourd'hui, c'est de la bricole. Trois ou quatre centimes ne vont pas changer grand chose. Il nous faut un grand revirement de situation, d'autant plus que beaucoup d'éleveurs ont investi dans la production laitière»*.

AURÉLIEN GENEST




La chute de marge se poursuit depuis trois ans et pourrait être amplifiée par une production en baisse cet automne.

### Cap sur les méteils

**L'intervention de techniciens d'Alysé, experts en nutrition, a permis aux éleveurs de s'informer sur les méteils, mélanges de céréales et protéagineux, pouvant être très utiles si les fourrages se font rares. Toutes sortes de mélanges sont possibles. Semée à l'automne, le méteil sera récolté fin avril pour obtenir une bonne qualité, en juin si l'objectif est l'aspect quantitatif.**

## Témoignage. «*Une conjoncture très délicate*»



Emmanuel Sommant, jeune éleveur de 26 ans habitant Lamargelle, participait à la visite du 16 novembre au Gaec Chevalier, à Saint-Martin-du-Mont : *«C'est la troisième fois que je viens à ces journées d'échanges. Elle sont très utiles pour apprendre et progresser sur l'aspect technico-économique. Ces rendez-vous permettent de se comparer aux autres éleveurs, voir les points forts et les points faibles de chacun. Nous avons tous à y gagner»*. Emmanuel Sommant, comme tous les producteurs de lait présents, subit la crise laitière de plein fouet dans son exploitation familiale, dans laquelle il travaille avec son père et sa tante : *«la conjoncture est très délicate, c'est certain. Elle l'est d'autant plus que je me suis installé il y a quatre ans et depuis, les mauvaises années ne font que se succéder. Notre installation était vieillissante et il a fallu investir, notamment dans un robot de traite. Aujourd'hui, il faut payer les annuités et les parts sociales liées à mon installation. Ce n'est pas toujours facile»*. Les derniers mois ont été difficiles dans son troupeau d'une cinquantaine de Prim'Holstein et de Brunes : *«il a fallu adapter les rations car les stocks de maïs devenaient plus que limités. Nous avons acheté de l'aliment qui correspondait à notre budget. Nous n'avons pas voulu non plus faire exploser les chiffres dans cette conjoncture car cela coûtait bien trop cher. Aujourd'hui, heureusement, le nouveau maïs est là mais la production de lait ne semble pas repartir. La seule bonne nouvelle vient des taux qui sont particulièrement bons. La santé des vaches devrait s'améliorer après plusieurs mois durant lesquels leurs rations ont été diminuées»*.



Distinction

# Les sabots de bronze pour Jacky Estivalet

## Le Gaec de l'Ile vient de remporter le trophée mis en jeu par Bovins Croissance.



Le naisseur-engraisseur de Saint-Maurice-sur-Vingeanne gagne le challenge pour la quatrième fois.

Jacky Estivalet vient de recevoir les Sabots de bronze, challenge mis en jeu chaque année par Bovins Croissance, saluant le contrôle de performances et la qualité globale de gestion de l'élevage.

Le Côte d'orien de 48 ans en est à ses quatrièmes Sabots après ceux remportés en 1998, 2006 2016 et 2012. Adhérent à Bovins Croissance depuis 1995 et son inscription au Herd Book Charolais, Jacky Estivalet enregistre 110 vêlages chaque année dans sa ferme de Saint-Maurice-sur-Vingeanne. *«Je suis en plein dedans car mes vêlages sont désaisonnés. Bovins Croissance a eu l'amabilité de m'apporter le trophée directement chez moi»* relève l'éleveur, rappelant la grande utilité des services de Bovins Croissance dans la sélection de ses animaux.

Pour rappel, le classement des sabots est effectué par race sur la base du calcul d'un critère global, fonction de la valeur génétique du troupeau (IVMAT maternel), de la reproduction (intervalle vêlage-vêlage), de la productivité, de la croissance des veaux (PAT 210 jours corrigé moyen), du choix des pères (ISEVR des veaux) et du nombre de vêlages dans le troupeau.

### Après le ring, le podium



**Lilas, le record de la vente 2016 de la station d'évaluation de Créancey, brille sur les concours. Le bovin né au Gaec Mimeur de Thoisy-le-Désert (et acheté en février dernier par SimonGenetic pour le compte de trois éleveurs) a remporté un premier prix de section au concours de Gueugnon avent de sortir prix d'honneur des taureaux de 18 mois, il y a quelques semaines, à Saint-Pierre-de-Varennes.**

## ▸ Formations

**Décrypter et utiliser Internet (courriel, site prof, etc) et les réseaux sociaux,**
les 2 et 9/12 à Bretenière
Aline Parize, CA21 - 03 80 68 66 28 - aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

**Soigner ses animaux avec l'ostéopathie**
08 et 09 décembre sur le secteur Auxois
**Inséminer soi-même ses vaches,** le 6 décembre 2016 et 09 janvier 2017 sur le secteur Auxois
Aurore Gérard, CA 21
03 80 90 68 72
aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

**Adapter son bâtiment ovin pour de meilleurs résultats**
le 2 décembre à Pouilly-en-A.
En partenariat avec le SDEO 21.
Inscription : Jean-Marc Bidoire, 03 80 68 66 58, seo21@orange.fr

**Désherbage mixte: le guide pour bien démarrer,**
le 6 décembre à Chatillon et le 8 décembre à Bretenière.

Syndical

# Révision du cadre national pour l'utilisation des produits phytosanitaires : ce qui nous menace

Le 6 juillet dernier, le Conseil d'État a décidé de demander aux Ministères de l'Agriculture, de l'Environnement et de la Santé d'abroger sous 6 mois l'arrêté du 12 septembre 2006, qui régit les règles de mise sur le marché et d'utilisation des produits phytosanitaires en France.
L'arrêté du 12 Septembre 2006 définit notamment les zones non traitées (ZNT), les dispositifs végétalisés permanents et les cours d'eau.
Avec le nouvel arrêté interministériel, si leurs propositions permettaient de reconnaitre certaines concessions acceptables du monde agricole (port d'EPI portables, réduction de la largeur des Dispositifs Végétalisés Permanents) d'autres points soulevaient de réelles inquiétudes, avec obligation de respecter des ZNT de 10m à 50m le long des fossés, de Zones Non Cultivées Adjacentes et en périphérie des lieux d'habitation ; de respecter une vitesse de vent à 19km/h et non plus à 3 sur l'échelle de Beaufort ; et l'allongement notable de la liste des produits ayant un délai de réentrée de 48h.
Suite à la forte mobilisation syndicale de la FNSEA et des JA, une réunion s'est tenue le 09 Novembre avec pour résultat le maintien de l'arrêté de 2006, sous contrainte de trois modifications concernant les points d'eau qui seront limités au cours d'eau et aux plans d'eau de plus de 10 ha ; le maintien d'une vitesse de vent limitée à 3 sur l'échelle de Beaufort, et une dérogation possible à 4 avec un équipement adapté réduisant la dérive ; et un délai de rentrée de 48h pour les produits classés CMR, avec en contrepartie la rentrée avec EPI possible après 6h ou 8h.
Tous les projets de modification liés aux Zones Non Traitées sont abandonnés.
La FNSEA et les JA veilleront à ce que cette présentation soit bien retranscrite dans l'arrêté pour la notification au niveau européen.
Grâce à la mobilisation de tous, c'est une nouvelle étape satisfaisante qui est franchie mais le mot d'ordre reste vigilance pour les prochaines étapes de ce processus qui prendra encore quelques mois.

FABRICE GENIN

**DIMANCHE 4 DÉCEMBRE** 9H00 / 18H00
ENTRÉE LIBRE
2ème exposition régionale
**de MINIATURES AGRICOLES**
idée cadeau
*Buffet-buvette au profit de la ligue contre le cancer*





**EXPOSITIONS** **SUR 1000 M²** **ANIMATIONS**

- 30 exposants collectionneurs et leurs dioramas
- vieux tracteurs
- animaux

TOMBOLA

- kermesse: pêche à la ligne, casse-boîtes,
- parcours tracteurs à pédales
- show de jouets radio-commandés

SARL GIACOMEL
ZA Granges Hautes - Auxonne - 03 80 27 08 00
JOHN DEERE

Enseignement agricole

# Jeunes et passionnées

Malgré la crise, le métier d'agriculteur suscite encore des vocations, parmi les filles et fils de paysans, mais pas que... Les étudiants *«hors cadre familial»* représentent plus de 70% des élèves au lycée agricole de Challuy, dont près de la moitié sont des femmes. Portraits d'itinéraires étudiants au féminin.



Céline, 19 ans, a un caractère entier mais garde la tête sur les épaules *«J'adore les vaches mais je veux gagner ma vie»*.



Léa, 19 ans, sera éleveuse c'est sûr. Et peut-être aussi un peu restauratrice...

**Céline, 19 ans, en 2ème année de BTS Productions Animales.** Aussi loin qu'elle puisse se souvenir, Céline a toujours aidé son père agriculteur aux champs et avec les vaches... à ses risques et périls. *«À l'âge de 2 ans et demi, j'aidais mon père à changer les vaches de champs. Là, une vache m'a chargée, mon père s'est interposé, je suis ressortie indemne et mon père a eu toutes les côtés cassées»*. Plus tard, Céline réalise qu'elle a échappé à la mort, et surmonte son appréhension. *«Pour dominer ma peur, il fallait vraiment que j'aime les vaches»*. Ce métier technique, physique, ne lui fait pas peur. Grâce à son expérience familiale, elle connaît les avantages et inconvénients du métier: *«Faut pas compter ses heures, faut être très travailleuse, par contre économiquement, il les faut compter ! Le métier doit rapporter ! J'adore les vaches mais je veux gagner ma vie»*. Céline souhaiterait travailler, mûrir son projet avant de reprendre la ferme familiale. Le BTS PA (Productions Animales) lui permet de ne se fermer aucune porte, *«en cours, on a des bases fondamentales qu'on n'acquérirait pas autrement; et il faut du terrain aussi ! Aider sur l'exploitation familiale cela me permet d'avoir une vue complète sur tous les aspects du système ferme»*.

**Léa, 19 ans, 2ème année de BTS ACSE.** *«Mon père était agriculteur. Les animaux, cela m'a toujours plu, toute petite déjà, j'essayais de tenir la fourche»*. Son bac STAV en poche, Léa quitte la région Rhônes-Alpes pour suivre son BTS dans la Nièvre *«je voulais voir autre chose, d'autres productions»*. Léa envisage de faire une licence pro Conseil en élevage pour *«passer de l'autre côté»*, travailler, avant de s'installer. Elle réfléchit déjà son projet d'installation en bovins allaitants en montagne et les moyens de valoriser la viande, *«les bêtes sont nourries à l'herbe, cela rassure les acheteurs qui recherchent la qualité. Mon oncle est boucher: il y a du monde pour manger de la bonne viande !»* Le projet prendra peut être, dans quelques années, des airs de famille *«mon frère est cuisinier, peut être qu'à deux, on pourrait ouvrir une ferme-auberge-restaurant»* se plaît à imaginer Léa.

*«On voit beaucoup d'étudiants qui ont envie de s'installer, mais qui, avant, poussent leurs études, parfois jusqu'au niveau ingénieur, ils travaillent, mettent des sous de côté, et après une dizaine d'années, quand les parents libèrent la ferme, ils s'intallent. Certains étudiants suivent même ce chemin en couple»*, témoignent ainsi deux enseignants de l'EPL-CFA de Marmilhat dans le Puy-de-Dôme. Des années salariées mises à profit dans le conseil, dans une organisation para agricole ou chez un constructeur pour s'ouvrir l'esprit, mûrir son projet et développer ses compétences, techniques, commerciales, humaines, et parfois pour connaître les autres acteurs de la filière.

## Aller voir ailleurs

Outre le travail salarié, les voyages et stages divers à l'étranger sont eux aussi très précieux pour qui souhaite s'installer: ouverture d'esprit, mise en perspective de sa propre stratégie d'exploitation, culture générale. *«en 2ème année deux étudiants de BTS sont partis au Québec et deux vont partir en Roumanie»*, explique Stéphanie Moulin, coordonatrice BTS ACSE au LEGTA de Challuy, *«ils reviennent avec des idées différentes sur l'exploitation de leurs parents; la plupart souhaitent repartir!»* *«Pourtant, beaucoup d'étudiants ne cherchent pas à aller voir d'autres systèmes»*, déplore Ludovic Dubuisson, responsable de formation BTS ACSE au CFPPA- CFAA de Besançon. La distance est un frein; certains préférant faire carrément leur apprentissage chez leurs parents.

## Une crise des vocations?

La démographie agricole est en baisse, pourtant, l'EPL de Challuy n'enregistre aucun tassement des inscriptions. *«Ce peut être l'effet d'une inertie, la situation est quand même très mauvaise, dans la filière allaitante, et sur notre zone géographique»* s'inquiète Jean-Marc Guiberteau, le directeur d'établissement. L'objectif est donc de maintenir l'attrait des formations agricoles, dans un contexte de concurrence entre les établissements. Pour attirer les candidats au BTS, les établissements sont jugés sur la moyenne des résultats aux examens, la dynamique pédagogique, la qualité de l'accueil...



Audrey et Manon, avec les autres étudiants de BTS Productions Animales, gèrent les agnelages

L'établissement cherche donc à cultiver les éléments différenciants: chambres individuelles dans la résidence étudiante, autonomie des étudiants la nuit et pour la cuisine, soutien aux initiatives des étudiants.

## Pédagogie active

La pédagogie aussi se veut responsabilisante. Les étudiants ont l'initiative sur la stratégie et l'orientation de la production de l'atelier ovin; *«nous allons mettre en place une deuxième saison d'agnelages, et les étudiants voudraient réfléchir à l'opportunité de vendre de l'agneau en direct, en caissettes»*, précise le directeur. Les étudiants de BTS ont déjà pris en charge le groupage des chaleurs, les saillies et maintenant les agnelages, sous la supervision des enseignants et du chef d'exploitation. Pour les agnelages, tout à été organisé pour que les étudiants soient eux-même à la manœuvre, de jour comme de nuit: planning des permanences organisant le roulement, chambres étudiantes et kitchennettes attenantes au bâtiment.... tout pour surveiller et intervenir. Ce vendredi après-midi, ce sont Audrey et Manon, toutes deux en première année de BTS Productions Animales, qui sont de permanence. Elles aident une brebis à mettre bas, conseillées par les salariés de l'exploitation: à quel moment intervenir, les premiers gestes, quand se retirer, quel ton de voix adopter pour s'adresser à la brebis... Autant de compétences que l'on n'acquière qu'ici, au plus près des animaux et dans l'action.

Une passion révelée *«en faisant»* pour certains élèves et étudiants, l'expérience concrète, la découverte du métier agricole, agit comme un rélévateur. Pour ces profils, il faut bien souvent faire l'expérience de la conduite ou du soin aux animaux par exemple, pour découvrir que le métier plaît. Ainsi témoigne Audrey: *«Quand j'ai fait de la génétique et de l'insémination, ça a été un peu comme une révélation, j'ai vu que le métier me plaisait, surtout au contact des ovins»*.

Manon, elle, aimait les animaux, *«je me suis donc dirigée vers un bac STAV. Au départ, je pensais être vétérinaire, mais les études sont longues et sélectives... Je suis partie en BTS sans grand enthousiasme et finalement cela m'a plu ! Je ne sais pas encore ce que je vais faire après, mais je me laisse le temps de la réflexion»*.

LUCIE LECOINTE

## Raccrochage scolaire

**«En lycée professionnel, pour les filières avant ou niveau bac», témoigne Marcel Cottin, vice-président du Legta de Nevers Cosne Plagny, *«trois différents profils d'élèves se côtoient»*. D'abord, un petit nombre qui a réfléchi à son orientation et dont les résultats sont satisfaisants, d'autres, plus nombreux, orientés par défaut, et enfin une troisième catégorie d'élèves en grande difficulté pour lesquels *«l'Education nationale a baissé les bras»*. L'enseignement agricole, un levier contre le décrochage scolaire ? C'est ce que Marcel constate, avec un brin d'amertume, *«la vocation formative passe parfois derrière la vocation sociale»*. L'enseignement agricole serait en effet une voix de raccrochage scolaire, dès la quatrième et la troisième techologique, pour continuer jusqu'au bac, voire au BTS. *«Le contact avec la terre, le vivant, ça socialise, ça motive, ça responsabilise; on touche à beaucoup de choses et c'est positif pour des jeunes qui ont tendance à s'éloigner des contacts avec le vivant. L'enseignement agricole, pour ce qui est des filières professionnelles, a un vrai rôle social»*.**

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

FDSEA

# L'emploi: des services pour vous aider

Depuis maintenant 2 ans, la FDSEA58 a mis en place et construit un service emploi dynamique et à votre service. Toute une équipe est à votre disposition pour répondre, vos questions, vos problématiques ou tout simplement pour vous accompagner dans vos projets liés à l'emploi.

### Le service emploi : des prestations de services adaptées à vos besoins

Le service emploi, géré par Charlotte Rigaudeau (juriste en droit social), vous permet d'être conseiller et vous propose un panel de prestations de services vous permettant d'être guidé et de respecter le cadre réglementaire et juridique.

Réalisation de contrats de travail, accompagnement dans les procédures de ruptures conventionnelles ou licenciement, délivrance de votre Duer en prestation individuelle ou accompagnement à la réalisation en prestation collective sont quelques exemples de services proposés par la FDSEA 58.

Aujourd'hui le service vous offre la possibilité de déléguer vos payes. Service de plus en plus convoité notamment avec l'arrivée de la DSN en janvier 2017. En utilisant ce service, vous vous décharger de cette responsabilité et surtout vous n'êtes pas obliger d'investir dans un logiciel de paie adapté à la DSN.

### Le Service de Remplacement : un service réactif

Vous êtes malade, vous vous êtes blessé sur votre exploitation, le service de remplacement vous mets à disposition un salarié agricole qualifié et de votre secteur pour vous remplacer le temps de votre convalescence.

Vous avez tout simplement besoin de congés ou vous souhaitez partir en formation, là encore le service de remplacement vous offre la possibilité d'être remplacé et propose des tarifs en deçà du coût d'une embauche en direct.

Le service de remplacement est aussi là pour vous permettre de profiter de votre grossesse plus sereinement en vous mettant à disposition ses salariés tout au long de votre congé maternité et même pendant le congé paternité du père.

Pour pouvoir bénéficier de ce service, contactez l'animatrice Amandine Leboucher, elle vous expliquera les modalités d'adhésion et notamment pour 2017.

### Le GED Agri'rural : Un service complémentaire

Vous souhaitez embaucher en temps partiel avec une autre personne et vous ne voulez pas vous occuper des démarches administratives, le GED est là pour vous seconder et notamment avec son animatrice Marianne Save.

**Le principe :** Le GED Agri'rural embauche le salarié que vous aurez choisi et vous le met à disposition.

**Vos avantages :** Bénéficier d'un salarié en fonction de vos besoins sans avoir à payer systématiquement des heures supplémentaires, bénéficier des aides liées à l'emploi (non valable pour des temps partiels) et surtout ne pas avoir à gérer la partie administratives lié à l'emploi d'un salarié. Pour tout renseignement, prenez contact avec l'animatrice qui vous conseillera sur le contrat le mieux adapté.

L'emploi est un sujet en perpétuelle évolution et les contraintes réglementaires freinent parfois certains d'entre vous. Alors prenez conseil auprès de nos animatrices et juriste et nous trouverons ensemble la formule la mieux adaptée à vos besoins.

### Contacts

Service emploi :
**Charlotte Rigaudeaul**
03 86 93 40 94

Service de remplacement **:**
**Amandine Leboucher**
03 86 93 40 93

GED Agri'rural :
**Marianne Save**
03 86 93 40 27

## ▶ Agenda

### 28/11 Rencontre CerFrance à Pougues-les-Eaux le 28 novembre

Les rencontres CerFrance Alliance Centre pour la Nièvre se dérouleront à Pougues-les-Eaux le 28 novembre prochain. Au programme : la présentation des résultats de l'année 2016 et des interventions et témoignages sur l'évolution et l'intérêt d'intégrer les technologies digitales dans la gestion des exploitations agricoles.
De la révolution numérique à l'évolution numérique, les systèmes numériques et les technologies digitales ont investi tous les postes de gestion de l'exploitation. La production, l'agronomie, la gestion des troupeaux ont depuis longtemps adopté ces systèmes. Les évolutions concernent maintenant l'ensemble du système de gestion. Ce sera l'objet de l'intervention de deux entreprises, Biagri et Agrifind, qui parleront de l'émergence de nouveaux modèles économiques après 20 ans d'évolution de l'économie numérique. Auparavant, CerFrance Alliance Centre pour la Nièvre présentera les résultats de l'année 2016 et établira des projections pour l'avenir en évoquant les conséquences sur la gestion des exploitations. Ces rencontres permettront également de mieux connaître le contexte de l'accompagnement de CerFrance Alliance Centre à la transition numérique, alors que l'organisation a déjà intégré l'ensemble des technologies nécessaires à une gestion numérique efficace et sécurisée : télétransmission, dématérialisation, signature nuémrique, coffre-fort électronique... Rendez-vous à Pougues-les-Eaux le 28 novembre à 17h15, au Casino Planétarium, Avenue de Paris. Inscriptions auprès de Véronique Dumaret.

### 02/12 Découverte de la culture du chanvre à Rix

La cellule agro-environnementales des Bac Grenelle autour de Clamecy organise une réunion d'information sur la culture du chanvre, le 2 décembre, à 9h30, salle des fêtes de Rix. Différents points seront abordés : itinéraires techniques et résultats, filière et débouchés, présentation de la Chanvrière de l'Aube et fonctionnement, témoignage d'un producteur. E, présence de Louis-Marie Allard, référent chanvre chez Terres Inovia, de Daniel Maillard de la Chanvrirère de l'Aube et de Anicet Bretagne agriculteur à Gy-Lévêque et administrateur de la Chanvrière.

### 25/11 Spectacle-débat «*L'argent par les fenêtres*» à Corbigny

Le Parc du Morvan vous donne rendez-vous à Corbigny le vendredi 25 novembre à 18h30 pour un spectacle-débat animé par la compagnie «Entrée de jeu» intitulé «L'argent par la fenêtre» ou comment mieux chauffer et moins payer.
Salle des fêtes - Abbaye de Corbigny. Renseignements et inscriptions dans la limite des places disponibles au 03 86 78 79 12 ou par mail infoenergie@parcdumorvan.org

## ▶ Rendez-vous

### Réunions cantonales FDSEA

A l'occasion des réunions cantonales, la FDSEA de la Nièvre se déplace sur le terrain du 18 octobre au 30 novembre. A l'ordre du jour : révision des zones défavorisées simples, plan de soutien filière végétale et animale, cœur de gamme, Téléthon …

**Ci-dessous le calendrier des réunions:**
• Canton de La Charité sur Loire - 28 novembre - 18h30
Mairie de Raveau

• Canton de Varzy - 29 novembre - 10h00 - Mairie de Varzy
• Canton de Fours - 29 novembre - 18h30 - Montambert

• Canton de Tannay - 30 novembre - 18h30 - Mairie de Tannay

Contact FDSEA 58 au 03 86 93 40 92




LUXXUM®. OSEZ LE CONFORT

Le nouveau Luxxum® peut recevoir une suspension de pont avant héritée de son grand-frère Maxxum®. Ainsi équipé, le Luxxum® soigne votre confort et votre productivité à la ferme comme au champ. Sur route, le pont avant suspendu absorbe les irrégularités et apporte un niveau de confort et une stabilité à haute vitesse incomparables au sein des tracteurs de polyculture – élevage. Au champ, il améliore sensiblement votre confort de travail. Avec la suspension de la cabine et le siège pneumatique basses fréquences vous obtenez la combinaison parfaite minimisant la fatigue et favorisant une productivité maximale, jour après jour.



LUXXUM®. AUCUN COMPROMIS

www.caseih.com

CASE IH AGRICULTURE
POUR CEUX QUI EXIGENT PLUS

DAFP MATERIEL AGRICOLE

et ses agents

TOUCY Route de Joigny 03 86 44 00 77
VENOY Sortie A6 Auxerre Sud 03 86 44 00 19
COULON SERVICE Sementron 03 86 44 24 16

Ets Jerusalem - Ancy-le-Franc 03 86 75 11 14
Ets Boblin Michel - Bray-sur-Seine 01 60 67 14 16

Foire-concours de Luzy

# Qualité, convivialité, simplicité: le tiercé gagnant

Le 18 et le 19 novembre derniers, la grande halle de Luzy a accueilli la traditionnelle foire concours aux bovins charolais inscrits et non inscrits. Bilan *«plus que positif»* pour son président Christian Commeau, avec un concours qui a encore amélioré ses scores par rapport à la précédente édition.

Pluie continue dehors, mais chaleureuse ambiance à l'intérieur de la halle de Luzy, où toutes les travées affichaient complet avec 300 bovins charolais à l'attache, en lice pour ce concours très couru et très disputé.
Sa réputation n'est plus à faire et son président, Christian Commeau, se félicitait cette année encore de pouvoir présenter *«un beau panel de veaux représentatifs de tout le potentiel de la race charolaise à l'occasion de cette présentation de grande qualité»*.
Les visiteurs se pressaient tout autant, certains venus même du Grand Est.
Au détour des allées, les éleveurs les plus fidèles au concours de Luzy, comme ceux qui participaient pour la première fois, ne se faisaient pas prier pour exprimer leur plaisir d'être là et de participer à la fête.

## Un type d'animal recherché

Ainsi, pour le Gaec Pergeot qui amène régulièrement des animaux, pas de doute : cette réussite repose sur trois critères essentiels qui sont la marque de Luzy *«qualité, convivialité et simplicité»*.
Luzy, c'est bien *«le berceau d'un certain type d'animal recherché par les éleveurs»*.
Les acheteurs ne s'y sont pas trompés puisque les ventes sont allées bon train et au terme des deux jours, 59 animaux avaient changé de propriétaire. En ces temps difficiles, 20% de vente sur une telle manifestation, ce n'est pas rien. Cette réussite, insiste Christian Commeau *«on la doit à l'engagement sans faille de la trentaine de bénévoles présents tout au long des éditions»* et au très *«bel écrin»* que représente cette halle dont l'architecture et la lumière mettent bien en valeur les animaux.

AMK

**Le gagnant du panier de produits du terroir au concours bovins de Luzy est M. Moreau Patrick – 21140 Flée**



**Pour sa première participation à un concours, M. Lagneau (ici avec sa fille Alexia) a choisi Luzy, car ce concours *"a la réputation d'être l'un des meilleurs de la Nièvre par la qualité de ses animaux, sa convivialité et la qualité de son accueil"***



**Jédéon, prix d'honneur taureau junior.**



**Prix d'honneur de la foire et super prix d'honneur des foires non reconnues de la Nièvre : Monopoly a monopolisé les votes du jury.**



**De belles séries pour les veaux que le jury a parfois eu du mal à départager entre deux averses.**

## EARL des Couthions : ambiance et qualité

**Fidèle parmi les fidèles, l'EARL des Couthions vient à Luzy depuis 1992. Eric Lordey apprécie *«la progression constante de cette manifestation qui bénéficie d'une bonne équipe de bénévoles et présente des animaux de qualité»*. Pour un événement de cette ampleur, il est tout aussi important remarque-t-il *«de pouvoir compter sur des partenaires qui s'impliquent, comme la coopérative de Luzy notamment, et permettent à la foire d'être richement dotée»*. *«L'ambiance est toujours bonne ici, avec beaucoup de monde et des participants qui apprécient autant le côté bon enfant que la qualité des animaux présentés»*.**






**Figure bien connue du Comité des fêtes, Jean Gonneau est de toutes les éditions depuis les années 1970. À 83 ans, cet agriculteur retraité, ne raterait pas ce rendez-vous, même après avoir passé le flambeau du bénévolat à d'autres. Il est ici avec Daniel Perraudin (Gaec Star 2000) dont le taureau inscrit de 4 ans et demi, Helios, a remporté le prix d'honneur dans la section adulte.**

## Le palmarès

**Super prix d'honneur des foires non reconnues de la Nièvre :** Monopoly au Gaec Vannier Pierre-Yves
**Prix d'honneur de la foire :** 1er Monopoly au Gaec Vannier - 2ème Montargis au Gaec Maréchal ;3ème Major au Gaec Beauzon Frères
**Prix d'ensemble inscrits :** Grands élevages : Gaec Gauthé - Petits élevages : Earl Mordey Olivier
**Prix d'honneur non inscrits :** 1er Maupassant au Gaec de Chanaux - 2ème Martini à Louvrier Remi
**Prix d'ensemble veaux mâles non inscrits :** Gaec de Chanaux
**Prix de la Ville de Luzy :** Libéral à l'EARL Lordey Olivier
**Prix du canton de Luzy :** Monaco au Gaec Poupon Jean-Michel
**Prix d'honneur des laitonnes :** Myrtille au Gaec de Maublanc
**Prix d'honneur taureaux juniors :** Jédéon à l'EARL des Couthions
**Prix d'honneur des taureaux adultes :** Hélios au Gaec Star 2000
**Prix de famille par le père :** Hambourg à l'EARL Buteau
**Trophée viande :** 1er Mouflon à l'EARL Berger Stéphane - 2ème Mikado au Gaec Gueresse
**Trophée Jeunes :** 1er Magnolia à Louvrier Rémi – 2ème Médaillon à Brunel Valentin
**Prix d'honneur vache :** Héroïne à Trinquet Gilles



Politique

# Propos de campagne

**À l'invitation du sénateur LR Jean-Baptiste Lemoyne, le candidat à la primaire de la droite et du centre Alain Juppé s'est rendu dans le jovinien, visitant notamment un élevage laitier à Saint-Loup-d'Ordon**

À quelques jours du premier tour des primaires, le candidat Juppé multiplie les visites sur le terrain. Ce mercredi, l'ancien Premier ministre avait rendez-vous avec les acteurs de la ruralité icaunaise à Saint-Loup d'Ordon, une commune à la frontière du Jovinien et du Gâtinais. Au programme du jour : rencontre avec les élus, table ronde en mairie et visite du Gaec des Hirondelles, une exploitation en polyculture élevage laitier.



Petit tour par la salle de traite. L'occasion pour Bruno Dewulf, d'expliquer le fonctionnement du robot

Francis et Bruno Dewulf y cultivent 325 ha, pour un cheptel de 135 vaches laitières. L'année a été rude et l'heure des comptes est arrivée : «*nous sommes passés d'une moyenne quinquennale de 78 q/ha, à 29 q/ha cette année, à peine 36% du rendement de référence. On perd 170 000 € de chiffre d'affaires sur les céréales et la chute du prix du lait n'a fait qu'empirer les choses, avec là encore, un peu plus de 30 000€ de perdus…*» Le décor est tracé, la visite de l'exploitation peut commencer. Une visite au pas de charge, timing oblige, encadrée par un barnum médiatique façon visite présidentielle au Salon de l'agriculture.

À quatre jours du premier tour, les médias nationaux sont en quête de «*petites phrases*» et les télés sont toutes là. Petit tour par l'enclos des veaux et premier bouchon, avant un passage par la salle de traite. L'occasion pour Bruno Dewulf de rappeler l'enjeu du numérique pour le monde rural : «*le travail sur écran est important avec un robot de traite et l'Internet Haut Débit indispensable, pour pouvoir se faire dépanner à distance par des réparateurs situés à trois heures de route de la ferme…*»

## Remettre l'agriculture française au premier rang

Autour de la table : des agriculteurs et des représentants syndicaux, pour un temps d'échange avec le candidat en campagne. L'occasion d'évoquer les sujets d'actualité et rappeler la crise sans précédent que traverse l'agriculture, notamment dans le département. Ces chiffres évoqués par le président de la FDSEA de l'Yonne, Francis Letellier : «*selon la MSA de Bourgogne, 7 000 des 17 000 exploitations que compte la région ont des revenus annuels inférieurs à 4 000 €. Et ça, ce sont des chiffres de l'an dernier !*»

Appelant à une harmonisation européenne de la fiscalité agricole française : «*un exemple simple : le revenu d'un exploitant en Allemagne est inscrit dans les charges, nous en France, il se fait avec ce qu'il reste… À un moment, il va bien falloir reconnaître que le revenu ne peut plus être la variable d'ajustement*» L'ancien ministre du budget se dit favorable : «*il faut que l'on fasse évoluer le statut fiscal et juridique de l'exploitation agricole, pour qu'elle soit traitée à égalité avec ce qui se passe dans le commerce, l'industrie ou autres secteurs d'activité, notamment sur le lissage de l'imposition…*» Sur la crise laitière et les difficultés pour les organisations de producteurs à lutter pour une revalorisation des prix, Alain Juppé est catégorique : «*il faut absolument rééquilibrer les relations entre producteurs, centrales d'achat et distributeurs, revoir la loi LME et convaincre Bruxelles que cette vision de la concurrence et des positions dominantes, est d'un autre âge. L'on a besoin d'une organisation suffisamment puissante, pour rééquilibrer les prix par rapport à des secteurs qui eux, se sont déjà regroupés…*»

Dénoncée également par le président Letellier : la «*sur-transposition*» nationale des règles environnementales dictées par Bruxelles : «*aujourd'hui, je crois qu'on atteint des sommets ! Il faut simplifier, être clair et surtout, être stable ! On ne peut pas changer de politique environnementale tous les trois jours. Là encore, on a des boulets aux pieds et c'est très démobilisateur, notamment dans le secteur de l'élevage…*» Propos de circonstance ou réelle volonté de faire bouger les choses, le candidat aux primaires acquiesce : «*je suis évidemment comme vous, sensible à l'avenir de la planète et la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique, quitte à faire évoluer les choses, mais il faut le faire dans la durée, en évitant tous les six mois, de nouvelles règles qui bouleversent le jeu…*» Citant pour exemple le Comité Interprofessionnel des Vins de Bordeaux, qui s'est fixé un objectif de cinq ans pour recourir à une stratégie durable dans le traitement des vignes. Avec pour conclure, ce vœu formulé par le visiteur du jour : «*mon objectif est de remettre l'agriculture française au premier rang de l'agriculture européenne et il faut agir pour cela à tous les niveaux : charges, normes, revenus, investissement, innovation…*»

DOMINIQUE BERNERD




De gauche à droite : Mathilde Lemaître, présidente de JA 89, Alain Juppé, Jean-Baptiste Lemoyne, sénateur de l'Yonne, Francis Letellier, président de la FDSEA 89.



Un tour de l'exploitation au pas de charge.




Entre les mains du candidat, une brique de lait vendue à un prix rémunérateur pour le producteur. L'occasion d'un échange sur la crise que traverse la filière face à la toute puissance des groupes industriels.

## Ils ont dit…

«*Il paraît qu'on est des Gaulois…*» (A. Juppé)
«*On attend de vous et des autres candidats, d'entendre de temps en temps, un message positif sur l'agriculture…*» (F. Letellier)
«*Je me méfie toujours des ayatollahs de tout poil…*» (A. Juppé)
«*Aujourd'hui, les générations qui arrivent, ne se sacrifieront pas comme nous nous sommes sacrifiés et je leur donne raison…*» (F. letellier)
«*On a un talent fou en France, pour vouloir casser ce qui marche…*» (A. Juppé)
«*Comme tous ces trucs qui viennent de Paris, à un moment donné, quand on est sur le terrain, on va voir le banquier, mais c'est tellement compliqué, qu'on négocie sans l'aide de Manuel Valls…*» (B. Dewulf)
«*Les journalistes sont restés dehors. Ils sont bien, ils sont à l'air libre, ils vont respirer, ça va leur faire du bien…*» (A. Juppé)
«*Il faut peut-être travailler à ce que l'Europe soit un peu plus flexible dans son approche budgétaire, pour coller à une agriculture, à des marchés et à des climats qui sont très changeants…*» (A. Rondeau)
«*On ne nie pas non plus le changement climatique. Arrêtons de dire que c'est pas vrai. Nous le vivons ce changement et on voit bien que ça se dégrade…*» (F. Letellier)



Grippe aviaire

# Un risque accru

**À la suite de la découverte de nouveaux cas d'influenza aviaire dans plusieurs pays d'Europe, des mesures de protection des élevages viennent d'être prises, concernant notamment 85 communes du département.**

De nouveaux cas d'influenza aviaire H5N8 hautement pathogènes ont été détectés chez les oiseaux sauvages et dans des élevages commerciaux de certains pays européens (Hongrie, Pologne, Allemagne, Croatie, Pays-Bas, Danemark..), ainsi qu'à la frontière entre la Suisse, l'Allemagne et l'Autriche. Le ministère de l'Agriculture, sur avis de l'Anses (Agence Nationale de Sécurité des Aliments, de l'Environnement et du Travail), a décidé de relever le niveau de risque vis-à-vis de la maladie, qui passe ainsi de «*négligeable*» à «*modéré*» sur l'ensemble du territoire national.

Les cas détectés récemment touchant plus particulièrement les oiseaux migrateurs, le ministère a également relevé le niveau de risque dans les zones humides qui concentrent la faune sauvage et constituent des arrêts sur la route de ces oiseaux. Ces zones ont ainsi vu leur niveau de risques relevé à une qualification «*d'élevé*».

Dans l'Yonne, 85 communes (*) de la vallée de l'Yonne et une partie de celle de l'Armançon sont concernées et soumises à l'arrêté du 8 février 2016 relatif aux mesures de biosécurité s'appliquant dans tous les élevages professionnels ou particuliers. Avec pour conséquence de rendre le confinement (ou la protection par filet), obligatoire et sans dérogation possible, sur l'ensemble de ces 85 communes dites à risqué élevé, pour les élevages commerciaux et non commerciaux. Ce confinement consiste à enfermer les volailles dans un bâtiment, ou à les protéger par des filets places sur les parcours extérieurs auxquels elles ont accès, afin de limiter les contacts avec la faune sauvage. Interdits également en zone à risque particulier : les rassemblements de volailles, ainsi que le lâcher de gibiers. Ce dernier restant possible en zone à «*risque modéré*», sous couvert de mesures de traçabilité. La mise en mouvement des appellants et les lâchers de pigeons sont pour leur part interdits jusqu'à nouvel ordre, sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Toute mortalité anormale dans une basse-cour, doit être signalée sans délai à un vétérinaire ou à la DDCSPP (03 86 72 69 00 ou 03 86 72 69 27). En cas de découverte d'oiseaux sauvages morts, prévenir en semaine la Fédération des chasseurs de l'Yonne (03 86 94 22 94) et 'Office National de la chasse et la faune sauvage, les week-end et jours fériés (03 86 80 21 68).

(*) : Liste consultable sur le site de la prefecture de l'Yonne : www.yonne.gouv.fr

D'APRÈS COMMUNIQUÉ




ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
*constructions métalliques*
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Ruralité

# Une table ronde pour prendre le pouls des campagnes

**Avant sa visite sur une exploitation agricole, l'ancien Premier Ministre a participé à une table ronde en la mairie de Saint-Loup-d'Ordon, réunissant plusieurs acteurs du monde rural, initiateurs de projets innovants ou en quête de solutions pour leur territoire.**

Premier thème évoqué : celui de la couverture numérique, au travers le témoignage d'un entrepreneur auxerrois, Jérôme Louis, qui s'est fixé pour objectif d'amener de l'Internet là où il n'y en a pas encore, via un réseau d'antennes installées sur les toits, à l'image du modèle hertzien. Une solution provisoire reconnaît-il, en attendant cette «*autoroute numérique*» réclamée par tous et promise par beaucoup : «*c'est presque un plan Marshall autour du numérique dont nous avons besoin et il ne faut pas investir à moitié en faisant de la montée en débit. Ce dont nous avons besoin avant tout aujourd'hui, pour accueillir des entreprises sur tout le territoire, c'est la fibre !*»



Une couverture médiatique bien présente !

Un discours partagé «*à 100%*» par le maire de Bordeaux, pour qui le problème est «*aussi vital que l'accès au téléphone il y a quarante ans. Il faut absolument accélérer le processus, prendre 2030 ou 2035 comme horizon, ce n'est pas acceptable et je propose que d'ici 2020, l'ensemble du territoire soit maillé de fibre*». Le dire c'est bien, le faire c'est mieux, proposant pour cela, de «*créer un fond numérique qui pourrait être alimenté en tout ou partie, par les opérateurs, pour accélérer les choses*».

Autre sujet majeur pour l'avenir des campagnes : celui de l'accès aux soins et de la désertification médicale. Un exemple réussi là aussi, avec l'initiative prise par la commune de Domats, au nord de l'Yonne, qu'explique son maire, Jean-Pierre Mollet : «*au départ en retraite de notre médecin, nous avons eu l'idée de monter un centre de santé communal et d'y salarier des médecins, les salaires s'équilibrant avec les consultations et l'administratif étant pris en charge par d'autres salariés*». Seule inquiétude aujourd'hui : quel avenir pour les contrats aidés servant à rémunérer le personnel de secrétariat ? L'expérience rencontre le succès et n'a pu qu'être saluée par Alain Juppé pour qui : «*l'une des solutions face au désert médical, est de faciliter les modes collectifs d'exercice de la médecine*». Pas de solution miracle pour autant, la difficulté étant d'inciter de jeunes médecins à s'installer dans les endroits où l'on en a le plus besoin : «*je ne crois pas au système obligatoire. Il faut avant tout trouver un système incitatif, qui passera peut-être par une hausse du prix des consultations, dans les secteurs en tension*».

Présent également, le président de la Chambre des métiers et de l'Artisanat, Jean-François Lemaître, a rappelé quelques chiffres alarmants : «*nous sommes passés en 2 ans dans l'Yonne, de 1300 à 900 apprentis, faute de candidats, alors même que 30% des artisans partiront en retraite dans les 10 ans. Ils sont 40% à être installés à la campagne, pour y maintenir le tissu rural et il n'existe même pas un secrétariat de l'artisanat !*» Un discours entendu par le candidat à la présidentielle : «*24% de taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans en France, contre 7% en Allemagne, où l'apprentissage ne connaît pas le même blocage culturel. Il faut que les professionnels puissent aller dès la classe de 5e, dans les collèges, pour expliquer les métiers*».


Parmi les interlocuteurs du candidat Juppé : Jérôme Louis, entrepreneur auxerrois dans l'Internet et Jean-François Lemaître, président de la Chambre des métiers et de l'artisanat (de gauche à droite).

Proposant de fusionner lycées professionnels et CFA sous l'égide de la Région, «*à condition que les professionnels puissent avoir leur mot à dire sur la définition des filières*».

Avenir des buralistes dans les communes, nombre des chasseurs en diminution, difficulté à recruter du personnel pour le maintien à domicile des personnes âgées… Autant de sujets abordés lors de cette table ronde et condensé d'une «*France rurale*» que semble plébisciter l'ancien Premier Ministre : «*un élément essentiel pour l'équilibre de notre pays. On dit qu'elle est en souffrance, c'est vrai, se sentant parfois abandonnée, voire méprisée par Paris. Il est évident que si on veut une France en forme, il faut que tout le territoire le soit*».

DOMINIQUE BERNERD

Vézelien

# Agriculture et site classé : une cohabitation difficile

Une réunion publique s'est tenue à Montillot le 14 novembre dernier, pour faire le point sur les problématiques environnementales liées à l'exercice de l'agriculture dans le site classé du vézelien



Une réunion qui a fait salle comble.

Signe que le sujet interpelle : la salle des fêtes de Montillot a fait le plein lors de cette soirée organisée par le président de l'instance départementale. Agriculteurs, élus, particuliers, forestiers, viticulteurs…, tous sont en prise directe avec les difficultés et les contraintes environnementales liées au classement du site du Vézelien (*) et sont venus en nombre exposer leurs griefs ou se rassurer. Autant *«d'acteurs qui au quotidien font l'économie du territoire»*, précise André Villiers.

Reposant sur un dispositif datant de 1930 qui a instauré l'inscription des sites et leur classement, le site classé du vézelien concerne une douzaine de communes du territoire, situées autour de Vézelay et de sa basilique. Un périmètre où s'exercent désormais des règles strictes, empêchant en certains cas l'exercice de l'agriculture ou de l'exploitation forestière, selon les différents témoignages apportés. À l'exemple de ce propriétaire d'une plantation d'acacias, cité par le président du Conseil départemental, *«qui décide de les couper sans en demander autorisation et encourt par le fait amendes et peines d'emprisonnement, alors même que c'est une tradition ancestrale relevant de l'activité normale d'une exploitation agricole. On constate que sur un certain nombre de sujets, la raison semble ne plus être de mise…»*

## Considérés comme des délinquants

En cause également, la forme que prennent certains contrôles, relevant pour certains, plus d'une opération pour lutter contre le grand banditisme que d'un caractère pédagogique et sur ce point, André Villiers a tenu à apporter la précision suivante : *«mon propos n'est pas de m'opposer à la loi, «dura lex sed lex», mais il en va de l'acceptabilité collective et sociale du projet, qui appelle de la concertation et du dialogue et non l'agitation d'épouvantails de l'arsenal législatif ou réglementaire. Il ne faudrait pas que le site classé qui est une très belle opération, soit assimilé à une tracasserie supplémentaire et à l'application de normes nouvelles pour le quotidien de ceux qui travaillent sur le territoire…»* Pas question pour autant de scier la branche sur laquelle on est assis, comme l'a fait remarquer une élue de la zone concernée : *«sur le site classé, notre richesse, ce sont nos paysages, tout le monde le sait, alors comment imaginer que l'on veuille les détruire…»* Des territoires que les *«agriculteurs sont les premiers à entretenir, il ne faut pas l'oublier»*, rappelle cet autre intervenant.

Parmi les suggestions émises lors de la soirée : le regroupement de toutes les personnes concernées en une association, pour mieux se défendre et faire entendre leurs propositions. Une idée qui a reçu l'aval du président du Conseil départemental et qui permettra peut-être de renouer un dialogue aujourd'hui bien compromis, avec l'administration.

(*) Les douze communes inscrites au site classé : Domecy sur Cure ; Pierre-Perthuis ; Menades ; Saint-Père ; Asquins ; Tharoiseau ; Vézelay ; Blannay ; Montillot ; Givry ; Foissy-les-Vézelay ; Fontenay-près-Vézelay

DOMINIQUE BERNERD



La réunion était animée par le président du Conseil départemental, André Villiers.

## ▸ Agenda

**06/12 Permanence Apecita**

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra mardi 6 décembre à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37
Email : mel.dijon@apecita.com

**08/12 Formation sur l'entretien des cours d'eau**

La FDSEA de l'Yonne organise une formation gratuite sur le thème «*Comment entretenir un cours d'eau*» le jeudi 8 décembre, de 9h00 à 17h30, en la Salle des Fêtes, Place de l'Eglise à Saint-Clément
Au programme : la présentation de la règlementation et des différents acteurs : loi sur l'eau, classification des cours d'eau ; compréhension du fonctionnement d'un cours d'eau ; appréhender les actions à mener pour réaliser les entretiens et les procédures à mettre en place ; cas pratiques sur le terrain
Responsable de stage : Marie Dullin.
Renseignements et inscriptions au : 03 86 49 48 10 et fdsea.yonne@fdsea89.fr

CRUISER XL
PERFECTIONNISTE DU LIT DE SEMENCES




L'agriculture par passion
HORSCH
www.horsch.com

Vos concessionnaires exclusifs

BOUCHERON SAS
Lézinnes 03 86 75 63 22
BSA Cussy les Forges 03 86 33 11 24

EUROPAGRI
St Clément 03 86 83 02 01
Brienon 03 86 43 07 90

MANIÈRE SARL
Verrey/Salmaise 03 80 35 80 66

DAFP
Toucy 03 86 44 00 77
Venoy 03 86 44 00 19
Sementron 03 86 44 24 16

MALECOT POIRIER Agri
Varennes-Vauzelles 03 86 71 62 90
St. Hilaire en Morvan 03 86 76 16 87

## ▸Agenda

**15/11-08/12 Rencontres *«Bout de silo 2016»* Alysé**

Thème de ces rencontres : «Herbe et maïs 2016, quel potentiel ?», avec un zoom sur les valeurs des céréales 2016 de la zone Alysé. Elles se dérouleront dans l'Yonne, du 15 novembre au 8 décembre, de 14 h à 16 h. Dates des prochaines rencontres :
Jeudi 1er décembre : GAEC du Champ Beaublé, 7 route de Thizy, à Blact (Contact : Ophélie Miguet)
Mardi 6 décembre : GAEC Besson, Les Pulains, à Saint-Sauveur-en-Puisaye (Contact : Paul-André Chapput et Deborah Dorient)
Jeudi 8 décembre : EARL Saint-Jacques, à Bernouil (Contact : Nadège Michelin et Hubert Blaisot)

**13/12 Formation Bio Bourgogne à l'attention des éleveurs**

Bio Bourgogne organise une formation «*Gestion alternative de la santé en élevage de ruminants bio*», mardi 13 décembre, de 9 h à 17 h 30, à l'attention des éleveurs de ruminants récemment convertis à l'agriculture biologique ou d'éleveurs conventionnels souhaitant découvrir d'autres pratiques. Inscriptions avant le 30 novembre. Programme détaillé et renseignements complémentaires auprès de Aurélie Billon, conseillère élevage Bio Bourgogne, au 03 86 72 92 26 ou aurelie.billon@biobourgogne.org

**26/11 Portes Ouvertes à la ferme du Bouy Vieux**

Samedi 26 novembre, de 14 h à 18 h et dimanche 27, de 10 h à 18 h, la ferme du Bouy Vieux de la famille Van't Klooster, en bordure de la RD 140 entre Bienon et Bussy, organise des journées portes Ouvertes. la salle du Ru de Bord accueillera arts de la table, gastronomies, décorations…

**25/11 Maquis 44 à Aillant sur Tholon**

Vendredi 25 novembre, à 19 h, dans la salle multi activités, est organisée une projection du film «*maquis 44*». Ce film a été tourné les 17 et 18 juin, lors de la randonnée spectacle de l'ARORY évoquant avec des comédiens, l'histoire de la résistance locale lors de la seconde guerre mondiale

Chambre d'agriculture 89

# La formation, un outil à votre service

Plusieurs formations, entièrement gratuites, sont mises en place par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, pour accompagner les exploitants, face à la crise




Dans le cadre du plan d'actions mis en place par la Chambre d'agriculture de l'Yonne pour accompagner les agriculteurs face à la crise, une offre de formation spécifique a été conçue. Elle regroupe quatorze formations adaptées à ces problématiques immédiates et de moyen terme. Ces formations feront l'objet d'une prise en charge par le fonds de formation des entrepreneurs du vivant (Vivea). Aucune participation stagiaire ne sera exigée.
Trois grands thèmes ont été identifiés :

### Gestion économique - Stratégie et gestion de l'exploitation

Quel cap pour mon exploitation ? Les 31 janvier et 7 février 2017.
Après avoir identifié les atouts et contraintes de votre exploitation, vous serez accompagné pour mener une réflexion prospective en vue de décider des évolutions pertinentes.
Raisonner autrement mes investissements matériels pour être gagnant, février 2017.
Dans un premier temps, vous évaluerez le risque d'avoir des charges de mécanisation élevées sur votre exploitation. Vous calculerez ensuite des coûts de revient de différents outils. Ainsi, à l'issue de la formation vous aurez identifié les leviers et les pistes d'amélioration de votre parc matériel.
Établir et analyser mes marges brutes avec Mes Parcelles ou sans Mes Parcelles (février 2017).
Vous apprendrez à calculer vos marges brutes lors de la première demi-journée. Vous échangerez lors de la seconde demi-journée avec les autres stagiaires pour identifier des marges de manœuvre quant à vos charges opérationnelles (postes semences, engrais et produits phytosanitaires).
Calculer mes coûts de production : un moyen pour piloter mon entreprise. En grandes cultures le 24 janvier 2017, en viticulture début 2017 et en élevage à définir.
Après le calcul des marges brutes, vous pourrez aller plus loin en calculant vos coûts de production. Cette étape indispensable vous permettra de piloter plus efficacement vos décisions de vente et fixer vos prix.
Gérer ma trésorerie, le 12 décembre 2016.
Cette nouvelle formation vous aidera à construire un budget prévisionnel afin de prévoir votre trésorerie pour l'année. Une partie de la formation (1h 30) sera réalisée à distance à l'issue de la formation via Internet.
Les chiffres clés pour gérer mon exploitation à partir de février 2017.
Au cours de cette formation vous déchiffrerez les documents de gestion de votre entreprise pour en extraire les principales informations et mesurer ainsi la santé financière de votre exploitation

### Gestion de l'humain - Développement des compétences humaines

Comment rester positif dans un contexte difficile ou de crise 5 et 6 décembre 2016.
Cette nouvelle formation vous aidera à identifier les situations de tension et de crise pour les anticiper et être capable de les gérer.
Me préserver et agir en situation de stress 12 et 13 janvier 2017.
À l'issue de ces 2 jours, vous saurez identifier et comprendre les situations de stress et vous appropriez des techniques pour gérer votre stress.
Gestion des aléas climatiques
Anticiper le changement climatique en grandes cultures, 20 janvier 2017.
Au cours de cette journée de formation vous recenserez les risques liés aux aléas climatiques et aux fluctuations de prix pouvant affecter votre exploitation. Vous esquisserez ensuite une stratégie de sécurisation adaptée à votre situation.
(Ré)agir aux aléas climatiques en viticulture Printemps 2017.
Des experts vous aideront à prévenir et à faire face aux aléas climatiques ainsi qu'à identifier les solutions disponibles (administratives et techniques).

## Apprendre à prendre de la hauteur sur les évènements

Cette viticultrice dans le département se félicite d'avoir suivi en début d'année la formation «*Comment me préserver et agir en situation de stress ?*»

**Qu'attendiez-vous de cette formation ?**
*«On a tous des moments de stress et il me paraissait important de savoir ce que l'on définissait exactement sous ce mot et surtout, apprendre comment le gérer après. D'autant que le stress n'est pas forcément lié à l'activité professionnelle, mais peut aussi être lié à l'environnement familial, d'une manière plus globale.»*
**A-t-elle changé quelque chose au quotidien ?**
*«Oui, je parviens beaucoup plus facilement à prendre du recul sur les choses, de la hauteur sur les évènements et ne plus être focalisé sur le problème en question à tout moment. Quand vous êtes confrontée à un grand stress, comme la maladie, en ce qui nous concerne, au point de ne plus parvenir à dormir, cela se gère mieux…»*
**À qui la recommanderiez-vous ?**
*«À tout le monde ! Cela permet de mettre des mots sur les choses et savoir si l'on est en stress ou pas ou si c'est uniquement notre tempérament qui nous joue des tours. Qui aujourd'hui peut dire qu'il ne sera jamais confronté dans sa vie à une situation de crise, qu'elle soit professionnelle ou personnelle… ?»*

## Rentrer à la maison avant 19h30

Éleveur laitier à Lainsecq, Patrice Laurent a suivi la formation «*Conduire sa stratégie d'entreprise*»
**Qu'est-ce qui vous a incité à suivre cette formation ?**
*«D'une manière générale, j'aime bien suivre les formations mises en place par la Chambre d'agriculture. Cela permet dans un premier temps, de sortir du contexte de notre métier et d'autre part, de s'ouvrir aux autres, en faisant très souvent de nouvelles rencontres, du fait qu'elles sont ouvertes à un large public. Je me souviens qu'à cette formation, participaient aussi des éleveurs allaitants, des céréaliers, un éleveur de chèvres… Cela apporte au final un regard plus large sur les problèmes de chacun»*
**Et vis-à-vis de votre exploitation, c'était intéressant d'y participer?**
*«Oui également, d'autant qu'en préambule, le formateur pose une question personnelle à chacun. Pour ma part, c'était : «dois-je ou non continuer l'élevage laitier ?» Une fois la présentation faite de l'exploitation, c'est votre voisin qui porte son regard dessus et après, tout se fait à travers des échanges et des questions. Et l'on s'aperçoit bien souvent que certaines ne nous viennent pas spontanément à l'esprit et ce sont les autres qui nous amènent à réfléchir plus avant sur notre situation personnelle. Sans parler d'œillères, certaines questions simples m'ont été posées que je ne me serai sans doute jamais posées…»*
**Vous étiez-vous fixé un objectif à mettre en œuvre résultant de cette formation ?**
*«Pour ma part, il était simple : «réussir à rentrer quotidiennement à la maison avant 19h30. Il a fallu mettre des choses en place pour cela, mais ça a marché dans un premier temps. C'était bien parti, malheureusement, je suis tombé malade et cela a quelque peu changé les choses…»*


V·MAT Construction
Dallage Béton
Batiments d'élevage - Stockage
Viticole - Méthanisation
Nombreuses références
Zone Actipole - 21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 48 94 - www.vmat.fr
M. STRAUB - 06 83 41 72 77
m.straub@vmat-dallage-chape.fr

Développement économique et social

# Faire émerger tout le potentiel des territoires

**La région Bourgogne-Franche-Comté a invité les acteurs et représentants des territoires de Bourgogne-Franche-Comté à s'approprier le dispositif Emergence qui a fait ses preuves en Franche-Comté. En jeu : la mobilisation de toutes les intelligences et compétences des territoires pour identifier des ressources insoupçonnées et des besoins, et les traduire en actions de développement économique et social.**

Révéler les potentiels des territoires c'est à la fois un formidable enjeu et une possibilité de développement économique et social trop souvent négligée. C'est ce qu'a entrepris la Région Franche-Comté avant qu'elle ne se marie avec sa cousine de Bourgogne, au travers du réseau Emergence, qui accompagne les élus et les porteurs de projet pour identifier des besoins *«émergents»* ou des ressources à valoriser.
L'objectif à terme étant de révéler des ressources, des potentiels de développement et de les transformer en activités économiques pérennes, génératrices d'emplois et sources de dynamisme pour les territoires. Il s'agissait donc à Dole le 14 novembre dernier de *«parler de cette belle histoire»* et de convier les élus et acteurs des territoires de Bourgogne-Franche-Comté à partager ces expériences qui commencent à se concrétiser.

L'enjeu étant que les élus s'approprient cette démarche à vocation économique et sociale. On comptabilise une quinzaine de projets sur la Bourgogne-Franche-Comté et cinq sont suffisamment avancés pour servir de modèles de réflexion.



Pierre -François Bernard, président d'Emergence (FC-Activ) et Marie-Guite Dufay, présidente de la région BFC, espèrent que cette *«belle histoire»* inspirera l'ensemble des territoires de Bourgogne-Franche-Comté.

La démarche *«Emergence»* soutenue et financée par la Région porte ses fruits et elle est reproductible. Pierre-François Bernard, président d'Emergence insiste sur le fait qu'il n'y a a pas *«de territoire sans ressources mais qu'il faut mobiliser des énergies pour identifier ces ressources et identifier les besoins»*. Trois étapes pour Anne-Marie Bailly, d'Emergence : mettre en avant les ressources locales, mobiliser les énergies et les acteurs (décloisonner, ne pas rester entre soi, ouvrir le cercle), rendre le territoire acteur de la démarche et le laisser maître du jeu, dans une stratégie d'accompagnement bien comprise.

Il n'y a pas de recette pour faire émerger les compétences, les projets, les dynamiques, mais il faut savoir que ces réflexions avant de se traduire en actions ont un pas de temps long. Il faut deux ans en moyenne pour faire émerger les idées, définir le potentiel, construire l'offre d'action. Et maintenir les énergies et la dynamique sur le long terme demande une réelle expertise. *«Il faut vraiment en vouloir et y croire»* insiste Anne-Marie Bailly. 25 territoires de BFC étaient représentés à cet après-midi de présentation et de réflexion, avec un fil conducteur martelé par la présidente de région Marie-Guite Dufay *«sortir de l'esprit de chapelle, faire en sorte que tout le monde travaille ensemble, mobiliser les intelligences pour compenser le manque de moyens»*. Au travers d'Emergence (FC-Activ) la Région accompagne une quinzaine de projets par an, sélectionnés sur dossier.

AMK

L'agroécologie en marche en Bourgogne-Franche-Comté

# Ensemble vous êtes sûrs d'aller plus loin

**La Chambre régionale d'agriculture va consacrer un après-midi de réflexion aux démarches collectives initiées par des groupes d'agriculteurs. Les initiatives innovantes ne manquent pas. De la réflexion collective à la mise en oeuvre sur le terrain, les témoignages d'agriculteurs permettront de comprendre et d'intégrer qu'ensemble on va vraiment plus loin et avec plus de chance de réussite.**

L'agroécologie on en parle depuis peu, le mot au pire, irrite et le concept au mieux, déroute. Beaucoup pourtant s'inscrivent dans la réflexion agroécologique sans le savoir. D'ailleurs, contrairement à ce que l'on pense l'agroécologie n'est pas une notion nouvelle. En 1930 cette terminologie désignait *«une discipline scientifique au carrefour de l'écologie et de l'agronomie»*.

Entre temps l'agriculture a suivi une orientation scientifique qui montre aujourd'hui ses limites. Il s'agit donc de réconcilier écologie et agronomie, en considérant les systèmes de production de façon globale et en intégrant dans la réflexion leurs interactions avec l'environnement. L'agroécologie est donc à la fois une discipline scientifique (sur le plan de la recherche), un mouvement qui rassemble des collectifs et un ensemble de pratiques innovantes.

On constate que certains systèmes, en dérogeant à la norme, en réfléchissant autrement, en faisant évoluer leurs pratiques, augmentent leur niveau de performance. En mettant en place des techniques ou des combinaisons de techniques, ils facilitent l'émergence de solutions innovantes pour répondre à des problématiques récurrentes. Comme l'agroécologie est *«en marche en Bourgogne-Franche-Comté»*, ces systèmes sont aussi en marche, en devenir. Souvent basés sur l'échange d'expériences et le partage d'information, ils évoluent au gré des apports de l'expérience. C'est l'analyse constante des écarts entre ce qui est attendu et ce qui est obtenu qui bâtit le système et induit les changements.

L'agroécologie ne se décrète pas, elle s'expérimente au travers des initiatives innovantes, individuelles mais plus souvent collectives, qui amènent une évolution ou un changement des modèles de production, des pratiques et des techniques. Ainsi, rien ne sert de baisser les phytos si tout le système de culture est construit autour des phytos.

La dynamique agroécologique passe plus souvent par le collectif, dans la logique des GIEE notamment, car à plusieurs on se donne plus de chance d'évoluer et de réussir, avec moins de risque. C'est toute l'ambition de cet après-midi de réflexion, organisé par la Chambre régionale d'agriculture, soutenu par la Draaf et la Région Bourgogne Franche-Comté que de démontrer qu' *«Ensemble on va plus loin»*. Tout agriculteur déjà engagé ou qui voudrait s'engager dans une démarche Dephy, Geda, Ceta, GIEE... en Bourgogne Franche-Comté pourra y trouver matière à réfléchir et à agir. Au travers des différents témoignages de producteurs et de la grande diversité des actions initiées par des collectifs d'agriculteurs, chacun comprendra mieux qu'une réflexion collective bien conduite peut permettre de structurer et de consolider un projet. Un projet à plus ou moins long terme, qui va amener à repenser le système de production dans son ensemble, pour aller plus loin, répondre à de nouveaux enjeux, mais surtout pour faire mieux.




Mardi 29 novembre au Legta de Quetigny en Côte d'Or. Accueil : 13h30 - Clôture : 16h30.
Réservation obligatoire par mail : sylvie.vicente@bfc.fr
Tel. : 03 80 48 43 10

AMK

# S'y retrouver dans la jungle des transmissions intégrales

Derrière la notion de transmission intégrale, se cachent différentes catégories de transmissions. Petit éclairage.


Photo : Volkswagen

On distingue trois catégories de transmissions intégrales.

Qui dit SUV et cross-over dit généralement 4X4, même si la très grande majorité des véhicules vendus sous cette appellation sont en réalité des 4X2, c'est-à-dire des automobiles à deux roues motrices avant.
Les constructeurs qui commercialisent un ou des SUV jouent habilement sur la notion un peu floue de véhicule à quatre roues motrices, au point d'être susceptibles de faire prendre au chaland son dispositif 4x4 basique pour un système hautement élaboré. Pour savoir réellement quel véhicule à *«traction intégrale»* on achète, et quels sont les avantages et les inconvénients de tel ou tel mécanisme, il convient donc de se documenter sur celui qui est monté sur le véhicule choisi.

## Du 4x4 au… 4x4

Il existe trois types de transmission intégrale, qui sont loin d'offrir les mêmes garanties de bonne motricité sur une surface dont l'adhérence est dégradée, ou carrément précaire.

• La transmission dite *«semi-permanente»* comporte, via un viscocoupleur central (qui peut être, aussi, un dispositif d'embrayage multidisque), un système de transfert des couples piloté automatiquement, à l'aide d'un calculateur électronique. En condition de circulation normale, le véhicule roule à 90 % en mode «traction», et à 10 % en mode «propulsion». En cas de déficit d'adhérence sur le train arrière, tout ou partie du couple est transféré sur les roues les moins adhérentes, jusqu'à inverser complètement les pourcentages précités. Avantage de cette chaîne dite cinématique, sa simplicité de conception et de fonctionnement, et sa gestion automatique qui ne nécessite aucune intervention du conducteur. Inconvénient : la simplicité de conception et de fonctionnement ! En effet, si la motricité peut s'en trouver améliorée dans les cas bénins, c'est une autre histoire lorsque les pertes d'adhérence sont importantes, et répétées. Le calculateur est alors submergé d'informations plus ou moins contradictoires, et le 4x4 n'est plus qu'un «deux fois 4x2» à la motricité aléatoire… Reste que certaines transmissions semi-permanentes bénéficient de l'aide d'un blocage de l'élément central de répartition, qui les rapproche de la transmission intégrale permanente.

• Le second type de transmission intégrale est dite *«permanente»*, puisque dans ce cas, le véhicule dispose d'un différentiel entre les ponts avant et arrière, différentiel qui, sauf indication contraire, peut être bloqué en cas de problème d'adhérence. Les quatre roues sont alors effectivement motrices, avec une répartition des couples généralement comprise entre 40/60 % et 50/50 %. Il est évident que la transmission intégrale permanente, qui permet d'évoluer dans des conditions de motricité supérieures, sinon idéales, est de très loin préférable à la solution bâtarde de la semi-permanente. Mais elle est mécaniquement plus complexe, donc plus chère, ce qui se répercute logiquement sur le prix du véhicule. En outre, différentiel central bloqué, le surcroît d'adhérence des quatre roues entraîne une notable surconsommation de carburant.

• Le troisième dispositif est, lui, totalement dédié à l'adhérence maximum, notamment lorsqu'on évolue en tout-terrain, ou lorsque les conditions de route rendent celle-ci impraticable aux autres véhicules, y compris aux 4x4 précédemment cités. Autrefois munis d'un système 4x2/4x4 avec enclenchement du pont avant, les véhicules qui offrent aujourd'hui ce type de transmission intégrale sont, le plus souvent, des permanents, qui ajoutent à la possibilité d'évoluer avec une répartition égale des couples entre les deux trains, par blocage commandé du différentiel central, toute une batterie de solutions techniques propices à une motricité maximum. Par exemple, la possibilité de bloquer les différentiels avant et/ou arrière, et la présence d'une boîte de transfert qui permet d'obtenir une réduction des rapports de boîte. Ceci permet de multiplier par deux (ou plus) la force des couples susceptible alors de vaincre un obstacle, de grimper une rampe très pentue, et d'en descendre en profitant d'une vitesse réduite et constante, ou encore d'évoluer sur un sol très peu adhérent. Inconvénient, ce type de chaîne cinématique complexe peut entraîner des problèmes de fiabilité, notamment électroniques, de surconsommation importante, et surtout, elle est aujourd'hui réservée à des véhicules chers, à quelques exceptions près…
Pour un usage au quotidien et sauf absolue nécessité, on votera pour la seconde catégorie, sachant que la solution 4X4 *«pure et dure»* devient la règle sur certains véhicules de haut de gamme, ou spécifiquement dédiés au labeur, comme les Toyota Land Cruiser, les Land Rover Defender ou Range Rover, les Jeep Grand Cherokee ou Wrangler.

Dacia Duster 4x4 disponibles



à partir de 15 300 €HT

2 places
TVA récupérable
4 roues motrices
finition Ambiance

Auto Centre BOSSER
Zone commerciale - 21210 Saulieu
03 80 90 50 39 - 06 79 26 41 94
autobosser.com

# Les utilitaires à la française ont la cote

Plébiscitées, les plateformes des véhicules utilitaires français se retrouvent également sous le pavillon d'autres marques.


Photo : Renault

Renault Kanggo et Mercédès Citan sont produites sur les mêmes lignes d'assemblage à Sandouville (Seine-Maritime).

Les partenariats entre marques sont monnaie courante en automobiles : les exemples ne manquent pas. Dans ce contexte, les constructeurs français se distinguent sur le marché des fourgons et fourgonnettes et s'en sont fait une spécialité. Basée à Batilly, à 20 km de Metz, la Sovab (Renault) produit les Master, mais également depuis 2010 les Opel Movano et les Nissan NV400 depuis 2011. Fruit d'une alliance depuis 2010 - Renault et Nissan détiennent 1,55 % de Daimler, maison-mère de Mercédès, qui détient 3,1 % de l'Alliance Renault-Nissan - les fourgonnettes Citan du constructeur allemand sont construites sur les mêmes chaînes de Maubeuge que les Renault Kangoo.
Et l'année 2016 continue sur cette même lancée. Le nouveau Toyota ProAce est désormais construit sur les mêmes lignes de Sevel Nord, près de Valenciennes, que les toutes nouvelles générations de Peugeot Expert et Citroën Jumpy. Succédant au Scudo (construit depuis 1995 par PSA à Sevel Nord), le Fiat Talento II est désormais assemblé dans l'usine Renault de Sandouville près du Havre, d'où sortent déjà le Trafic et certains modèles d'Opel Vivaro. Ils seront rejoints par le nouveau Nissan NV300 en fin d'année. Enfin, à l'horizon 2018, outre les futurs Citroën Berlingo et Peugeot Partner, sortiront de l'usine espagnole de PSA à Vigo les nouvelles fourgonnettes Opel. Elles seront rejointes par les descendantes des fourgonnettes compactes Citroën Nemo et Peugeot Partner Teepee, jusque-là construites par Fiat en Turquie.

Les **Nouveautés** • Les **Nouveautés** • Les **Nouveautés** • Les **Nouveautés** • Les **N**

## **Fiat** Le Fiorino restylé



Photo: Fiat

**Concordant avec la généralisation du passage aux normes Euro 6 (diesel 80 ou 95 ch, essence 77 ch) , la troisième génération de Fiorino bénéficie d'un restylage avec un nouveau bouclier, des projecteurs redessinés et d'un écran central cinq pouces compatible Bluetooth.**

## **Fiat** Le Talento succède au Scudo



Photo: Fiat

**Fiat lance le successeur du Scudo, qui était construit par PSA. Baptisé Talento, il sort des mêmes lignes de Sandouville (Renault) que le Trafic III et en reprend les grandes caractéristiques, notamment les moteurs diesel 1,6 l simple et double turbo délivrant jusqu'à 145 ch.**

## **Ford** Nouveau look pour le Ranger



Photo: Ford

**Le pick-up le plus vendu en France profite d'un restylage pour faire face à une concurrence plus affûtée. Il adopte une nouvelle déclinaison du moteur 2,2 TDCi dont la puissance gagne 10 ch pour atteindre 160 ch (couple de 385 Nm à 1 500 tr/min), tout en consommant moins. Il accueille un stop&start et une direction à assistance électrique.**
**L'habitacle est modernisé avec une planche de bord redessinée intégrant un écran tactile de 8 pouces à partir de la finition Limited. Le Ranger adopte de nouveaux équipements : régulateur de vitesse adaptatif, lecture des panneaux, aide au démarrage en côte.**



Photo: Ford

Terres de Bourgogne

Retrouvez tous nos dossiers
www.agribourgogne.fr/dossier



Nouveautés • Les Nouveautés • Les Nouveautés • Les Nouveautés • Les Nouveau

## Mitsubichi et Fiat La nouvelle mouture du L200 également aux couleurs Fiat



Photo: L.Vimond

Doté d'une motorisation diesel 2,4 litres, le nouveau L200 développe 154 ou 181 ch tout en diminuant de 17 % les émissions de CO2 par rapport à son prédécesseur. Il dispose d'une nouvelle boîte de vitesses manuelle à six rapports ou d'une version automatique à cinq rapports. Pourvue d'une boîte courte, la transmission Super Select 4WD II propose un contrôle électronique de la motricité.
Conservant ses dimensions extérieures semblables et son faible rayon de braquage de 5,90 m, le L200 s'appuie sur un châssis 7% plus rigide et propose une meilleure position de conduite, un confort accru, ainsi qu'une meilleure isolation acoustique et vibratoire.
Doté d'un look modernisé, de projecteurs au xénon et de feux de jour à led, cette dernière génération se voit proposer de nombreux équipements, comme l'avertisseur de changement de file, l'aide à la stabilité de la remorque, l'aide au démarrage en côte, la caméra de recul ou encore le régulateur-limiteur de vitesse.
Ajoutons sur la version King-Cab l'arrivée de portes à ouverture antagonistes pour accéder aux places arrière.
Cette nouvelle génération de pick-up se retrouve depuis mai 2016 sous le blason Fiat derrière l'appellation Fullback.




Photo: Fiat

## Nissan Nouveau NP300 Navara



Photo: Nissan

Disposant d'un design hérité des cross-over Qashqaï et Juke, le nouveau Nissan NP 300 Navara propose un profil plus aérodynamique. Pouvant porter jusqu'à 1 tonne et tracter jusqu'à 3,5 tonnes, il abrite un bloc 2,3 l dCi, jusqu'à 24 % plus sobre que son prédécesseur, décliné en deux puissances de 160 et 190 ch. Les transmissions deux ou quatre roues motrices se combinent à une boîte de 6 vitesses manuelle ou automatique à sept rapports. Dorénavant, un différentiel à glissement limité électronique assure la traction optimale sur les terrains délicats, combiné à un limiteur de vitesse en descente sur les versions à quatre roues motrices. La version King-Cab dispose d'un empattement réduit de 50 mm (rayon de braquage de 6,20 m), tandis que la Double-Cab adopte une nouvelle suspension arrière à cinq bras en lieu et place des lames ressorts et bénéficie d'une caisse rallongée de 67 mm.
Ce pick-up dispose également du freinage d'urgence autonome, de l'AVM-Vision 360° à quatre caméras et de projecteurs leds.
Proposé en cinq finitions, le Navara est garanti cinq ans ou 160 000 km.

## Volkswagen Peu de changement en apparence pour le Transporter T6



Photo: Volkswagen

Élue véhicule utilitaire de l'année 2016, la sixième génération du célèbre Transporter est fidèle au conservatisme de la marque allemande en termes de design.
Les modifications se limitent à la face avant et aux feux arrière. Les évolutions majeures profitent surtout aux trains roulants et à l'insonorisation.
Le T6 offre ainsi un meilleur agrément de conduite que son prédécesseur.
Une seule motorisation est désormais proposée, le 2 l TDI qui se décline en cinq puissances (102, 140, 150, 180 et 204 ch) dont certaines peuvent être associées à la boîte double embrayage DSG et à la transmission intégrale 4Motion.
Dans l'habitacle, la planche de bord fait peau neuve. Elle accueille de nombreux rangements et peut recevoir de nouveaux équipements de confort et de sécurité : écran tactile avec navigation et trafic en temps réel, dispositif de surveillance d'angle mort, régulateur de vitesse adaptatif ou encore d'une caméra de recul…
Conservant la caisse du T5, le T6 est proposé en deux longueurs et trois hauteurs, avec des versions vitrées ou non. Suivant les modèles, la charge utile varie de 700 à 1300 kg.

Découvrez notre gamme de **véhicules utilitaires Peugeot**



**PEUGEOT CATAR** 102, rue Henry Bouquillard 58000 NEVERS - 03 86 93 45 45
**PEUGEOT CORAD** Quai de l'Europe 58300 DECIZE - 03 86 93 45 35

**MOTION & EMOTION**

PEUGEOT

utés • Les **Nouveautés** • Les **Nouveautés** • Les **Nouveautés** • Les **Nouveautés**

## Peugeot-Citroën-Toyota Nouvelle génération d'Expert, de Jumpy et de ProAce

**Offrant une capacité de traction de 2,5 tonnes et une charge utile de 1,4 tonne, ces nouvelles camionnettes compactes se déclinent en trois longueurs de 4,60, 4,95 et 5,30 m (soit une longueur utile de 3,32 à 4,02 m) et en cinq motorisations diesel. Le bloc 1,6 l de 95 ch s'accompagne d'une transmission manuelle à 5 vitesses ou d'une boîte pilotée ETG6 à six rapports. Le bloc 1,6 litres 115 ch et les 2 litres 120 et 150 ch accèdent à une boîte manuelle à 6 vitesses, tandis que le moteur 2 litres de 180 ch se combine à une boîte automatique EAT6 à six rapports. Toutes ces motorisations répondent aux normes Euro 6 grâce à un SCR et un FAP. D'une capacité de 22,4 litres, le réservoir d'AdBlue offre une autonomie de 15 000 km. Autre nouveauté, les portes latérales coulissantes mains libres permettent à un opérateur ayant les bras chargés et la clé dans la poche d'ouvrir les portes électriques d'un simple mouvement de pied. Si l'opérateur s'éloigne, les portes se ferment. Outre les rangements (49 l au total), l'habitacle propose un écran tactile de 7 pouces sur lequel il est possible de transposer les applications du smartphone, mais également une surveillance d'angle mort. En option, le pack Safety propose la lecture des panneaux, la préconisation de limite de vitesse, l'alerte attention conducteur, l'alerte de franchissement involotaire de ligne, tandis que le pack Drive Assist intègre le régulateur de vitesse actif, le Distance Alert et le freinage automatique d'urgence.**



Photo: Peugeot



Photo: Citroën



Photo: Toyota

## Volkswagen Le Caddy Alltrack remplace le Cross Caddy

**Reconnaissable à ses passages de roue et ses bas de caisse de couleur noire, le Caddy Alltrack reprend de nombreux codes du reste de l'offre Alltrack de la marque. Il est proposé avec quatre motorisations diesel de 75 à 150 ch, trois essence de 84 et 125 ch et une au gaz naturel 110 ch., ainsi qu'avec des boîtes mécaniques à cinq et six vitesses ou des boîtes DSG à six ou sept rapports. En option, le Caddy Alltrack reçoit une transmission intégrale 4Motion.**






## Toyota Huitième Hilux



Photo: Toyota

**Avec sa nouvelle face avant plus agressive, le Toyota Hilux se décline en trois types de cabine : simple à deux places, cabine approfondie (avec deux strapontins à l'arrière et de nouvelles portes antagonistes pour y accéder) et double cabine à cinq places. L'Hilux affiche une longueur de 5,34 m et sa benne une longueur utile de 1,49 m en version double cabine. La largeur utile est annoncée à 1,64 m, ce qui est remarquable.**
**Dans l'habitacle, ce pick-up adopte une planche de bord et une position de conduite digne des derniers SUV. En finition haute, le Hilux multiplie les équipements high-tech : clé mains libres, écran tactile de 7 pouces, sellerie cuir, sièges avant électriques et chauffants. En option, le pack Toyota Safety Sense regroupe l'alerte de franchissement de ligne, le freinage d'urgence automatique et la lecture des panneaux.**
**Le Toyota Hilux propose désormais une seule motorisation : le nouveau 2,4 l diesel développant 150 ch (400 Nm de couple entre 1 600 et 2 000 tr/min). Disponible en 4x2 dans sa version simple cabine, il se décline aussi en 4x4 et en 4x4 à boîte automatique. Ces deux dernières versions font grimper le poids remorquable de 2,8 à 3,2 tonnes. Le Hilux reste fidèle à une certaine rusticité technique. Sa transmission intégrale est enclenchable et son essieu arrière est rigide à lames.**
**Il propose une gamme de vitesses courtes, un différentiel arrière à glissement limité et une garde au sol frisant les 30cm.**




FOUCHER
03 86 46 83 84 03 86 64 96 96 03 86 34 18 31
Auxerre - Sens - Avallon
www.groupe-foucher.fr

Ovins

# Quels leviers pour une production de viande ovine dynamique en 2025 ?

Malgré un contexte favorable, la production ovine continue de décliner. L'Institut de l'élevage s'est penché sur la question.


J.-C. Gutner

La production et la consommation françaises de viande ovine ne cessent de chuter. La France est très déficitaire en viande ovine et en importe 57 % de sa consommation. Face à ce constat, l'Institut de l'élevage a engagé des réflexions pour en conserver une production significative.

Cheptel en baisse, épizooties, loup et consommation en berne d'un côté, atouts agroécologiques et amélioration des revenus de l'autre... les signaux sont contradictoires pour la filière ovine française.

L'Institut de l'élevage avec le soutien financier de FranceAgriMer propose une réflexion sur l'avenir de la production ovine en France à l'horizon 2025, en s'appuyant sur les enseignements d'études menées durant les années 2015 et 2016. *«Nous avons réalisé une synthèse nationale, issue d'ateliers de prospective où nous avons proposé à des éleveurs d'échanger afin d'identifier des leviers prioritaires pour conserver une production significative de viande ovine, dans différentes régions comme Angers, Nancy, Limoges, Brioude, Gramat ou encore Sisteron et différents scénarii»*, explique Eva Groshens du département économie de l'Institut de l'élevage.

## Forces et faiblesses

Avant de débattre sur les différents scénarii possibles, une réflexion a été engagée sur les forces et faiblesses de la production. *«Il en ressort que, si la production ovine trouve sa place grâce à son adaptabilité, il existe une forte hétérogénéité entre les éleveurs rendant difficile l'émergence d'une dynamique collective. Il s'avère également que les niveaux de revenu restent insuffisants. Par ailleurs, si l'environnement technique est plutôt favorable, l'ovin est sous-représenté dans la formation. Par contre, les filières sont présentes, dynamiques et plutôt complètes. Enfin, l'évolution de la consommation nationale reste l'un des deux points de fragilité avec la production qui inquiètent le plus les éleveurs»*.

Ensuite, les éleveurs ont pu interagir sur différents scénarii, dont celui, en 2025 où tout irait bien, comment cela se traduirait ? Différentes réponses ont été données mais certains points, dans tous les ateliers, revenaient systématiquement. *«Ainsi, dans ce futur optimiste, le revenu est en cohérence avec le travail tant quantitatif que qualitatif, le travail est simplifié, l'éleveur s'inscrit dans un collectif, la consommation augmente, le prix est rémunérateur et la société reconnaît l'utilité de l'élevage ovin. Cette réflexion permet d'avoir une vision de l'objectif à rechercher»*, note Eva Grohens.

## Une synthèse d'actions

Le même travail a été demandé autour de différents scénarii : tendanciel, morose, crise... *«Ce qui a permis de définir un certain nombre d'actions à engager pour tendre vers une production dynamique. À commencer par la consommation»*. Pour une reprise à long terme, les éleveurs proposent de mettre en avant l'agneau grâce à une communication nationale, tout en faisant connaître la production régionale et d'offrir un produit adapté à la demande, en innovant. D'autre part, le travail d'optimisation des filières doit se poursuivre. C'est-à-dire, sécuriser l'aval (implication des éleveurs), distribuer l'agneau à un prix accepté par le consommateur et proposer une offre régulière (organisation collective forte). Les actions doivent ensuite se porter sur la production autrement dit, disposer d'exploitations viables et vivables pour attirer des exploitants. Selon les éleveurs, pour atteindre cet objectif, il est essentiel de prévoir un réseau de conseillers spécialistes, technique, économique, organisation du travail, davantage d'échanges entre producteurs, une réduction des coûts de production, des prix (contractualisation, co-produits), et enfin d'avoir un lobby européen et français pour une PAC soutenant le revenu et incitant à la production.

CYRIELLE DELISLE

### *«Où va l'agneau ?»*

**En 2015, une étude *«où va l'agneau ?»*, financée par Interbev ovins, a été conduite afin d'analyser de manière quantitative et qualitative les flux de viande ovine existant dans les différents circuits français de commercialisation, en 2014. *«Les premières conclusions montrent que l'import répond davantage, en termes de prix et de standardisation des produits, à la demande de la RHD et à l'entrée de gamme de la GMS. L'agneau français se retrouve en concurrence directe avec l'import. Il y a en revanche une place pour l'agneau français sous SIQO (signe d'identification officiel de la qualité et de l'origine) et les agneaux standards aux carcasses bouchères, en boucherie et dans les rayons traditionnels des GMS et pour les agneaux CCP dans une commercialisation en libre-service en GMS»*, observe Marie Carlier de l'Institut de l'élevage.**

Formations

## Gestion alternative de la santé en élevage de ruminants bio

Vous êtes éleveur de ruminants récemment converti à l'agriculture biologique ou éleveur conventionnel souhaitant découvrir d'autres pratiques ? Vous souhaitez améliorer la maîtrise de l'état de santé de vos animaux par une connaissance approfondie des risques pathologiques, des pratiques préventives et des médecines naturelles ?

Bio Bourgogne organise une formation sur la gestion alternative de la santé en élevage de ruminants bio le lundi 12 décembre de 9 h à 17h30 en Côte d'Or et le mardi 13 décembre de 9h à 17h30 dans l'Yonne

Au programme :

- Connaître le fonctionnement du système immunitaire des ruminants afin de pouvoir le stimuler : liens avec les pratiques d'élevage et le cadre de vie des animaux (ambiance des bâtiments, stress...)
- Développer l'immunité de barrière de ses animaux d'élevage :
- Mise en place d'un équilibre microbien dans l'élevage, construction des flores bactériennes
- Rôle de l'alimentation dans l'immunité, en particulier chez les jeunes animaux
- Développer l'immunité cellulaire de ses animaux d'élevage : construction de l'immunité du veau, complémentation en oligo-éléments, minéraux et vitamines
- Utiliser les techniques alternatives en santé animale :
  * Panorama des différentes méthodes alternatives existantes
  * Utilisation en combinaison des principes de prévention et de développement de l'immunité vus dans les séquences précédentes

Intervenant : Dr vétérinaire Gilles Grosmond, Hippolab

Formation gratuite.

Inscriptions avant le 30 novembre, programme détaillé et renseignements complémentaires auprès de Aurélie Billon, conseillère élevage à Bio Bourgogne - 03 86 72 92 26 ou aurelie.billon@biobourgogne.org

Chronique ovine

# Un logiciel de gestion troupeau pour simplifier le travail

Parce qu'ils sont disponibles sur un smartphone, une tablette ou un ordinateur portable, les logiciels de gestion de troupeau sont utilisables directement en bergerie. Il faut compter à partir de 200 € pour la licence (sans le lecteur électronique), coût auquel il faut ajouter celui de la maintenance annuelle à partir de 60 € par an. Les lecteurs sont commercialisés à partir de 200 € HT.

L'utilisation d'un logiciel de troupeau a plusieurs avantages. En premier lieu, il permet de gagner du temps. Par exemple, les bons d'enlèvement des agneaux se font rapidement.

## Plus d'erreur de numéro

Les données du troupeau sont également plus fiables. Ainsi, il n'y a plus d'erreur de numéro sur le carnet d'agnelage. D'autre part, les données sont immédiatement valorisables. Les agnelles sont choisies facilement sur les performances de leur mère sur toute leur carrière. Le tri des brebis improductives et à problèmes est également facile. Enfin, le logiciel peut également s'avérer d'une aide précieuse vis-à-vis de la réglementation. Par exemple, le carnet d'agnelage est à jour : il sert de document de pose des boucles, de cahier sanitaire …. En cas de contrôle, les informations demandées sont immédiatement disponibles. Pour en savoir plus, une fiche technique la lettre technique des éleveurs ovins n°26 *«spéciale logiciel de gestion de troupeau»* est à votre disposition sur www.idele.fr et www.inn-ovin.fr.


Les données du troupeau sont mieux valorisées.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT, INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO

Féverole de printemps

# Choisir sa variété pour la campagne 2017

Cette année, de nouvelles variétés de féverole de printemps se montrent plus productives que la référence Espresso. Néanmoins d'autres critères sont également à prendre en compte : la tenue de tige et le taux de protéines.

## Regroupement national

Cette année le réseau Terres Inovia était composé de 16 essais valides avec l'évaluation de 9 variétés, dont deux inscrites en 2016 en Pologne (Fernando, Amigo) et trois inscrites en 2016 au catalogue français (Nakka, Trumpet, Scoop).

Le niveau de rendement 2016 est environ de 6 q/ha supérieur à 2015. Au niveau des variétés testées les deux années, seule la variété Espresso décroche pour cette campagne.

## Variétés référentes

**Tiffany**, variété à faible teneur en vicine-convicine et riche en protéines sort largement en tête en 2016, avec un PMG voisin de 531 g. Elle s'était déjà bien comportée en 2015. C'est une valeur sûre.

**Espresso,** qui était une référence depuis plusieurs années, décroche cette année. À l'inverse, **Boxer et Fanfare** obtiennent toujours des résultats très satisfaisants.

## Nouveautés

**Trumpet**, variétés à petites graines (482 g) et plutôt courte à la récolte (140 cm), se comporte très bien dans le réseau. Sa teneur en protéines est moyenne.



L. Jung, Terres Inovia

**Scoop**, variété à grosses graines (578 g) et haute (154 cm), obtient de bons résultats.

**Nakka**, variété courte (138 cm) à la récolte et précoce, possède une bonne teneur en protéines (30,6%) mais déçoit en rendement.

Enfin, Amigo et Fernando, deux variétés à fleurs blanches, inscrites en Pologne, présentent un faible potentiel de rendement mais des teneurs en protéines très élevées.

## Au niveau régional

Les tendances observées au niveau national se confirment dans les deux regroupements régionaux, comme l'attestent les graphiques ci-après.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des résultats et caractéristiques des variétés dans la rubrique féverole - variétés sur www.terres.inovia.fr.

F. Boizet – D. De Fornel
Terres Inovia

▶ Des professionnels à votre service

DESTOCKAGE tubulaires JOURDAIN
• Cornadis tous modèles
• Barrières, auges, etc
Dans la limite des stocks disponibles
ETS LEVEQUE 21 Saffres 03 80 49 63 86

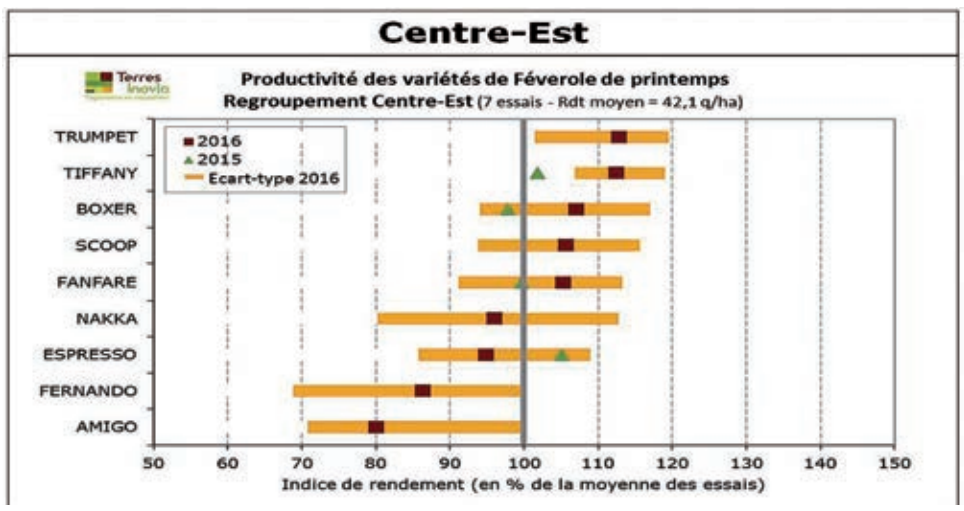
Panneaux sandwichs
Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères Le PRO de la tôle
58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

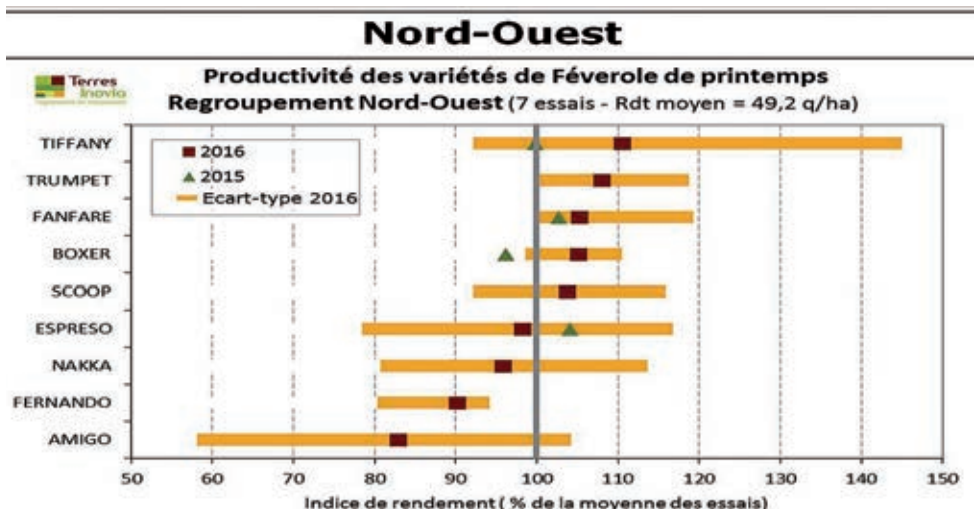
VIDEO SURVEILLANCE & PROTECTION
www.camerail.com
NOUVEAUTES 2016
CAMÉRAIL Sur le terrain. Avec vous !
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

L'Eleveur Bourguignon
PROMO sur l'éclairage à induction économie
jusqu'au 16/12/2016
JP. Clerget. 06 80 34 11 73
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

| | | Nord-Ouest | Centre-Est |
|---|---|---|---|
| **Valeurs sûres** | *3 ans et +* | Fanfare<br>Tiffany<br>Espresso | Fanfare<br>Tiffany<br>Espresso |
| **A confirmer** | *2 ans* | Boxer | Boxer |
| **A suivre** | *1 an* | Trumpet<br>Scoop | Trumpet<br>Scoop |




NOUVEAUX MAXXUM®
FAUCHEZ VOS PRAIRIES… ET VOS FACTURES DE FUEL
La nouvelle gamme Maxxum® (115-150 ch) peut se targuer d'avoir les meilleures performances de sa catégorie grâce à ses moteurs (4,5 à 6,7 L) spécialement conçus pour générer plus de puissance tout en optimisant en permanence la consommation. De plus, avec leurs réservoirs plus grands – fuel jusqu'à 230 L et urée 39,5 L – ces nouveaux Maxxum® peuvent travailler toute une journée sans s'arrêter afin d'assurer vos chantiers les plus urgents. Tout cela dans un confort rendu optimal grâce à leur toute nouvelle cabine et leur éclairage à LED.
www.caseih.com



CASE IH AGRICULTURE
POUR CEUX QUI EXIGENT PLUS

VOS CONCESSIONNAIRES
Ets MARECHAL
58 - Donzy 03 86 39 30 51
58 Corbigny 03 86 20 04 78
18 St Satur 02 48 54 12 97
Ets VEZIN
58 Sermoise 03 86 90 98 98
18 Torteron 02 48 76 41 64
Ets VIARD
71 Cressy/Somme 03 85 84 88 10

Rejoignez TdB sur Google+
Rejoignez TdB sur Twitter
Rejoignez TdB sur facebook

# Bovins

## Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

| Marchés | cat. | Sancoins 21/11/2016 | Bourg-en-Bresse 22/11/2016 | St Christophe-en B. 16/11/2016 | National 16/11 au 22/11/16 |
|---|---|---|---|---|---|
| Vaches viande (V) | U | - | 3,40 € | 4,04 € | 3,84 € |
| | R | 3,45 € | 2,95 € | 3,63 € | 3,43€ |
| | O | - | NC | - | 2,97 € |
| Vaches mixte (M) | R | - | NC | - | 3,10 € |
| | O | 2,75 € | 2,65 € | - | 2,82 € |
| Vaches lait (L) | O | | NC | - | 2,50 € |
| | P | 2,32 € | 2,05 € | - | 2,19 € |
| Génisses VML | U | - | 4,20 € | 4,70 € | 4,19 € |
| | R | - | 3,55 € | 3,81 € | 3,51 € |
| | O | - | 2,80 € | - | 2,85 € |
| Taureaux VML | URO | - | 2,20 € | 2,59 € | 2,41 € |

VML : *type viande , mixte et lait*

# Tendances locales

## Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 22/11/2016

| | E | U | R | |
|---|---|---|---|---|
| **Broutards 6-12 mois** | | | | |
| -200 kg | - | 3,26 | - | |
| 200-250 kg | - | 2,87 | - | |
| 250-300 kg | - | - | 2,60 | |
| 300-350 kg | - | 2,66 | 2,49 | |
| 350-400 kg | - | 2,56 | 2,41 | |
| 400-450 kg | - | 2,50 | 2,35 | |
| 450-500 kg | - | 2,43 | 2,33 | |
| **Laitonnes 6-12 mois** | E | U | R | |
| -200 kg | - | - | - | |
| 200-250 kg | - | - | 2,46 | |
| 250-300 kg | 3,14 | 2,54 | 2,35 | |
| 300-350 kg | - | 2,54 | 2,43 | |
| 350-400 kg | - | 2,48 | 2,39 | |
| **Taurillons 12-18 mois** | E | U | R | |
| 300-350 kg | - | 2,46 | 2,23 | |
| 350-400 kg | - | 2,39 | - | |
| 400-450 kg | - | 2,25 | - | |
| 450-500 kg | - | - | - | |
| 500-600 kg | - | - | - | |
| 600 kg et + | - | - | - | |
| **Génisses 12-24 mois** | E | U | R | |
| 300-350 kg | - | - | - | |
| 350-400 kg | - | - | 2,21 | |
| 400-450 kg | - | - | 2,18 | |
| 450 kg et + | - | 2,12 | - | |
| **Taureaux** | E | U | R | |
| +500 kg | - | - | - | |
| **Vaches** | E | U | R | O |
| - 5 ans | - | 1,86 | 1,67 | 1,48 |
| 5 -10 ans | - | 1,82 | 1,65 | 1,48 |
| +10 ans | - | 1,73 | 1,60 | 1,37 |
| **Génisses** | E | U | R | |
| 24-36 mois | 2,54 | 2,06 | 1,79 | |

Bovins : 1323
Apports corrects. 81% de vendus.

**BROUTARDS :** Les cours sont reconduits grâce à une offre régionale recherchée par les acheteurs et qui reste de bonne qualité. Les lots médiocres et non vaccinés restent difficiles à commercialiser.

**LAITONNES :** L'offre s'intensifie. Les cours sont reconduits mais plafonnent dans la marchandise italienne (<280 kg et FCOP > 10 jours). Placement toujours dificile en sujets non vaccinés FCO.

**GÉNISSES 18 MOIS :** Cours reconduits en italennes.

**VACHES :** Présentation de qualité globalement médiocre, rendant la vente plus lente et difficile. Les besoins continuent de s'orienter sur les sujets proches de la finition, insuffisamment représentés.

**NB :** La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

## Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 21/11/2016

| | Prix moy. *(animal)* | Prix moy. *(kg)* |
|---|---|---|
| **Bovins (270)** | | |
| **Broutard** | | |
| 205 à 395 kg | 620 - 940 | 2,36 - 3,02 |
| 410 à 460 kg | 970 - 1080 | 2,28 - 2,40 |
| **Laitonnes** | | |
| 205 à 285 kg | 500 - 650 | 2,29 - 2,43 |
| 290 à 320 kg | 720 - 750 | 2,35 - 2,37 |
| **Taureaux** | | |
| 575 à 955 kg | - | - |
| **Génisses** | | |
| 275 à 425 kg (16-24mois) | - | - |
| 590 à 740 kg (24-36mois) | 1060 - 1460 | 1,80 - 2,01 |
| **Vaches** | | |
| Vaches légères | 800 - 1050 | |
| Vaches entre deux | 1080 - 1290 | |
| Vaches lourdes | 1350 - 1550 | |

Vente plus rapide et globale en broutards à des tarifs plus fermes en supérieurs jusqu'à 420 kg. Cours reconduits en lourds. En laitonnes, vente plus calme à des tarifs orientés à la baisse. Les femelles lourdes restent plus recherchées mais sont peu représentées cette semaine
En vaches, la présentation est de meilleure qualité avec des animaux plus lourds et plus viandés cette semaine entraînant une vente quasi-totale à des tarifs plus fermes.

**Bovins gras : 6**
Vente globale à des tarifs fermes

**Prochain marché bovins le lundi 28 novembre aux horaires habituels.**

## SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 23/11/2016

| | U | R |
|---|---|---|
| **Broutards** | | |
| 200 à 250 kg | nc | nc |
| 250 à 300 kg | nc | nc |
| 300 à 350 kg | 2,49 | 2,35 |
| 350 à 400 kg | 2,48 | 2,38 |
| 400 à 450 kg | 2,45 | 2,30 |
| **Laitonnes** | U | R |
| 150 à 200 kg | nc | nc |
| 200 à 250 kg | nc | nc |
| 250 à 300 kg | nc | nc |
| 300 à 350 kg | 2,45 | 2,32 |
| 350 à 400 kg | nc | nc |
| **Génisse** | | |
| (24-36 mois) | nc | 1,95 |
| **Vaches** | | |
| - 5 ans | 1,87 | 1,70 |
| de 5 à 10 ans | 1,75 | 1,58 |
| + 10 ans | - | 1,50 |

**Broutards Laitonnes :** Demande pour les broutards de plus de 400 kg entrainant une légère hausse. Commerce plus calme dans les laitonnes.

**Vaches-Génisses :** Les vaches maigres trouvent difficilement preneurs.

## Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 22/11/2016*

| Cat. | U | R | O |
|---|---|---|---|
| **Charolais** | | | |
| Mâles légers de 250 à 300 kg | 2,60 € | 2,15 € | - |
| Mâles moyens de 300 à 350 kg | 2,50 € | 2,15 € | - |
| Mâles lourds de 350 à 400 kg | 2,40 € | 2,10 € | - |
| Femelles légères de 250 à 300 kg | 2,45 € | 2,15 € | - |
| Femelles moyennes de 300 à 350 kg | 2,35 € | 2,10 € | - |
| Femelles lourdes de 350 à 400 kg | 2,30 € | 2,10 € | - |
| **Croisés charolais** | | | |
| Mâles légers de 250 à 300 kg | 2,50€ | 2,00 € | - |
| Mâles moyens de 300 à 350 kg | 2,40 € | 2,00 € | - |
| Mâles lourds de 350 à 400 kg | 2,35 € | 2,00 € | - |
| Femelles légères de 250 à 300 kg | 2,35 € | 1,85 € | - |
| Femelles moyennes de 300 à 350 kg | 2,25 € | 1,85 € | - |
| Femelles lourdes de 350 à 400 kg | 2,25 € | 1,85 € | - |

**Tendance :** Vente toujours difficile.

# Bovins

## Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 14/11/16 au 20/11/16*

| | E | U | R |
|---|---|---|---|
| **Mâles 6-12 mois** | | | |
| 250 kg | - | - | - |
| 300 kg | - | 2,48 € | - |
| 350 kg | - | 2,39 € | - |
| 400 kg | - | 2,32 € | - |
| **Mâles 12-24 mois** | | | |
| 450 kg | | 2,24 € | - |
| 500 kg | - | 2,20 € | - |
| **Femelles 6-12 mois** | | | |
| 270 kg | - | 2,38 € | 2,26 € |
| **Femelles 12-24 mois** | | | |
| 400 kg | - | 2,24 € | - |

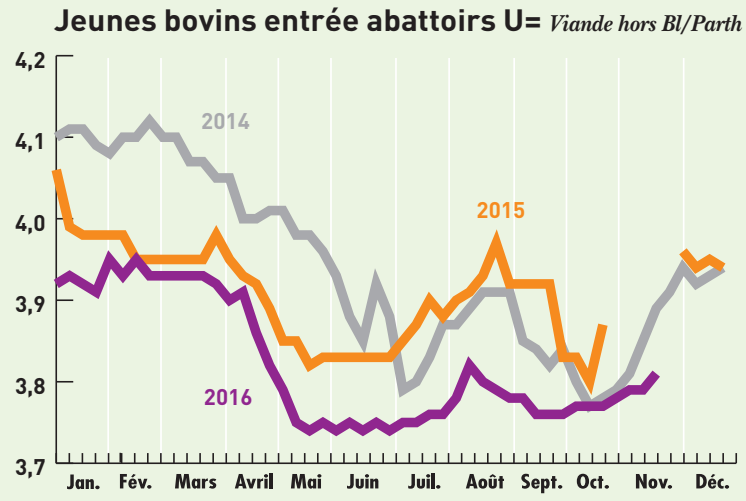
**Tendance :** Commerce équilibré.

## Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 14/11/16 au 20/11/16*

| | E | U= | R= | R- | O+ | O= | P+ |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Jeunes Bovins 12 à 24 mois** | | | | | | | |
| Viande hors Bl/Parth | - | 3,81 € | 3,64 € | - | | | |
| Races mixte | | - | - | 3,18 € | 3,17 € | - | |
| Races lait | | | | | - | - | - |
| **Bœufs** | E | U= | R= | R- | O+ | O= | P+ |
| Races à viande | - | - | - | - | - | - | - |
| Races mixte | - | - | - | - | - | - | - |
| Races lait | | | | | | - | - |
| **Vaches** | U= | U- | R+ | O+ | O= | P+ | P= |
| Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg | 4,00 € | 3,88 € | 3,78 € | 3,39 € | | | |
| Charolaise - 10 ans + 350 kg | 3,99 € | 3,86 € | 3,77 € | | | | |
| Limousine -10 ans +350 kg | - | | - | | | | |
| Races mixte | | | | 3,12 € | 3,07 € | - | |
| Races lait | | | | | - | 2,60 € | 2,55 € |
| **Génisses** | U= | U- | R+ | R= | O= | P+ | |
| Mixte lait | - | - | - | - | - | - | |
| Viande +350 kg | 4,47 € | 4,24 € | 4,00 € | 3,83 € | | | |

**Tendance :** Plus de sortie et de commerce.

### Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*




## Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 14/11/16 au 20/11/16*

| | U+ | U= | R+ | R= | O+ | O= | P+ | P= |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Jeunes Bovins 12 à 24 mois** | | | | | | | | |
| Viande hors Bl/Parth | 3,83 € | 3,81 € | - | - | | | | |
| **Vaches** | | | | | | | | |
| Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg | 4,85 € | 4,53 € | 4,02 € | 3,89 € | 3,58 € | | | |
| Charolaise - 10 ans +350 kg | - | - | 3,86 € | 3,67 € | | | | |
| Races mixte | | | | | 3,13 € | 3,02 € | | |
| Races lait | | | | | | - | 2,60 € | 2,55 € |
| **Génisses** | U= | U- | R+ | R= | O+ | | | |
| Viande mixte lait | - | - | - | - | - | - | | |
| Viande +350 kg | 4,49 € | 4,33 € | 3,99 € | - | | | | |

# Tendances SEM. 47 / 2016

## Bovins de boucherie

La période est peu favorable aux achats de viande, car de nombreux ménages ont ou vont entamer les achats de Noël. A quelques jours du début des concours d'animaux de boucherie de fin d'année, les vendeurs font le tour de leurs clientèles pour connaître les besoins. Achetés environ trois semaines avant les fêtes pour une bonne maturation, ces bovins d'exception devraient offrir des viandes succulentes pour les fêtes de fin d'année.

Sur les marchés, la tendance est au plafonnement dans les très bonnes Charolaises et les jeunes vaches Charolaises de qualité bouchère. Les tarifs se replient légèrement avec un tri plus marqué sur la finition et le poids dans les génisses et les réformes allaitantes ordinaires ou légères. En réformes laitières, le commerce est plus calme avec des tarifs qui se maintiennent avec plus de difficulté. En jeunes bovins, la réduction saisonnière de l'offre, permet un commerce un peu plus régulier avec des cours qui reprennent enfin quelques centimes dans les Charolais, les Limousins ou les croisés. Cette tendance est renforcée par une demande plus ferme de l'Allemagne et de l'Italie où les cours sont également en progression. ■

## Broutards

La vaccination des animaux permet de tenir les prix dans la bonne marchandise notamment si elle est vaccinée à plus de 60 jours pour l'export. La tendance se durcit dans la marchandise plus commune ou non-vaccinées. Dans les femelles, l'offre reste stable ce qui permet de tenir les prix au même niveau que les mâles dans les bonnes vaccinées pour l'Italie ou la production de babynettes. Le commerce reste très calme dans les ordinaires qui ne trouvent souvent que l'Espagne comme débouché. ■

## Veaux d'élevage et d'engraissement

Le marché est plus équilibré avec des tarifs qui ne bougent pas dans les Holsteins, Normands ou Montbéliards convenables. Les veaux légers ou maigreux n'ont plus de valeur commerciale. Les difficultés perdurent dans les croisés laitiers ou blanc bleu de moyenne conformation avec une offre qui ne correspond pas à la demande en volume et en qualité. Dans les croisés Montbéliards, la demande est ciblée sur des bons veaux U, alors que la vente demeure très sélective dans les ordinaires face à la profusion de croisés communs. La demande est atone dans les femelles ordinaires. ■

**Laurent Chupin**

# Ovins

**Sicafome** *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 21/11/2016*

| Agneaux (718) | E *(mini-maxi)* | U *(mini-maxi)* | R *(mini-maxi)* |
|---|---|---|---|
| Gras (-38 kg) | | 2,80 - 3,22 | 2,51 - 2,95 |
| Gras (38-44 kg) | - | 2,82 - 3,21 | 2,28 - 2,76 |
| Gras (44-50 kg) | - | 2,60 - 2,83 | 2,34 - 2,52 |
| Gras (+50 kg) | - | - | - |
| Laitons (-38 kg) | - | - | - |
| Laitons (38-44 kg) | - | - | - |
| Laitons (+44 kg) | - | - | - |
| **Brebis (162)** | U *(mini-maxi)* | R *(mini-maxi)* | O *(mini-maxi)* |
| (-60 kg) | - | - | - |
| (+60 kg) | 1,14 - 1,39 | 0,98 - 1,18 | 0,55 - 0,88 |
| **Divers** | | | |
| Béliers (6) : 80 à 123 € | 0,99 - 1,11 | - | |
| Agneaux maigres : 46 à 97 € | - | 1,91 - 2,79 | - |
| Caprins (9 ) : 10 à 36€ | | - | - |
| Boucs : | | | |
| Divers (9) : | | | |

Ovins : 895
96% de vendus.

**Agneaux :** de nombreux éleveurs commercialisent leurs derniers agneaux en cette fin de saison afin de libérer les bergeries. L'offre est plus limitée cette semaine, mais couvre facilement les besoins actuellement sous la pression d'importations bon marché. Néanmoins, les lots de bonne qualité restent bien valorisés et les lots hétérogènes ou de qualité inférieure souffrent d'un commerce un peu plus difficile.
**Brebis :** bonne vente en brebis lourdes, même si les cours reculent un peu après plusieurs semaines de forte valorisation.
**Béliers, Caprins :** demande suivie et cours sans changement
**Prochain marché lundi 05 décembre (pesée à 6h, vente à 9h). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30.**

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 14/11/2016*

| Ovins : 276 | Prix moy. *(animal)* | Prix moy. *(kg)* |
|---|---|---|
| Agneaux gras -44 kg | 55 - 92 | 2,12 - 2,50 |
| Agneaux gras + 44 kg | 93 - 133 | 2,31 - 3,02 |
| Brebis | 71 - 98 | 0,99 - 1,21 |
| Béliers | - | - |

Vente sélective en lourds, cours reconduits en légers avec seulement deux lots d'invendus. Placement suivi en brebis à des cours stables, vente totale.
Prochain marché le lundi 28 novembre aux horaires habituels.

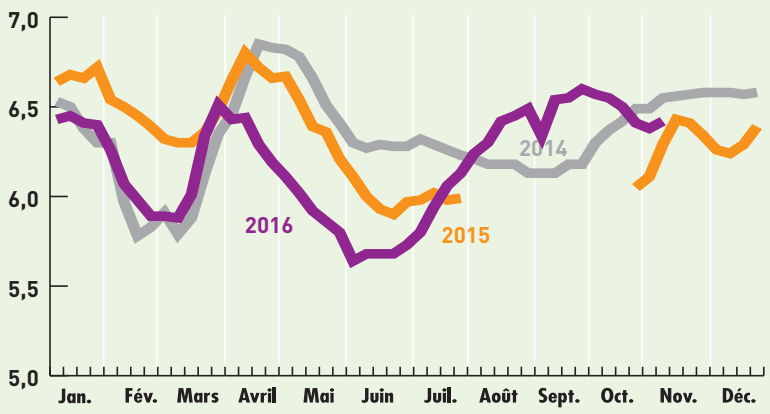
*prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 14/11/16 au 20/11/16*

| | Poids | U | R | O |
|---|---|---|---|---|
| Couvert | 13 -16 kg | - | 6,83 € | 6,30 € |
| Couvert | 16-19 kg | 6,84 € | 6,75 € | 6,24 € |
| Gras | 13 -16 kg | - | - | - |
| Gras | 16-19 kg | - | 5,81 € | - |

*prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* — *Cotations FranceAgriMer du 14/11 au 20/11/16*

| Prix moyen pondéré des agneaux | Moyenne agneaux Rungis | Prix moyen pondéré des brebis |
|---|---|---|
| 6,42 € | 6,32 € | 2,41 € |

**Prix moyen pondéré des agneaux**




## Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 14/11/2016 au 20/11/2016

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

| AGNEAUX | | COTATIONS RÉGIONALES | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | ZONE NORD | | | | ZONE SUD | | | |
| État engraissement | Conformation | de 13 à 16 kg | de 16 kg à 19 kg | de 19 kg à 22 kg | + de 22 kg | de 13 à 16 kg | de 16 kg à 19 kg | de 19 kg à 22 kg | + de 22 kg |
| 2 (ciré) | U Var. | - | 6,63 0,01 | 6,62 0,01 | 5,93 0,03 | - | - | - | - |
| | R Var. | 6,47 0,09 | 6,44 -0,01 | 6,43 -0,01 | - | 6,74 -0,04 | 6,75 -0,09 | - | - |
| | O Var. | - | - | - | - | 6,31 -0,01 | - | - | - |
| 3 (couverts) | U Var. | - | 6,70 0,02 | 6,62 0,02 | 5,83 = | - | 6,84 0,05 | 6,71 -0,01 | - |
| | R Var. | 6,39 0,03 | 6,47 0,01 | 6,42 = | 5,86 0,06 | 6,82 0,03 | 6,75 0,03 | 6,56 0,06 | 5,85 -0,11 |
| | O Var. | 6,20 0,10 | 6,47 0,16 | 6,51 0,09 | - | 6,30 0,08 | 6,24 0,13 | 6,12 0,08 | - |
| 4 (gras) | U Var. | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | R Var. | - | - | 5,18 | - | - | 5,81 0,03 | 5,56 0,02 | - |
| | O Var. | - | - | - | - | - | - | - | - |

**Zone nord :** Agneaux : Cours globalement reconduits. **Zone sud :** Applicaion du réseau.

## Commentaire FNB

**ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :**

**INFORMATION : «Les éleveurs refusent de cautionner les baisses de prix des bovins finis qui ne reflètent ainsi plus la situation du marché et l'équilibre offre/demande. En conséquence les représentants de la FNB ne participeront plus aux Commissions des cotations. La FNB suspend également la publication hebdomadaire de son commentaire concernant la situation du marché des bovins Entrée Abattoir. ».**

**Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 21 novembre)**
**«Les marchés extérieurs (hors Italie) permettent le maintien des cours.»**

# Porcins

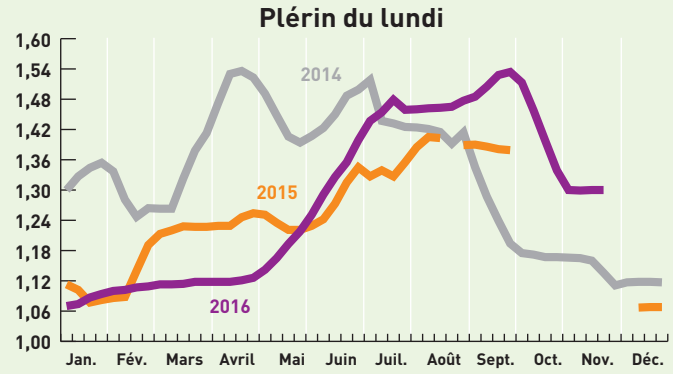
**Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 919 porcs présentés)** *Cotations du lundi 21 novembre 2016*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,300 €**

**Porcs abattus en Rhône-Alpes** — *Cotations FranceAgriMer du 11/11/16 au 17/11/16*

**1,52 € /carcasse euros**

**Plérin du lundi**




# Veaux

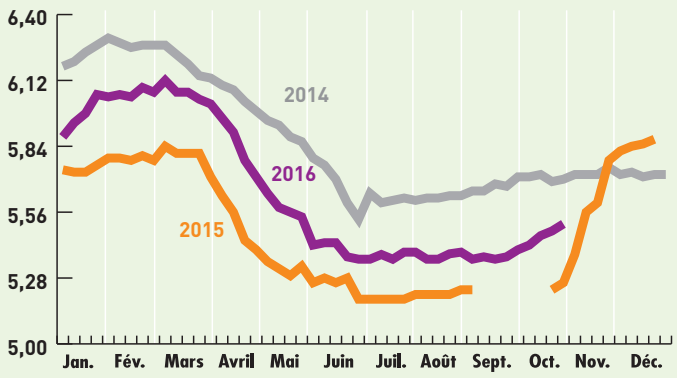
**Veaux de boucherie** *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 14/11/16 au 20/11/16*

| Cat. | Blanc | Rose clair | Rose | Rouge |
|---|---|---|---|---|
| E | - | 8,80 € | - | - |
| U | - | 7,50 € | 5,78 € | - |
| O | - | 5,55 € | 4,30 € | 3,90 € |

**Jeunes veaux** *(prix mini-maxi en euros)* *Marchés régionaux du 21/11/16 au 27/11/16*

| | Apport | Mâles Croisement | Femelles Croisement | Mâles Montbéliards | Laitiers |
|---|---|---|---|---|---|
| St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)* | 133 | 480 - 550 € | 280 - 375 € | 160 - 270 € | - |
| St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)* | | 140 - 230 € | 80 - 100 € | 55 - 85 € | 35 - 60 € |
| St-Etienne *(veau 50 à 65 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)* | | 260 - 380 € | 140 - 210 € | 115 - 150 € | 60 - 90 € |
| St-Etienne *(veau conformation superieure)* | | 420 - 520 € | 220 - 290 € | 160 - 200 € | INC |
| Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)* | 786 | 80 - 180 € | 50 - 100 € | 20 - 60 € | 10 - 30 € |

**Veaux rose clair O -** *Cotations FranceAgriMer*




# Equins

*(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir)* — *Cotations FranceAgriMer du 14/11/16 au 21/11/16*

| | Poulains | Chevaux légers | Chevaux lourds | Export kg vif |
|---|---|---|---|---|
| Extra | 2,87 € | 2,70 € | - | - |
| Bons | 2,70 € | 2,40 € | 2,15 € | - |

# Céréales

**Marché du 03 NOVEMBRE 2016**

**N**: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
**BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

| BLÉ TENDRE | RÉCOLTE 2016 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Sud Côte-d'Or | meunier 74 kg/hl | nov.-mars | 171 | N | C |
| | fourrager 68 kg/hl | nov.-mars | 145 | N | C |
| Nord Côte-d'Or | meunier 74 kg/hl | nov.-mars | 171 | N | C |
| | fourrager 68 kg/hl | nov.-mars | 145 | N | C |
| Aube/Yonne | meunier | nov.-déc. | 165 | N | C |
| | fourrager 68 kg/hl mini | nov.-déc. | 146 | N | C |

| ORGE FOURRAGÈRE | RÉCOLTE 2016 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Aube/Yonne | fourrager 58 kg/hl | nov.-déc. | 120 | N | C |
| Sud Côte-d'Or | 60 kg/hl | nov.-déc. | 132 | N | C |
| | 55 kg/hl | nov.-déc. | 115 | N | C |
| Nord Côte-d'Or | 60 kg/hl | | inc. | | C |
| | 55 kg/hl | | inc. | | C |

| AVOINE NOIRE | RÉCOLTE 2016 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Côte-d'Or/Haute Saone | selon PS | | inc. | | C |
| Aube/Yonne | 55 kg/hl | | n.p. | | C |

| TRITICALE | RÉCOLTE 2016 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Côte-d'Or/Haute Saone | | | inc. | | C |
| Yonne | | | n.p. | | C |

| MAÏS | RÉCOLTE 2016 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Aube | | nov.-déc. | 166 | N | C |
| Saône et Loire/Côte d'Or | | nov.-déc. | n.p. | | C |

| Pois | RÉCOLTE 2016 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Côte d'Or | fourrager | nov.-déc. | 215 | N | C |

# Matériel

## Tracteur

**01 -** Vds Maxxum 110 cv Case IH 1900 h 2012 clim relevage Avt tb état cause cessation
✆ 06.12.29.25.33. hr

**10 -** Vends moteur Deutz t. bon état 2.700 heures (6 cylindres) pour 8005 8006 10006 etc. irrigation.
✆ 03 61 38 04 28

**26 -** Vds tracteur 880-F Plus Lamborghini-Verger 2300hs an : 2003 80cv - 4rm - TBE - 1ère main - cabine traitement, prix à voir.
✆ 06 80 85 51 44

**38 -** Vds tracteur Kubota 85 cv, 1400 H, TBE chageur 30000 euros TTC
✆ 07 85 81 41 15

**38 -** Vds cuves à eau 5000 ou 6000 L. en fibre tracteur MF 35, 2 Ford major petit prix MF FF30 D : 900 euros
✆ 06 75 04 60 70

**42 -** Vds tracteur John Deere 2130 2 rm 12000 H envir. - chargeur Emily 4 verins 3500 euros à déb.
✆ 07 70 01 14 99

**84 -** Vends Dionis 140, 4x4, cabine BV 24, 3350 H.
✆ 06 95 14 20 84

**89 -** Cause retraite VEND tracteur Valtra NIOI, 3 000 heures, année 2011, pont supendu, clim., 4 roues motrices, usure pneus 25%, bon état, 32 000 euros, - vêleuse Vink TA 80, neuve, 250 euros (réf. 4705)
✆ 06 99 31 56 77
03 86 78 61 02

## Travail sol

**89 -** VENDS charrue GB chariot 8 socs non stop hydraulique, vari. mécanique SYW9, prix : 9 000 euros HT (réf. 4706)
✆ 06 29 89 27 19

## Récolte

**21 -** RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Aroballe, Krone (réf. 460A)
✆ 06 29 81 80 05

## Arbo-viti

**07 -** Compresseur de taille Lacmé porte tracteur 800 litres bon état
✆ 06 80 17 03 17

## Distribution

**38 -** Vds semoir engrais Vicon TBE : 200 euros capacité 300 litres.
✆ 04 76 64 54 40 HR

## Irrigation

**26 -** Cherche enrouleur diam.83 Irrigator même mauvais état.
✆ 04 75 49 95 34
ou 06 80 40 97 17

**69 -** Vend station d'arrosage complète - 3 pompes - 72 m. de tuyaux acier diam 180 - 420 m. PVC diam 60.
scierie.sambardier@wanadoo.fr

## Cave

**71 -** Cherche filtre à plaques 40 x 40 inox, tireuse 4 becs minimum, petites cuves polyester.
✆ 06 72 96 11 76

## Agri. divers

**01 -** Vds NHT7 170 cv clim PT cab suspendus 2013, 1900 H, tb état - semoir Kuh MDS 1131, 1999
✆ 06 12 29 25 33 hr

**26 -** Recherche pompe injection pour tracteur Ford 8210 an 1988,
✆ 06 85 52 16 19 HR
ou 04 75 03 02 57 HR

**26 -** Vds cornadis bovins 5m 8 places 420 euros, les 2 panneaux cellule à grain ronde porte + tube de reprise diam.300 200 euros.
✆ 06 74 32 55 41

**26 -** Vds semoir engrais Sulky + striptill + luzerne +, cherche roues terrage + petit épandeur + trèfle grs.
✆ 04 75 31 53 88

**38 -** Souffleur, aspiro, broyeur Sthil SH86 de 2010 complet avec acc/sac t. peu servi TBE : 250 euros.
✆ 04 76 93 63 57
06 04 49 26 22

**42 -** Vds déchaumeur Vaderstad avec rouleaux arrières, larg. 3 m ,année 2010 tbe disques usés urgent
✆ 06 70 41 85 26

**42 -** Vds remorque 8T Siam Promodis an 2003 pneu 500-55-20 bon état - 5600 euros HT
✆ 06 18 12 23 43

**58 -** VENDS cause retraite faucheuse Kuhn GMD 3510, - faneuse Kuhn 8501, - herse de prairie Doucet 6 m. (réf. 4707)
✆ 06 85 29 35 04

**71 -** Vends ratelier BTS BR 200 euros, faneuse Kuhn 640IT, 3.200 euros, bétaillère 4,50 m, 1.800 euros, pneu tracto 28'', fourche palette 150 euros, Mazda B.2500.
✆ 06 87 37 14 14

**71 -** Vends cause retraite défileuse tailleuse Lucas Castor 60G, 6 m3, démêleur cde élect., an. 2008, très bon état, 8.000 euros à débattre.
✆ 06 26 28 92 10

**84 -** Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 28- 32- 36- 40- 44 dis, bennes 10- 12- 15 T, chisel et canadien 3 m., charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m. www.desmier-agri.com
✆ 04 66 24 26 11

**89 -** VENDS séparateur Denis 50 qx/h, - herse Morin 5 m. rhy, - rotoavator Howardt 2 m., - crosskil porté AV-AR 3.50 m. (réf. 4603)
✆ 06 18 30 63 37

**89 -** VENDS benne Legras 12 T. PA, compresseur pneus 1400, 20, - séparateur 100 Denis, le tout très bon état (réf. 4712)
✆ 06 81 82 73 32

## Elevage

**71 -** VENDS vêleuse alternative acier inoxydable état neuf, 220 euros (réf. 4601)
✆ 06 33 60 15 96

# Véhicule

## Utilitaire

**38 -** Vds Toyota hilux xtra cab, janvier 2009, 110000 kms, TBE, contrôle OK : 30500 euros HT TVA Récup.
✆ 06 87 58 86 60 HR ou soir

**69 -** Vds Boxer Frigo L1H1 2012 61000 kms TBE.
✆ 06 75 04 16 27

**71 -** Vends cause cessation Renault Master bétail., 21.05.2002, 245.000 km.
✆ 06 70 33 69 53

## Tourisme

**21 -** VENDS 4 pneus neige servi 2 mois UNIROYAL MS + 77 195/65R15 91 T, 300 euros TTC (réf. 46VB1)
✆ 06 62 31 24 05

# Achat-Vente

## Récolte

**01 -** Vds bois chauffage coupe 2m acacia frêne chêne verne 30-35 euros le stère
✆ 06 82 07 33 68

**07 -** Vends paille année 2016 botte carrée + foin 2016 35 bottes à 20 euros la botte
✆ 06 61 17 66 96

**07 -** Vends foin BR 2016 prix bas
✆ 06 42 24 73 46 HR

**07 -** Eleveur recherche luzerne et herbe sur pied coupe de novembre secteur Montélimar - Pierrelatte
✆ 06 85 12 73 24

**19 -** vend pommes St Germaine, verger ancien, moyenne Corrèze, possible livraison + pommes à jus
✆ 06 27 34 20 60

**38 -** Vds foin 1ere et 2e coupe livraison possible plus maïs, grains sec.
✆ 06 36 73 74 26

**42 -** Vds paille blé orge Br BC tb qualité livr. assur. prix selon distance
✆ 06 20 58 24 30
ou 04 77 66 20 67

**42 -** Vds enrubannages blé immature + trèfles Bio + analyse Loire
✆ 06 22 85 65 97

**70 -** Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06 86 08 38 02
ou 03 84 32 30 91

## Fourrage

**01 -** Vds foin et paille bonne qualité BR 120x130 canton Montrevel prix 60 euros/T
✆ 06 74 18 42 54

**71 -** Vends foin et paille 1ere et 2e catégories, stockés à l'abri, B.C.. Recherche regain.
✆ 06 09 97 91 59

## Alimentation animale

**TOURTEAUX DE COLZA EXPELLER**
Sans solvant
et garanti NON-OGM
Analyses sur demande
Livraison vrac.
**Prix 225€HT/Tonne**
*Départ usine Passais 61*
**06 83 40 95 38**
**sarl.norhuil@orange.fr**

## Pépinière

**38 -** Producteur fruits + pép. vds plants pommier, poirier de variété d'avant... exp. gratuit à + 10 scions.
✆ 06 42 90 75 43

## Terrain

**38 -** Ach. terre agricole de 1 à 5 Ha sur Champier Le Mottier Eydoche Longechenal.
✆ Ecrire à Terre Dauphinoise
CS 92608 38036 GRENOBLE
Cedex 2 sous réf. 3221/01

## Divers

**10 -** Vends pulvé 28 m Tecnoma hydropulvé Gps ttes options 2011 contrôle technique ok état impeccable, TX36 2.956 h 5,10 m, benne 10 t, combiné packer 4 m, 4 roues étroites : 2 270/95r46 et 2 13.6r28, cause regroupement.
✆ 06 20 70 13 52

**10 -** Vends cause retraite : tracteur Renault 103-14, 9000h, bon état - Brabant Bonnel 4 socs sécurité hydrolique - Semoir engrais Amazone ZAM Novis 2000 l vache, déflecteur de bordure trémie large 2,80m.
✆ 03 84 67 30 63.

**38 -** Vds Poêle à bois godin 9 kw buches 50cms.
✆ 06 86 66 43 20

**58 -** VENDS chaudière Morvan typ AFX7 fonte TT FX, très bon état, puissance 19 KW, profondeur 54 cm., 500 euros sur place (réf. 46VB2)
✆ 03 86 30 14 04

**69 -** Vend mur antibruit bois long 66 m. haut 3,5 m. soit 22 éléments de 3 m.
scierie.sambardier@wanadoo.fr

**70 -** Achéte charrues Kverneland réversible et en planche. Presses BR Welger, Claas, Deutz Fahr, JD, Krone et Carraro. Tracteurs Ford et MF 168 188 690. Presses MD Claas et JD.
✆ 06 83 59 05 70

**88 -** Vends chariot 9 m Robust pneus 320-80-15-3 plancher tôle couleur vert Valtra T120 - 2007.
✆ 03 29 07 94 51 HR

# Location

## Agricole

**58 -** Cause cessation LOUE ferme 105 hectares, stabulation stockage sud Nièvre (réf. : 4710)
✆ 06 40 07 08 01

**69 -** Urgent fermier 3 ha 50 a Chénas méca. sauf 40 a. Un seul tenant en coop. Viti 71570.
✆ 06 89 97 66 96

# Offre

## Emploi

**01 -** GE recherche un salarié intervenant sur 6 exploitations groupées canton de Bâgé soins aux animaux traite travaux des champs poste à pourvoir 2-01-2017
✆ 06 84 80 36 68

**01 -** Exploitation agricole Feillens cherche ouvrier agricole polyvalent (H/F) expérimenté
✆ 03 85 36 17 19

**07 -** Expl. viticole sud Ardèche cherche salarié pour tous les travaux de la vigne dont conduite tracteur. Exp. exigée
✆ 06 07 22 14 79

**18 -** Nohant en Goût, exploitation polyculture élevage bovins allaitants dominante grandes cultures recherche salarié, temps plein, sérieux, autonome, permis de conduire obligatoire. CDD avec possibilité de passage en CDI.
✆ 06 88 12 72 11

**42 -** Urgent cherche H ou F pour transformation fromagère et charcutière sérieux et motivé
✆ 04 77 62 79 65

**69 -** Cherche chauffeur poids lourd permis EC, temps partiel. Expérience indispensable.
✆ 06 60 74 00 38

**69 -** Recherche ouvrier arboricole à St Didier sous Riverie.
✆ 06 76 06 08 20

**84 -** Recrute tailleurs de vignes début le 14/11/16 contrat 5 mois mini. ETA région Valréas 84, 20 kms alentours. Siren 794550632.
✆ 07 50 91 03 10

**89 -** Migé, Domaine Houblin, CDD, ouvrier viticole, H/F, débutant accepté (réf. 4711)
✆ 06 11 36 81 53

## Service

**18 -** Surcharge de travail, stress, angoisse, anxiété - 12 conseils gratuits pour vous aider à mieux les gérer. Envoyer code SEPAC à
uh7@orange.fr

**42 -** A partir de fin janvier 2017 future auto entrepreneuse, offre service de découpe et fabrication en bœuf, veau, agneau et porc auprès des agriculteurs ou autres. Bouchère qualifiée( CAP et BP) - 12 ans expérience - bonne connaissance milieu rural - PROST Alice - St Just La Pendue
✆ 06 29 50 01 75

# Mariage

## Rencontre

**10 -** Agriculteur 30 ans cherche j f 27-35 ans, peut aider à la ferme, pas sérieux s'abstenir.
✆ 06 22 51 25 46

**21 -** Homme 59 ans, brun, non fumeur, non buveur, attentionné, RECHERCHE Femme pour partager vie à deux à la campagne. Ecrire à Terres de Bourgogne - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 4702)
TERRES DE BOURGOGNE

**38 -** JF d'origine Afr. 40 ans souhaite rencontrer H. 40-60 ans pour relation sérieuse sociable pas sérieux s'abstenir
✆ Ecrire sous n°1117 à Ain Agricole 4 avenue du Champ de Foire - BP 84 - 01003 Bourg en Bresse Cx qui transmettra

**39 -** Artisan 60 ans CHERCHE compagne pour poursuivre ma vie de 40 à 60 ans, urgent (réf. 450D)
✆ 03 84 72 57 27 le soir

**87 -** Africaine 36 ans 1,71 1 enfant gentille recherche homme aimant enfant âge indifférent.
✆ 07 87 64 53 61

# Animaux

## Divers

**38 -** Prend pension pour l'hiver animaux sur le 38 limitrophe Savoie tél. H repas
✆ 06 13 40 67 11

**88 -** Vends poneys nains, double poney, lamas, vaches Highland Catle suitées
✆ 03 29 57 54 89

## Bovin

**01 -** Vds génisses PH Montb au choix terme nov déc et plus une pompe hacheuse lisier Eisele elect 6 ans H3M
✆ 06 71 54 20 46

**01 -** Cse retraite vds troupeau tarines ind. IBR vaches + veaux génisse prête taureau génisses d'élevage calme él. style bio
✆ 06.61.80.62.47

**03 -** Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND vaches pleines HBL LIMOUSINES, vêlage décembre à mars écographiées et jeunes repro limousins 14 à 16 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RJ), Génial (RCV) (450B)
✆ 06 28 02 04 05

**Cause cessation VENTE de CHEPTEL au CADRAN**
55 vaches échographiées
termes de fin décembre à mars
Négatives IBR individuelles
(prises de sang effectuées de moins de 15 jours)
**JEUDI 1er décembre**
**à Sicafome - 58290 Moulins Engilbert**
Garanties bancaires obligatoires pour l'achat.
***EXPO: 12H00 - VENTE: 14H00***
Renseignements au
**06 48 17 03 17 - 03 80 84 28 75**

**10 -** Achète 10 génisses limousine à saillir et 1 taureau limousin.
✆ 06 33 90 12 17

**10 -** Vends belles vaches BLONDE D'AQUITAINE avec leur veau, 2 vaches vêlage septembre -octobre 2ème veau, jeunes taurillons pour reproduction, calmes, livraison, garantie sanitaire, cause préretraite
✆ 06 12 85 67 49

**10 -** Vends cause retraite troupeau Charolais en agriculture biologique depuis 2001.
✆ 06 85 72 55 83

**10 -** A V. très bon taureau Charolais 4 ans inscrit HBC, vêlage facile, pas de césarienne sur 2 campagnes, pas de problËme de vêlage.
✆ 03 81 35 33 17
ou 06 44 95 63 44

**10 -** Vends 10 VL MO pleines 1 et 2 lact IA CL sanitaire OK. Aulnois Holsteins et Jerseys
✆ 06 33 65 65 18

**18 -** Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en décembre 2015 et janvier 2016 – pour vaches et pour génisses- avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ 06 81 38 47 12
ou 02 48 56 21 49
ou 06 07 91 98 08

**21 -** El. HBC VENDS taureaux 2 ans, et veaux reproducteurs de l'année CHAROLAIS, IND IBR. TGS . GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 410C)
✆ 06 76 65 35 98 (Laurent)
- 06 37 23 32 07 (Baptiste)

**21 -** Elevage charolais GAEC HENRIOT vends reproducteurs HBC 18 mois et 1 an, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 4205)
✆ 06 21 88 22 77

**21 -** Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène VENDS 2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et large choix veaux d'un an et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf.450A)
✆ 03 80 97 23 28
06 07 75 59 74

**21 -** GAEC Loiseau VEND taureaux charolais 18 - 24 mois, origine viande (réf. 470B)
✆ 06 78 09 53 79

**21 -** Elevage HBC Vends 11 taureaux 12 – 14 mois, père VIGNY, AZELIER, HIAGO, MORVAN , ROBUSTIN, IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 470C)
✆ 06 15 28 77 63

**25 -** Race Montbéliarde VEND ou ECHANGE vaches laitières, génisses pleines, livraison assurée (réf. 470A)
✆ 03 81 50 46 81
ou 06 82 66 55 60

**38 -** Cause cessation vds génisses prêtes 66 terme du 26/11/2016 au 10/02/2017.1 génisse 66 de 3 semaines père hammig isy.
✆ **06 88 47 93 08**

**42 -** Vds taureaux 18 mois et 1 an Charolais HBC livraison assurée Chargueraud CH Mably
✆ **06 74 46 24 83**

**42 -** Vds génisses 2 ans à saillir, 30 mois pleines, taureaux Char. 2 ans HBC - CUISSET JM
✆ **06 30 92 60 12**

**42 -** Vds 6 vaches Aubrac 4 et 5 ans avec cornes pleines de 7 mois et 2 vaches Aubrac avec veaux femelles de 6 mois IBRA- livr. assur.
✆ **06 86 57 38 41**

**42 -** Vds 10 taureaux Charolais 14 à 18 mois vêlage facile Gaec Lapendery livraison assurée
✆ **06 33 45 64 39**

**57 -** Vends taureau, génisses Rouge des Prés indemnes Ibr Bvd. Elevage Krémer.
✆ **06 32 44 49 28**

**58 -** VENDS reproducteurs 1 an et 2 ans HBC, origine IA, bon index, vêlage facile. EARL Dominique Compot (réf. 4501)
✆ **06 03 59 84 26**

**58 -** VENDS taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs , - génisses et vaches, TGS, IBR A, HBC. GAEC Guillien - 58800 Epiry (réf. 4502)
✆ **03 86 22 43 36**
**06 82 51 97 32**

**58 -** VENDS taureaux 18 mois, type viande fins d'os, issus de vêlage facile + taureau 5 ans, cause consanguinité (réf. 47VB2)
✆ **06 68 67 23 23**

**58 -** VENDS taureaux 18 mois, - 2 Limousins, 2 charolais, ind. IBR + broutards repro. charolais et limousins (réf. 47VB1)
✆ **03 86 30 15 63**

**58 -** VENDS cause cessation 15 génisses charolaises 18 - 24 mois pour reproduction (réf. 4709)
✆ **06 40 07 08 01**

**58 -** VENDS taureaux 18 mois Charolais TGS, bonnes origines. EARL du Champ-Morin - Saint Seine (réf. 4701)
✆ **06 78 59 03 92**

**69 -** Aux éleveurs du Rhône, recherche vaches race 66 pour abattoir de St Romain de Popey. Renseignements au :
✆ **06 85 66 65 35**

**71 -** Vends cause cessation 20 taureaux de 2 ans repro. et 30 génisses pleines charolaises, HBC, IBR A, TGS. Dumont J.P.
✆ **06 07 57 55 40**

**71 -** Vends taureaux 18 mois HBC, TGS et taureau 4 ans, origine Pichard. EARL Berthier, 71 Marizy.
✆ **06 07 08 76 39**

**71 -** Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os. Livraison possible.
✆ **06 81 99 18 93**

**71 -** Elev. limousin Jouanin vend génisses pleines, HBL ou non, terme février, TGS, TBO, livr.
✆ **03 85 25 36 41 HR**

**71 -** Elevage HBC vend bons taureaux de 18 mois, IBR A, TGS, livraison possible. Ducert Claude à Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

**71 -** Cause retraite vends 6 jeunes vaches charolaises inscrites HBC, terme déc. janv. févr., IBR A.
✆ **06 12 49 29 08**

**71 -** Cause cessation VENDS 12 génisses Charolaises pleines, bonne origine, terme de janvier à avril 2017 - 6 vaches Charolaises pleines, IBR A (réf. 4703)
✆ **06 69 33 41 80**

**71 -** Vends 2 génisses Mo, terme 01-2017 + génisses 2 ans à inséminer.
✆ **03 85 53 93 19**
**06 23 26 50 05**

**88 -** Vends taureau Limousin né déc. 09 trés calme.
✆ **06 83 91 06 06**
**06 78 93 08 71**

**88 -** Vends jeune m.le Blond d'Aquitaine de 11 mois type viande, excellente conformation, calme, garantie sanitaire, livraison. Jeunes vaches Blonde gestantes pure race.
✆ **06 12 85 67 49**
**ou 03 29 30 81 40 HR**

**89 -** VENDS 1 taurillon 12 mois charolais inscrit HBC (réf. 4708)
✆ **03 86 53 02 45**

## Caprin

**07 -** Vends chèvres pleines échographiées MB fin janvier cause surnombre 15 troupeau CL
✆ **06 82 51 45 02**

**42 -** Vds 7 chèvres Saanen et Alpines et un bouc Alpin - livr. assur.
✆ **06 86 57 38 41**

**69 -** Achète chèvres, boucs et brebis de réforme.
✆ **06 09 02 61 50**

## Ovin

**71 -** Cause retraite VEND 30 brebis Texel X Charollaise terme 02/17, bélier Charollais (réf. 4704)
✆ **06 69 33 41 80**

**74 -** Achète et vends agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

## Porcin

**38 -** Vds porcelets fermiers 25 kg nés sur paille, sevrés à 4 sem. dispo. toute l'année.
✆ **06 83 81 45 79**

## Volaille-Lapin

**42 -** Vds dindes fermières élevées plein air
✆ **06 82 29 74 85**

## Chien

**10 -** Vds chiens de chasse Grand bleu de Gascogne 1 an pucés vacc certif véto bonne santé, 2 fem. bon pr lièvre, mère 250269606055246 Siren 512475906, non inscrits.
✆ **06 83 37 33 85**

**74 -** Vds chienne Border 3 ans, à l'écoute, dressée bovins lait et moutons, cause non emploi, Id : 250268500594096, siren : 814920571161
✆ **06 86 28 37 79**

# Les offres d'emploi de l'APECITA

*AQ009292 - ALSACE*
### COMMERCIAUX EN SEMENCES ET PLANTS POTAGERS H/F
Société nationale spécialisée dans la distribution de semences potagères et de jeunes plants auprès des producteurs de légumes, recrute dans le cadre de son développement. Négociation commerciale avec des professionnels de la distribution de semences et plants potagers. De formation niveau BAC/BAC+2/3 ou Ingénieur dans le domaine agricole. Connaissance et maitrise confirmées d'au moins 10 ans de la branche « potagère » semences et/ou plants, consolidées impérativement par une expérience de terrain d'au moins 5 ans. Etre habitué à la négociation commerciale et au développement produit. Maîtriser les outils informatiques. Personne autonome, sérieuse, disponible, aimant le travail de terrain, avec une excellente capacité relationnelle. Poste à pourvoir de suite en CDI. Rémunération fixe + prime. Véhicule de fonction.

*AQ009578 - RÉGION NORD-EST*
### ANIMATEUR TECHNIQUE NUTRITION ANIMALE H/F
L'entreprise accompagne les professionnels de l'élevage, principalement dans les domaines de la production laitière. Via notre réseau de distribution, nous proposons des solutions d'hygiène, des compléments alimentaires pour animaux, ... Sous la responsabilité du Chef de Marché et en collaboration avec le Directeur Régional Nord-Est, vous prenez en charge le développement du marché des aliments diététiques et complémentaires pour animaux, des valorisateurs de fourrages ainsi que les autres solutions en nutrition animale sur votre zone d'activité. A ce titre, et après avoir défini une stratégie de lancement et de diffusion des références dans le domaine de la diététique animale et produits périphériques, vos principales missions consisteront à : Former et apporter votre expertise technique principalement à notre équipe commerciale ainsi qu'à nos clients. Participer à l'implantation et au développement de nos références auprès de nos réseaux de distributeurs (laiteries, coopératives, négoces agricoles,...), en collaboration avec nos Animateurs Techniques et Commerciaux. Réaliser une veille technique et concurrentielle sur votre domaine d'activité. Diplômé d'une école supérieure en agriculture/agronomie, vous justifiez de 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine de la Nutrition Animale. Expert technique, vous saurez utiliser votre pédagogie ainsi que votre aisance relationnelle...

*AQ009496 - COTE D'OR*
### CHARGÉ DE MISSION PROTECTION DES CULTURES- LUTTE CONTRE LES RAVAGEURS VERTÉBRÉS H/F
Organisme à Vocation Sanitaire, expert en santé du végétal. BSV campagnols. Gérer la lutte contre les campagnols. Assurer la distribution des appâts. Animer des actions de lutte contre des ravageurs vertébrés (autres que campagnols). Expérimentation agronomique. Bac+2 agricole mini. Autonomie, flexibilité. Sens du travail en équipe. Rigueur. Débutant accepté. Permis B. CDD 1 an. Poste basé à Beaune. Déplacements.

*AQ009497 - JURA*
### CONSEILLER EN AGRONOMIE H/F
OPA. Réaliser : le conseil d'entreprise dans les exploitations en polycultures élevages, les appuis techniques à l'épandage, les dossiers de déclaration PAC, les plans d'épandage, développer & promouvoir l'ensemble de ces services. BTS ou ingénieur agronome. Aptitude : travail en équipe et réseau, relationnelle et rédactionnelle & capacité de promotion de services. Permis VL + véhicule. CDD 12 mois renouvelable. Entrée dès que possible.

*AQ009487 - TERRITOIRE DE BELFORT*
### INGENIEUR HYDRAULIQUE ET MILIEUX AQUATIQUES H/F
Pour collectivité territoriale, création d'un futur syndicat mixte GEMAPI. Exploitation d'ouvrages hydrauliques, interventions en hydraulique fluviale et en ingénierie des milieux aquatiques. Ingénieur hydraulicien (ENGEES, INSA,...). Recrutement statutaire ou contractuel (CDD 1 an ds un premier temps). Poste basé à Belfort.

*AQ009437 - NIEVRE*
### OUVRIER AGRICOLE H/F
SCEA environ 1000 bovins, entre 350 et 400 naissances, polyculture élevage. Soins aux animaux, conduite de matériel. Motivé, courageux, autonome. CDI. Repas, mutuelle.

*AQ007481 - VOSGES*
### APPRENTI CHARGE DE BIODIVERSITE H/F
La mission confiée à l'apprenti sera, en partant de l'existant, d'identifier des projets de valorisation de la biodiversité et d'en mettre en oeuvre certains en cohérence avec une vision identifiée à long terme. Pour certains autres, de travailler à leur rayonnement et à leur valorisation. La protection de la ressource hydrominérale impose des choix de cultures et de conduites de cultures appropriées. Ces choix ont un impact positif sur la biodiversité ordinaire, laquelle est intimement corrélée à la qualité de la ressource en eau. En 2016, le territoire de Vittel / Contrex et l'entreprise peuvent se targuer d'être labellisés Biodiversity Progress et de la mise en oeuvre d'un plan d'action ambitieux avec de nombreux partenaires. De niveau BAC + 3 (préparant un Bac +4/5), l'apprenti doit posséder des connaissances approfondies en biologie et maîtriser les fondamentaux de l'écologie et de la biodiversité. Il doit avoir un goût prononcé pour le travail de terrain et les contacts humains. Contrat d'apprentissage sur 2 ans à pourvoir dès à présent ou pour la rentrée 2017.

*AQ009475 - SAÔNE ET LOIRE*
### ENSEIGNANT EN COMPTABILITÉ AGRICOLE / ECONOMIE GÉNÉRALE H/F
Etablissement d'enseignement agricole public. Enseignement : Comptabilité/gestion en 1ère et terminale bac pro CGEA (module MP2 et MP3). Sciences économiques et sociales en 2nde générale et techno. Modules M5 et M6 (économie générale) en filière STAV (1ère et terminale). Bac+3 mini. Bonne connaissance fonctionnement de l'exploitation agricole nécessaire. Entrée immédiate. Remplacement congé maladie. CDD (contrat ACR) jusqu'au 22/02/17.

*AQ009474 - YONNE*
### CONSEILLER D'ENTREPRISE EN GRANDES CULTURES BIO ET CONVENTIONNELLES H/F
OPA. Rattaché à la sous-direction Développement et Appui aux entreprises et aux personnes : Animer des collectifs d'agriculteurs bio et conventionnels en réseau avec l'OPA. Conduire des projets agro-écologiques répondant aux attentes et besoins des collectifs icaunais. Conseiller les agriculteurs dans le domaine des grandes cultures. Accompagner à la conversion en agriculture biologique. Devra : réunir, animer et conseiller des agriculteurs en groupes de dvpt ; élaborer et mettre en oeuvre projets collectifs ; participer à acquisition de références ; participer à rédaction des bulletins de préconisations ; promouvoir et valoriser les offres de compétences de l'OPA auprès des agriculteurs. Ingénieur Agri-Agro ou BTS avec solide expérience. Aptitude à l'animation et au contact avec les agriculteurs en groupe ou individuellement. Une expérience significative sur ce domaine d'activité est un plus. Capacité d'analyse, de synthèse et d'initiative. CDI à pourvoir dès que possible. Rémunération selon grille.

*AQ009571 - SAONE ET LOIRE DEPLACEMENTS FRANCE ENTIERE*
### CHAUFFEUR POIDS LOURDS ANIMAUX VIVANT H/F
Entreprise spécialisée dans le transport d'animaux vivant (bétail). Transport d'animaux vivants sur toute la France. Titulaire Permis EC. Carte conducteur et FCO à jour. Personne dynamique, et ayant l'habitude du bétail. CDI à pourvoir de suite (1 à 2 jours/semaine ou temps complet)

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
**Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 •Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37**
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
**www.apecita.com** dans la rubrique Emploi


# ESPACE Affaires

Remorque Lambert Travaux Publics
TP 240 - 24 T PTC
porte hydraulique
20 500 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com 02 43 00 75 31

PIÈCES D'ORIGINE DIRECT USINE
J. DEERE - CASE IH
CLAAS - KRONE
Tél. 02 41 52 18 53
WWW.PIECESMOINSCHERES.COM

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
ECONOMIQUE • ESTHETIQUE • DURABLE • SIMPLE
• POSSIBILITÉ DE MONTAGE • STOCKAGE
• GARANTIE DECENNALE • PME-PMI
• ELEVAGE • CHEVAL
STRUCTURE GALVANISÉE
Zone Industrielle des Gravasses
12200 Villefranche-de-Rouergue - Tél. : 05 65 81 29 66
www.batiments-kit-uniservice.com

Frasem Spirit of quality
La Société FRASEM, basée à Châteaudun (28), est spécialisée dans la production de semences potagères et fourragères.
Dans le cadre de notre développement, la société RECHERCHE
DES AGRICULTEURS PARTENAIRES
pour accueillir des surfaces de production :
- de semences de pois *(récolte 2017)*
- de semences de trèfle, luzerne conventionnelle et bio…
*(semis 2017 pour récolte 2018)*
UNE ÉQUIPE DE 5 TECHNICIENS À VOTRE SERVICE
• Aurélie Rossignol *(secteur 18, 36, 37)* Tél. 06 10 13 24 75 - a.rossignol@frasem-seeds.fr
• Jean-Baptiste Guioc *(secteur 28)* Tél. 06 25 43 55 42 - jguioc@frasem-seeds.fr
• Bertand Limare *(secteur 27, 72, 78, 95)* Tél. 06 14 35 68 56 - blimare@frasem-seeds.fr
• Hervé Fallou *(secteur 41)* Tél. 06 16 24 44 30 - hfallou@frasem-seeds.fr
• Damien Serré *(secteur 45, 89, 77, 51)* Tél. 06 29 20 32 33 - d.serre@frasem-seeds.fr
Retrouvez-nous sur www.frasem-seeds.fr

NOUVEAUX SIEGES
-SIEGES CONFORT-TISSU-
COMPRESSEUR – 430 € HT
-SIEGES ECO-PVC – 59 € HT
AUTRES MODELES NOUS CONSULTER
DIFFUSION DIRECTE (17)
05 46 32 44 33 - WWW.DIFFUSION-DIRECTE.FR

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

Elan ✆ 01 49 84 94 28
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 219501
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
Bandeau en ABS - polyvinyl
111 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 239417
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

| N° RÉFÉRENCE | QUANTITÉ | PRIX unitaire € TTC | PRIX total € TTC |
|---|---|---|---|
| 219501 | | 53,00 | , |
| 239417 | | 111,00 | , |
| | | , | , |
| | | , | , |
| | | , | , |
| | | , | , |
| | | , | , |
| TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port | | | , |

SOCIÉTÉ : .....
Adresse : .....
.....
Ville : .....
Code Postal : ..... Tél. : .....
*Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles. Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637*
EAG2T - Photos non contractuelles

**Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 18 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2016 à 1,80 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.**

# CÔTE D'OR

## NOMINATION

### IMMUNODIAGNOSTIC SYSTEMS FRANCE

**SAS**
**au capital de 2 720 800,32 Euros**
**Siège social : 42 Rue Stéphane Mazeau**
**21320 Pouilly en Auxois**
**328 517 685 RCS Dijon**

Aux termes du Conseil d'Administration en date du 27/09/2016, il a été décidé de nommer en qualité de Directeur Général Mr Didier Morin, demeurant 11 Rue au Motet 21121 Etaules.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

*AL214717991*

## TRANSFERT DE SIÈGE

### SAS OENOPHILIA

**Au capital de 5 000 €**
**Siège social : 8 Rue de Lorraine**
**21200 Beaune**
**498 943 281 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision en date du 30/09/16, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 4 Rue Hippolyte Michaud - 21200 Beaune à compter du 01/10/16 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Présidente

*AL214717971*

FIDAL

**Société d'Avocats**
**10 rue Georges Pompidou**
**18000 Bourges**

### BFC PHM GROUP

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 50.000 €**
**Siège social : ZA de l'Essart**
**8 route de Chevigny**
**21600 Ouges**
**803 465 681 RCS Dijon**

Certaines mentions prévues à l'article R 210-4 du Code de Commerce, étant frappées de caducité avec effet au 31 octobre 2016, il y a lieu de procéder à la présente publication.

**Siège Social**

**Ancienne mention**

ZA de l'Essart - 8 route de Chevigny à Ouges (21600)

**Nouvelle mention**

4 place Louis Armand - Tour de l'horloge à Paris (75012)

En conséquence, la société qui est immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 803 465 681 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Paris.

Pour avis

*AL214717972*

## MODIFICATION DE CAPITAL

### LABORATOIRES URGO HEALTHCARE

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 37 000 €**
**Siège social : 42, rue de Longvic**
**21300 Chenôve**
**798 251 559 RCS Dijon**

Suivant procès-verbal en date du 09/09/2016, l'associé unique a réduit le capital social d'un montant de 36 999 € pour le ramener à 1 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été mis à jour en conséquence.

Mention sera portée au RCS de Dijon.

*AL214717975*

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Département de la Côte-d'Or**

### Communes de BEIRE-LE-FORT, PREMIERES, COLLONGES-LES-PREMIERES et SOIRANS

**Avis d'enquête publique**
**sur le projet de nouveau parcellaire de l'aménagement foncier agricole et forestier et le programme des travaux connexes**

Les propriétaires fonciers et les titulaires de droits réels compris dans le périmètre d'aménagement foncier des Communes de Beire-le-Fort, Collonges-les-Premières et Premières avec extension sur Soirans ainsi que le public sont informés que la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier a procédé à l'établissement du projet de nouveau parcellaire et du programme des travaux connexes. Les nouvelles limites sont matérialisées sur le terrain à l'aide de bornes, dès le début de l'enquête.

Conformément aux articles R.123-8 à R.123-12 du Code Rural et de la Pêche Maritime, une enquête publique sur le projet de nouveau parcellaire et le programme de travaux connexes est ouverte **du lundi 12 décembre 2016 au samedi 14 janvier 2017 inclus à la mairie de Collonges-les-Premières.** Pendant cette période, les intéressés pourront prendre connaissance du dossier d'enquête aux horaires d'ouverture de la mairie (le lundi de 17 h 00 à 18 h 30, le mercredi de 17 h 00 à 19 h 00 et le vendredi de 17 h 00 à 18 h 30).

A cet effet, M. le Président du Tribunal Administratif de Dijon a désigné, le 17 octobre 2016, M. Michel CHATRIEUX en qualité de commissaire-enquêteur titulaire et M. Michel SAUZE en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête comprend les pièces et avis suivants :

- le plan d'aménagement foncier agricole et forestier comportant l'indication des limites, de la contenance et de la numérotation cadastrale des nouvelles parcelles dont l'attribution est envisagée, la désignation des chemins, routes et lieux-dits, l'identité des propriétaires et, le cas échéant, l'identification des emprises des boisements linéaires, haies, plantations d'alignement et autres structures paysagères en application de l'article L.123-8 du Code Rural et de la Pêche Maritime ;
- un tableau comparatif de la valeur des nouvelles parcelles à attribuer à chaque propriétaire avec celle des terrains qui lui appartiennent ;
- un mémoire justificatif des échanges proposés précisant les conditions de prise de possession des parcelles aménagées et les dates auxquelles cette prise de possession aura lieu compte tenu des natures de cultures et des habitudes locales et, le cas échéant, de la conformité du projet des travaux connexes et du nouveau plan parcellaire aux prescriptions environnementales ;
- l'indication des maîtres d'ouvrage des travaux connexes prévus à l'article L.123-8 du Code Rural et de la Pêche Maritime, avec pour chacun d'eux l'assiette des ouvrages qui leur est attribuée, et le programme de ces travaux arrêté par la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier avec l'estimation de leur montant et de la part qui revient aux propriétaires et aux Communes ;
- l'étude d'impact et son résumé non technique définis par l'article 2 du décret n° 77-1141 du 12 octobre 1977 pris pour l'application de l'article 2 de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature ;
- l'avis de l'autorité environnementale mentionné aux articles L.122-1 et L.122-7 du Code de l'Environnement ;
- une copie de la décision de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier fixant le seuil de tolérance par nature de culture en application de l'article L.123-4 du code Rural et de la Pêche Maritime ;
- un registre d'enquête destiné à recevoir les observations des intéressés et du public.

Durant l'enquête, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Collonges-les-Premières, siège de l'enquête les :

**- lundi 12 décembre 2016**
**de 15 h 30 à 18 h 30**
**- mardi 20 décembre 2016**
**de 15 h 30 à 18 h 30**
**- vendredi 6 janvier 2017**
**de 9 h 00 à 12 h 00**
**- samedi 14 janvier 2017**
**de 9 h 00 à 12 h 00.**

pour y recevoir ses observations, lesquelles seront consignées sur le registre susvisé.

Les observations pourront également être adressées par courrier avant la fin de l'enquête à M. Michel CHATRIEUX, commissaire-enquêteur - Mairie de Collonges-les-Premières – Enquête publique aménagement foncier – 1 rue de Beire-le-Fort – 21110 Collonges-les-Premières.

Un avis d'enquête portant ces indications sera affiché en mairie de Beire-le-Fort, Collonges-les-Premières, Premières et Soirans et publié sur le site internet du Conseil Départemental de la Côte-d'Or (http://www.cotedor.fr) quinze jours avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci. Cet avis est également notifié à tous les propriétaires inclus dans le périmètre de l'aménagement foncier agricole et forestier.

A l'issue de l'enquête, la copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur pourra être consultée en mairie de Collonges-les-Premières aux jours et heures d'ouverture de la mairie, à la Préfecture du Département de la Côte-d'Or, au Conseil Départemental de la Côte-d'Or ainsi que sur son site (http://www.cotedor.fr) pendant une durée d'un an.

A l'issue de cette enquête, la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier se réunira pour examiner les observations et réclamations formulées. Les décisions prises par la Commission seront notifiées individuellement par lettre recommandée avec accusé de réception à chaque réclamant.

L'autorité responsable du projet d'aménagement foncier est le Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or (Service Agriculture et Aménagement rural) auprès duquel toute information complémentaire peut être obtenue.

Dijon, le 26 octobre 2016

Le Président

*AL214717945*

## MODIFICATION DE STATUTS

### EARL CHALLAND ERIC

**Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 130 862,24 euros**
**Rue de la Montolle - 21260 Sacquenay**
**418 337 671 RCS Dijon**

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 05 octobre 2016 à effet du même jour, la collectivité des associés a :

- Nommé Mme Jacqueline CHALLAND, demeurant 21 rue de la Montolle – 21260 Sacquenay co-gérante de la société pour une durée illimitée,
- Précisé l'adresse du siège social au 21 rue de la Montolle – 21260 Sacquenay,
- Décidé la transformation de l'EARL en GAEC, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :

**Dénomination sociale** : GAEC DE LA MONTOLLE

**Siège social :** 21 rue de la Montolle – 21260 Sacquenay

**Date d'agrément par le Préfet de la Côte d'Or :** 6 juin 2016

Pour avis et mention

La Gérance

*AL214717868*

### CHARCUTERIE MARCEL SABATIER

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 8.000 euros**
**Siège social : 7, rue de Dijon**
**21 560 Arc-Sur-Tille**
**349 145 508 RCS Dijon**

Par un procès-verbal de l'associé unique du 17/11/2016, la transformation de la Société en société par actions simplifiée a été décidée à compter de ce jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 8.000 euros désormais divisé en 500 actions de 16 euros. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par : Monsieur David SABATIER, 23, rue Professeur Garnier – 21 560 Arc-Sur-Tille, Gérant. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : Monsieur David SABATIER, 23, rue Professeur Garnier – 21 560 Arc-Sur-Tille, Président. Mention au RCS de Dijon.

*AL214717949*

### E.A.R.L. DOMAINE JACQUELINE COLLARDOT

**Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 Euros**
**Siège social : 4 rue de Poiseul**
**21190 Puligny-Montrachet**
**529 479 362 R.C.S. Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 10 novembre 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter du même jour, la dénomination sociale «DOMAINE JACQUELINE COLLARDOT» par «DOMAINE THOMAS- COLLARDOT» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis

La Gérance

*AL214717974*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

### S.2.V.

**SARL au capital de 212 416 €**
**Siège social : 21420 Echevronne**
**340 727 072 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 10/11/2016, la collectivité des associés a nommé en qualité de nouveau gérant au 10 novembre 2016, M. Frédéric FERY, demeurant à Lyon 2ème – 101 rue Président Edouard Herriot, en remplacement de M. Jean-Louis FERY, gérant démissionnaire. Pour avis.

*AL214717977*

### AVIS DE LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte sous-seing-privé en date à Dijon du 25 Octobre 2016, la Société FLAMAND ET CIE, SARL au capital de 205.120 €, dont le siège est à Sennecey Les Dijon (21800) Route de Genève, 304 672 231 RCS Dijon, a confié à la Société LA FLAMBEE, SA au capital de 514.515 € dont le siège est à Sennecey Les Dijon (21800), 302 306 832 RCS Dijon, l'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce d'hôtel et de toutes activités se rapportant à l'industrie hôtelière, sis et exploité à Sennecey Les Dijon (21800), appartenant à la Société FLAMAND ET CIE susnommée pour une durée de sept années à compter du 1erAvril 2016, renouvelable ensuite par tacite reconduction. Le présent avis a pour but de faire connaître aux tiers que la Société LA FLAMBEE exploitera le fonds loué sous sa propre responsabilité.

RCS Dijon.

*AL214717979*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### DOMAINE DES HOSPITALIERES

**EARL au capital de 10 000 Euros**
**Siège social : rue des Hospitaliers**
**Hameau d'Aignay - 21200 Meursanges**
**504 450 719 RCS Dijon**

L'Assemblée Générale réunie le 31 octobre 2016 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 octobre 2016 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Steve HARI demeurant à Meursanges (21200) - 13 rue des Hospitaliers, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à Meursanges (21200) - rue des Hospitaliers - Hameau d'Aignay. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

*AL214717963*

### LE MIAM MIAM

**SASU au capital de 1.000 €**
**Siège social : 2 Place Jean Bart**
**21170 St Jean de Losne**
**RCS Dijon 535 218 705**

**Dissolution anticipée**

Suivant décision extraordinaire de l'associé unique en date du 15 novembre 2016, il a été décidé la dissolution de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.

M. Sébastien HAVARD, président de la société, a été nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au lieu du siège social, où la correspondance devra être adressée.

**Clôture de liquidation**

Suivant décision extraordinaire en date du 15 novembre 2016, l'assemblée a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour, approuvé les comptes de liquidation et déchargé le liquidateur de son mandat.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour Avis, Le Représentant Légal,

*AL214717967*

## AVIS DE CONSTITUTION

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 12/11/2016 il a été constitué une société

**Dénomination sociale** : SCI VERYGE

**Siège social** : 10 impasse Claude Sarrazin, 21700 Nuits St Georges

**Forme** : Société Civile Immobilière

**Capital** : 1000 €

**Objet social :** Acquisition, administration et gestion de tous immeubles et biens immobiliers

**Gérant** : Monsieur Philippe GEVREY, 10 impasse Claude Sarrazin, 21700 Nuits St Georges

**Cessions de parts sociales :** les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé.

Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

*AL214717964*

### NC FINANCES

**Société civile au capital de 72 000 euros**
**Siège social : 34, rue de l'Aigle de Meaux, 21170 Franxault**

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Franxault du 15 novembre 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale** : Société civile

**Dénomination sociale** : NC FINANCES

**Siège social :** 34, rue de l'Aigle de Meaux, 21170 Franxault

**Objet social :** Prise de participations dans toutes sociétés ou tous groupements et gestion de ces participations

**Durée de la Société :** 99 ans

**Capital social** : 72 000 euros, constitué à concurrence de 500 euros au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 71 500 euros au moyen d'apports en nature.

**Gérance** : Madame Nathalie CARON, demeurant 34, rue de l'Aigle de Meaux 21170 Franxault

**Clauses relatives aux cessions de parts** : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

La Gérance

*AL214717965*

### CONSTITUTION DE SOCIETE

Par acte SSP du 10 novembre 2016, il a été constitué une S.A. S ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : SAGAMORE

**Objet social** : La société a pour objet, en France et à l'étranger, l'invention, la création, la distribution, l'achat et la revente de produits pour le soin à la personne ainsi que la formation afférente à ces produits.

**Siège social :** 1, rue chanoine Bordet 21000 Dijon

**Capital** : 1 000 euros

**Durée** de 99 ans

**Présidente** : Madame Fanny PRENEY, demeurant 1, rue chanoine Bordet 21000 Dijon pour une durée indéterminée.

Immatriculation au RCS de Dijon

*AL214717966*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Asnières-en-Montagne du20/10/2016 a été constituée une SAS nommée :Agritrafic

**Objet** : Mise en relation par web

**Capital** : 200 € Siège social : 1 Route de Cry, 21500 Asnières en Montagne

**Durée** : 99 ans

**Admission aux assemblées – Vote** : Tout actionnaire peut participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

**Président** : Mme Nathalie Cortot, 1Route de Cry, 21500 Asnières en Montagne

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

*AL214717970*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Chenôve du 10/11/2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à **responsabilité limitée**

**Dénomination sociale** : BOUCHERIE CINAR

**Siège social :** 50 rue de Longvic, 21300 Chenôve

**Objet social** : - l'exploitation de tous fonds de commerce de vente au détail de produits d'alimentation générale, de viande et de charcuterie- traiteur, épicerie, droguerie, papeterie, mercerie, électroménager, habillement, équipement de la maison, loisirs, maroquinerie, accessoires pour autos, cycles et motocycles, de fabrication et de vente de tous produits alimentaires, ainsi que tous autres objets de toutes sortes ; - l'import et l'export de marchandises en relation avec les activités précitées

**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

**Capital social** : 15 000 euros

**Gérance** : Monsieur Sinan CINAR, demeurant 2, Chemin du Purgatoire 88100 Saint-Dié-Des-Vosges, assure la gérance

Immatriculation de la Société au RCS de Dijon.

Pour avis - La Gérance

*AL214717980*

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 18/11/2016, il a été constitué une SAS dénommée : L S E Siège social : 7, rue rené Coty, 21000 DIJON

Capital : 5.000€

**Objet** : conseil en communication organisation d'événements la décoration en général l'achat, la vente, l'installation et la location de matériel en relation, avec la création événements, avec ou sans personnel technique ou artistique.

**Président** : Mme patricia CIXOUS, 15 a rue du Château, 21000 Dijon.

**Admissions aux assemblées et droits de vote** : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agréments** : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

**Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon

*AL214717981*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint-Romain (21190) du 15 Novembre 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale** : Société Civile Immobilière

**Dénomination sociale :** AVNS

**Siège social** : rue de la Pierre Ronde - 21190 Saint-Romain

**Objet social :**

- l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial, industriel ou agricole,
- la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance,
- l'acquisition de terrains à bâtir afin de procéder à l'édification d'un immeuble à usage commercial ou domestique, la location ou vente en totalité ou par fraction dudit immeuble,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

La Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés.

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social :** 1 000 Euros constitué uniquement d'apports en numéraire

**Gérance** : Mr Patrick GERMAIN demeurant à Saint-Romain (21190) rue de la Pierre Ronde

**Clauses relatives aux cessions de parts** : agrément requis dans tous les cas

agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon

*AL214717982*

### AUX PAS CROISÉS

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 2 000 euros**
**Siège social : 31 rue Dominique Ancemot**
**21120 Is Sur Tille**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 17 novembre 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par actions simplifiée unipersonnelle

**Dénomination** : AUX PAS CROISÉS

**Siège** : 31 rue Dominique ANCEMOT - 21120 Is Sur Tille

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital** : 2 000 euros

**Objet** : La vente de chaussures pour hommes et femmes et de tous produits et accessoires s'y rapportant. La vente de maroquinerie et de tous accessoires de mode et de beauté.

**Exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Transmission des actions** : La cession des actions de l'associé unique est libre.

**Agrément** : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président** : Madame Angélika NIPORTE demeurant 1 impasse du Mont - 21260 Foncegrive.

**Directeur général :** Monsieur Christophe NIPORTE demeurant 1 impasse du Mont - 21260 Foncegrive

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis : La Présidente

*AL214717983*

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats**
**74 rue Rambuteau**
**71000 Mâcon**

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte SSP en date à Villars Fontaine du 07/11/2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société civile

**Dénomination sociale** : HOLDING LA TOUR DES FONTAINES

**Siège social :** 22 Rue du Vergy - 21700 Villars Fontaine

**Objet social** : la prise de participations au capital ou au résultat de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations ; l'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement

**Durée de la Société :** 99 ans

**Capital social** : 87 000 euros (apports en nature)

**Gérance** : M. Patrick HUDELOT et Mme Carine BAJARD-HUDELOT demeurant 16 Rue du Vergy - 21700 Villars Fontaine

Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de tous les associés, quelle que soit la qualité du cessionnaire.

Immatriculation de la Société au RCS de Dijon

Pour avis - La Gérance

*AL214717988*

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

# NIÈVRE

## DÉSIGNATION

### RETRO CARROSS 58

**Société par Actions Simplifiée**
**Au capital de 1.000 €uros**
**Siège social : 25, Rue de la Bissatte**
**ZA de Chantenay**
**58240 Chantenay Saint Imbert**
**RCS Nevers : 790 955 546**
**DECISION du 12 septembre 2016**

**Désignation d'un directeur général**
**Ancienne mention :**
**Président :**
- Monsieur Philippe HARQUEVAUX demeurant à Clamart (92) – 41, Rue Marie Fichet
**Nouvelle mention :**
**Président :**
- Monsieur Philippe HARQUEVAUX demeurant à Clamart (92) – 41, Rue Marie Fichet
**Directeur Général** :
- Monsieur Fabien COMPAGNON demeurant à Saint-Ennemond (Allier) – La Maison Neuve, Chemin de la Broutille

Pour avis et insertion,
La Gérance

*AL584718017*

## DÉMISSION

### SCI MAPSCI

**au capital de 1.000€**
**Siège social : 27 route de tracy,**
**58160 Sauvigny-Les-Bois**
**524 779 139 RCS de Nevers**

Le 09/10/2013, le Gérant a pris acte du départ du co-gérant, M. Pierre AUGUSTE. Mention au RCS de Nevers.

*AL584718007*

## NOMINATION

### SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES ELEVEURS DES CHEVAUX DE COURSE

**Société Coopérative Agricole**
**au capital social de 76000 Euros**
**Siège social : 2 rue des Haras -**
**58340 Cercy La Tour**
**R.C.S. Nevers 750 843 799**

Le 14 octobre 2016, le Conseil d'administration a nommé «Vice-présidents» Mr Antoine-Audoin MAGGIAR demeurant Les Tonnins 58340 Montigny Sur Canne et Mr Louis COUTEAUDIER demeurant La Vernière 58250 Fours en remplacement de Mr André Jacques LAURIOT, « démissionnaire».

Pour avis.

*AL584718002*

## CESSION DE PARTS

### SCI DES AMOGNES

La SCI des Amognes domiciliée à Noilles 2 chemin des chaumes 58130 Montigny aux amognes immatriculée au rcs de Nevers sous le numéro 818477291 00012 ayant pour activité locations d immeubles par acte sous sein privé du 19.07.2016

Dit que Mr Lanteri et Madame Changyan cèdent leurs parts à Mr Legrand Arnaud qui aura 3 parts et à Mr Jordan Lenoir qui aura 7 parts est nommé gérant Mr Legrand Arnaud en remplacement de Mr Lanteri.

*AL584718001*

## TRANSFERT DE SIÈGE

### DOD ET ASSOCIES

**Société par Actions Simplifiée**
**au capital de 254 390 €**
**Ancien siège social :**
**Centre Commercial Intermarché – RN 7 -**
**58640 Varennes Vauzelles**
**Nouveau siège social : 87, Boulevard Camille**
**Dagonneau – 58640 Varennes Vauzelles**
**431 880 913 RCS Nevers**

Aux termes d'un acte sous signature privée du 17 octobre 2016, les associés ont décidé de transférer à compter du 1er novembre 2016 le siège social sis à Varennes Vauzelles (58) de Centre Commercial Intermarché – RN 7 au 87, Boulevard Camille Dagonneau, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

*AL584718010*

### MATREX

**SARL au capital de 5 000 euros**
**Siège social : 4 Rue Roland Vailin**
**58240 St Pierre Le Moutier**
**RCS Nevers 800 644 601**

**Transfert du siège social**
Aux termes d'une décision en date du 14/10/2016, l'associé unique de la société à responsabilité limitée MATREX, a décidé de transférer le siège social du 4 Rue Roland Vailin, 58240 St Pierre Le Moutier au lieu dit Apiry, 58130 Ourouer à compter de cette même date, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis
La Gérance

*AL584718012*

### MIKIAME

**SARL au capital de 139.200 €**
**Siège social : rue Pasteur**
**62880 Vendin le Vieil**
**533 435 962 R.C.S Arras**

L'Assemblée Générale du 30/06/2016 a décidé de transférer le siège social à Chantenay Saint Imbert (58240), 18b Route de Dornes, à compter du 16/08/2016. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Gérant : M.Mikaël Le Guillou, demeurant à Chantenay Saint Imbert (58240), 18b Route de Dornes

Mention en sera faite au RCS de Nevers

*AL584718015*

## MODIFICATION DE CAPITAL

### JULIEN LAUDET

**Société À Responsabilité Limitée**
**au capital de 1 000.00 €**
**Siège social : Le Bourg 58250 Saint-Seine**
**801 013 459 RCS Nevers**

Suivant décisions de l'associé unique du 15 octobre 2016 : L'article 9 des statuts a été modifié de la manière suivante : **Ancienne mention** : Le capital social est fixé à la somme de mille (1 000) euros. Il est divisé en cent (100) parts sociales de dix (10) euros chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et attribuées en totalité à l'associé unique. **Nouvelle mention** : Le capital social est fixé à la somme de cent mille (100 000) euros. Il est divisé en dix mille (10 000) parts sociales de dix (10.00) euros l'une, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et attribuées en totalité à l'associé unique. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

*AL584718013*

## RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans Terres de Bourgogne, n°1396, le 21/10/2016, concernant la société MECANIQUE GAGNARD PRECISION, société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros, siège social : ZA La Copine, 58300 Champvert RCS Nevers n°399 175 447, lire MECANIQUE GAGNARD PRECISION en lieu et place de MEGA PRECISION.

*AL584717998*

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**ELEXIA ASSOCIÉS**
**AVOCATS AU BARREAU**
**de NEVERS**
**15 RUE ADAM BILLAULT -**
**58000 NEVERS - 03.58.57.01.66**

### VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**MARDI 17 JANVIER 2017 à 10H30**
**Au Tribunal de Grande Instance de Nevers,**
**Palais de Justice - Place du palais - Nevers**

**MAISON A USAGE D'HABITATION**
**COMMUNE D'OUROUX EN MORVAN (58320) lieudit «l'étang»**

Maison couverte en ardoises comprenant: quatre pièces, grenier dessus, grange sur le côté, cave dessous partie, petit hangar, cour avec puits, jardin devant et derrière, petite parcelle en nature de verger. Le tout cadastré section BR n°74 lieudit «l'étang» pour une contenance de 10 a 11 ca et section BR n°75 lieudit «l'étang» pour une contenance de 07 a 73 ca. Logement occupé.

**MISE A PRIX** : **36.000,00 €**

Visite : jeudi 05 janvier 2017 à 14h avec Maître Isabelle PONCET-PERE, Huissier de Justice à Guérigny
Tél : 03.86.85.14.53

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de NEVERS. Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Nevers ou au Cabinet de l'avocat poursuivant M° Josiane MONTEIRO, avocat membre de la SELAS ELEXIA ASSOCIES – 15 rue Adam Billault – Nevers

*AL584717993*

## MODIFICATION DE STATUTS

### EURL VALENERGIE

**Société à Responsabilité Limitée**
**Unipersonnelle**
**au capital social de 7 500 Euros**
**Siège social : La Vallée**
**58320 Parigny-Les-Vaux**

Suivant délibération d'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 octobre 2016 à effet du 1er octobre 2016, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux travaux agricoles, aux travaux de prestation de transformation de plaquettes de bois et de conditionnement. La présente modification sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Pour avis et mention, La gérance.

*AL584717977*

### SCI DUBOIS

**Société Civile au capital de 76 224,51 €**
**Siège social : 51, Route du Bois Bourgeot**
**58300 Decize**
**392 491 494 RCS Nevers**

Aux termes d'un acte sous signature privée du 1er juillet 2016, les associés ont décidé à compter du même jour de :

- nommer Mme Julie MERLAND dt à LYON (69) – 10, rue Lamothe et Mme Alizée PROVOTELLE dt à Paris (75017) – 22, rue Torricelli en qualité de co-gérantes pour une durée illimitée en remplacement de Mme Marie-Claude PROVOTELLE, démissionnaire ;
- modifier l'objet social pour les activités suivantes : acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

*AL584718004*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

**Maître Marie CHERAMY**
**notaire à Nevers (Nièvre)**
**25 Avenue Pierre Bérégovoy**

### SARL LES R DU RIVAGE

Suivant procès-verbal d'assemblée générale de délibération des associés réunis en assemblée générale extraordinaire du 29 août 2016, la SARL LES R DU RIVAGE, société à responsabilité limitée, siège social : 1 Pré des Joncs, 58640 Varennes Vauzelles, RCS Neverts 821 918 950 il a été décidé les modifications suivantes :

**Ancienne mention :**
**Gérance :**
M.Daniel ROUMIER et Mme Marie CUSSAC
**Nouvelle mention :**
**Modification de la gérance :**
**Gérance :**
M. Cyril ROUMIER. Rétroactivement au 8 juillet 2016.

Pour Avis, Maître Marie CHERAMY.

*AL584717989*

### LOCADATH

**Société à Responsabilité Limitée**
**au capital de 24 000 €**
**Siège Social : 22 Bis, Boulevard Camille**
**Dagonneau - 58640 Varennes-Vauzelles**
**497 835 074 RCS Nevers**

Il résulte d'un acte sous signature privée du 1er novembre 2016 les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées :

**Co-gérance :**
**- Ancienne mention :** Mr David MENUEL et Mr Thierry BOUCAUD
- **Nouvelle mention** : * Mr David MENUEL dt à Varennes Vauzelles (58) – 161, rue du Docteur Michel Gaulier
* Mr Fabien BOUCAUD dt à Pougues Les Eaux (58) – Lieudit « Riez » - Route du Bois Paillard

*AL584718005*

### MARTINE ET FLO

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 7 622,45 euros**
**Siège social : 4, Rue du 14 Juillet**
**58000 Nevers**
**RCS Nevers 389 174 954**

**Changement de gérant**
Aux termes du procès-verbal de l'AGO du 18.10.2016, les associés ont donné quitus de sa gestion à Madame Jacqueline CHEVALIER, gérante décédée et ont nommé en qualité de nouveau gérant Madame July MARIN, épouse THEPENIER, demeurant 19 Imp. Louis Breguet 21000 Dijon, pour une durée indéterminée, à compter du 18/10/2016.

Mention sera faite au RCS Nevers.

Pour avis

*AL584718006*

### SCP JP JACOB et C.THEVENY
### Notaires Associés
### 14 rue du Maréchal Leclerc
### 58200 Cosne Cours Sur Loire

Suivant 1) acte reçu par Me C.THEVENY, Notaire Associé à COSNE COURS SUR LOIRE, le 30/3/2012 enregistré à Nevers le 11/4/2012 bord n° 2012/520 case n° 1 ext 1138, 2) Acte rectificatif reçu par Me Jean-Paul JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours Sur Loire, le 30/7/2014, enregistré à Nevers le 7/8/2014 bord n° 2014/1008 Case n° 1,

L'EURL LOCACINE au capital de 1.500 euros dont le siège est à Varennes Les Narcy (Nièvre) 5 route Jean Duquennes, imm au RCS de NEVERS sous le n° 501261432, a donné location gérance à la SARL DES ANGES au capital de 3.000 euros dont le siège est à Varennes Les Narcy (Nièvre) 5 route Jean Duquennes, Ste Hélène, imm. Au RCS de Nevers sous le n° 752 655 431, un fonds de commerce de Restauration, Plats A Emporter, Bar sis à Varennes Les Narcy (58) 5 route Jean Duquennes « Ste Hélène », à compter du 1/6/2012 pour une durée de 18 Mois renouvelable par tacite reconduction.

Pour unique insertion
Me JACOB, Notaire.

*AL584718009*

### SCI DES GODARDS

**SCI au capital de 9.300€**
**Siège social : Les Godards du Bas,**
**58350 Colméry**
**427 479 050 RCS de Nevers**

Le 03/06/1995, l'AGO a décidé de nommer gérant, Mme Monique JOLIVEAU 19 rue combe és breux, 25400 Audincourt.

Mention au RCS de Nevers

*AL584718011*

## NON DISSOLUTION

### FALANA

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 4 400 euros**
**Siège social : Avenue du Paquebot France**
**Zone de Villemenant**
**58130 Guérigny**
**RCS Nevers 811 027 143**

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
Le Président

*AL584718014*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### EARL SEMBERT BAS

**Earl en liquidation**
**au capital de 208 800 euros**
**Siège social : Poil Roty**
**58500 Oisy**
**801 967 084 Rcs Nevers**

**Dissolution et nomination du liquidateur**
Aux termes d'une décision en date du 7 novembre 2016, l'associé unique de l'Earl Sembert Bas a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date, et sa mise en liquidation amiable.

M. Étienne Delfolie, demeurant à Oisy (Nièvre), Poil Roty, exercera les fonctions de liquidateur et aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et les documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Oisy (58500-Nièvre), Poil Roty, lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers (Nièvre).

Pour avis, le liquidateur.

*AL584717974*

### SCI MARGAU

**Société Civile Immobilière**
**au Capital social de 1 524,49 Euros**
**Siège social : 53 rue Roquebeau**
**58600 Fourchambault**
**R.C.S. Nevers 419 750 096**

Par assemblée générale en date du 15 novembre 2016, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 novembre 2016. Madame Claire GAUTHIER dit MOUTON demeurant 53 rue Roquebeau 58600 Fourchambault, a été nommée Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 53 rue Roquebeau 58600 Fourchambault.

Pour avis.

*AL584718003*

## AVIS DE CONSTITUTION

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 22/10/2016 il a été constitué une SARL à associé unique dénommée:

BARIS RENOVATION

**Siège social:** 48 bis rue de Marzy 58000 Nevers

**Capital**: 1.000 €

**Objet**: Tous travaux de constructions, d'entretien et de rénovation de bâtiments, peinture, carrelage, pose de menuiserie bois et PVC

**Gérant**: M. BARIS INAN 48 bis rue de Marzy 58000 Nevers

**Durée**: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers

*AL584717996*

### AVIS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dornes du 14 novembre 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société civile immobilière
**Dénomination sociale** : SCI LA DORNOISE
**Siège social :** 53 Place de la Mairie, 58390 Dornes
**Objet social** : l'acquisition d'un immeuble sis à 53 Place de la Mairie 58390 Dornes, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S. de Nevers
**Capital social** : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
**Gérance** : Monsieur Sylvain LUCAS
**Clauses relatives aux cessions de parts** : agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales, requis dans tous les cas

Immatriculation de la Société au R.C.S. de Nevers.

La Gérance

*AL584717997*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 14 novembre 2016 il a été constitué la société SCI DCFL58, SCI à capital variable de 1000€,

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers,
**Siège social** : Huard, 58120 Chaumard,
**Objet social** : gestion et exploitation de biens à usage multiple,
**Président** : Monsieur Didier VEAU, élu pour une durée indéterminée, demeurant à Huard, 58120 Chaumard.

*AL584717999*

**SCP D.MARTIN et T. MARIE**
**Notaires à NEVERS (Nièvre)**
**1, rue Saint Martin**

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Thibaut MARIE, notaire à NEVERS (Nièvre) 1 rue Saint Martin, le 3 novembre 2016, il a été constitué une société civile.

**Dénomination sociale :** CHAVINELLA DEUX
**Forme** : Société Civile
**Objet** : l'acquisition, la détention et la gestion de tous titres de participation ou de placement, de parts ou actions de toutes sociétés et plus généralement de toutes valeurs mobilières.
**Capital social :** 20 000,00 EUR, constitué d'apports en numéraire.
**Siège social** : Nevers (Nièvre) 8 bis rue de Rémigny.
**Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS.
**Gérance** : Melle Virginie Charlotte Marie-Laure de la FOUCHARDIERE, demeurant à Rouy (Nièvre) «Le Moulin d'Abrigny».

Pour avis et mention.
Maître Thibaut MARIE
Notaire.

*AL584718000*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 4 novembre 2016, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** SARL DE LA VALLEE DU TRAMBOULIN
**Siège social :** Les Pâtureaux - 58270 Frasnay Reugny
**Objet :** la réalisation de travaux agricoles, la location de matériels agricoles pour les tiers, le commerce de produits et matériels agricoles
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Nevers
**Capital :** 6 000 euros
**Gérance :** COICHOT Christophe, domicilié 58270 Frasnay Reugny et AUGENDRE Guillaume, domicilié Les Pâtureaux - 58270 Frasnay Reugny.

Pour avis et mention, la gérance.

*AL584718008*

# YONNE

## SUCCESSION

### AVIS

La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne Franche Comté et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine - Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 DIJON cedex, a été nommée, par décisions du tribunal de grande instance d'AUXERRE, curateur des successions de :

. en date du 21/10/2016,

Monsieur LEPAN Claude Célibataire , décédé(e) le 24/09/2013 à L'ISLE SUR SEREIN. Référence: 0218009696.

Monsieur IANCULESCU Pierre Célibataire , décédé(e) le 29/12/2012 à SAINT SAUVEUR EN PUISAYE. Référence: 0218009695.

. en date du 03/11/2016,

Monsieur DOREY Philippe , décédé(e) le 12/02/2015 à SAINT BRANCHER (Yonne). Référence: 0218010035.

Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

*AL894718047*

## NOMINATION

### BOURGOGNE PRODUITS FRAIS

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 2 070 612 euros**
**Siège social : Rue St Exupéry**
**BP 30**
**Parc d'activités « Les Terres du Canada »**
**89470 Moneteau**
**385 250 535 RCS Auxerre**

L'associé unique en date du 15 Septembre 2016, a pris acte de la démission du Commissaire aux Comptes titulaire, le CABINET LADOUCE ET PERRIER GUSTIN - 6 Rue des Prés Riants - 73100 Aix les Bains, et nomme pour le remplacer :

- AUCAP – 3 Rue du Golf – 21 800 Quétigny

L'associé unique a également pris acte de la démission du Commissaire aux Comptes suppléant, la société CABINET ADH EXPERTS – 8 Rue Claude Bernard – 28630 Chartres, et nomme pour le remplacer :

- Madame Peggy GILLET – 18 Rue de Corcelles Hameau de Tarsul – 21 110 Izeure

Lesdits Commissaires aux comptes ont été nommés pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à la clôture de l'exercice 31/03/2022.

Pour Avis

*AL894717976*

### SAS B3CVW

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 549 000 euros**
**Siège social : 75 Route de Toussac -**
**89290 Champs Sur Yonne**
**820 795 698 RCS Auxerre**

**Avis**
Aux termes d'une décision unanime de la collectivité des associés en date du 28 septembre 2016, la société AUCAP, domiciliée 1 rue du Golf - 21800 QUETIGNY, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire et Madame Peggy GILLET, domiciliée 1 rue du Golf - 21800 Quétigny, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant.

Pour avis, le Président.

*AL894718056*

### CYRJEM

**Société par Actions Simplifiée**
**au capital de 40.000 Euros**
**Siège social :**
**Zone Commerciale de la Petite Isle**
**89300 Joigny**
**504 884 271 RCS Sens**

Aux termes d'une délibération du 30 juin 2016, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des associées de la société CYRJEM a décidé de nommer Madame Bénédicte BUSSIERE domiciliée 7, rue de l'Yvette – 75016 Paris en qualité de commissaire aux comptes suppléant suite au décès de Monsieur André BUSSIERE, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Pour Avis
Le Président

*AL894718065*

POUR VOS ANNONCES LÉGALES On s'occupe de tout !
Tel. 03 80 78 90 42 legales@terres-de-bourgogne.net - Fax 03 80 70 08 02
Connaissez-vous les SERVICES PLUS du journal ?
✓ PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE
✓ ATTESTATION DE PARUTION PAR FAX OU MAIL
✓ RELECTURE ATTENTIVE DE VOS ANNONCES AVANT PARUTION
✓ MODÈLES D'ANNONCES À VOTRE DISPOSITION
✓ DEVIS SUR SIMPLE DEMANDE
du LUNDI au VENDREDI dès 8h00
Terres de Bourgogne

## TRANSFERT DE SIÈGE

### EURL JBICI

**Société Unipersonnelle
à Responsabilité Limitée
au capital de 400 euros
Siège social:
7 Rue Neuve - 89350 Grandchamp
R.C.S. Sens 509 181 210**

Par AGE du 15/11/2016, le siège social est transféré au: **5 route de Joigny - Dicy - 89120 Charny Orée de Puisaye** à compter du 01/12/2016 L'article 4 des statuts, a été corrélativement modifié.

Mention en sera faite au RCS de Sens.

Pour avis, la gérance

*AL894718045*

### OTHE RANGEMENTS

**SAS au capital de 200 000 €
Siège Social : 3, chemin de Champbertrand
89100 Rosoy
822 469 292 RCS Sens**

L'Associé Unique en date du 17.10.2016 a décidé de transférer le siège social de la société à : Zone Industrielle 89770 Chailley.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au RCS de Sens

*AL894718049*

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex**

### SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BUSINESS SR

**Société civile immobilière
au capital de 200 euros
Siège social : 11 rue des Fossés
89290 Vincelles
503 711 483 RCS Auxerre**

Aux termes d'une délibération en date du 7 novembre 2016,l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 11 rue des Fossés, 89290 Vincelles au 48 allée Fontaine, 89000 Perrigny à compter du 7 novembre 2016, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Auxerre.

Pour avis

La Gérance

*AL894718052*

## RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée le 04/11/2016 pour SCI Emmaroca. Il fallait lire: La société est immatriculée au RCS de Sens. Le transfert du siège est décidé par l'AGE du 28/10/2016. Il en est fait mention au RCS de Sens.

*AL894718061*

Rectificatif à l'annonce parue le 30.09.2016 concernant la SCI CHEMIN DES DEMOISELLES n° AL 893917744.

Il fallait lire : au capital de 5.063 euros au lieu de 7.777,25 euros.

Pour avis

Le gérant.

*AL894718085*

## MODIFICATION DE STATUTS

### G.S.B.S.

**Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : rue du cottage
89700 Tonnerre
480 465 103 RCS Auxerre**

**Avis de changement de Président et de transfert de siège**

Aux termes des délibérations de la réunion du Comité de Direction en date du 29 août 2016, les membres ont pris les décisions suivantes :

- Acter de la démission de Vincent PICQ de ses fonctions de Président à compter du 29 août 2016 et nommer à son remplacement Bruno TAILFER en qualité de nouveau Président à compter du 29 août 2016.

- Transférer le siège social à Tonnerre (89700) Rue du Cottage, et ce à compter du 29 août 2016.

En conséquence, les statuts se trouvent modifiés comme suit :

Article 4 – Siège social

Ancienne mention

Le siège social est fixé : Chemin de Villey – lieudit «Les Croisottes - route départementale n°3 21260 Selongey»

Nouvelle mention

Le siège social est fixé : rue du Cottage 89700 Tonnerre.

La société sera immatriculée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

La Gérance

Pour insertion

*AL894718041*

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

# TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

## Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/11/2016 prononçant la liquidation judiciaire de la Sàrl **SARL MUSTANG** Les Champs des Pierres 89520 Treigny (bals et discothèques). RCS Auxerre 498601194. CIP 3886. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

*AL894718053*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/11/2016 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl ECO NERGIE FRANCE** ZA La Grande Corvée-Hôtel d Entreprises de l Avallonnais 89200 Avallon (énergies renouvelables). RCS Auxerre 513799239. CIP 3890. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

*AL894718066*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/11/2016 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl TOP PLAFOND** 5 allée des Jonquilles 89290 Venoy (agencements intérieurs). RCS Auxerre 799903984. CIP 3888. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

*AL894718067*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/11/2016 prononçant la résolution du plan et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl S.A.T.R.** Z A des Champs Casselins 89000 Saint-Georges-sur-Baulche (rénovation, réfection de maçonnerie ancienne et moderne, monuments historiques). RCS Auxerre 350424552. CIP 3889. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC..

*AL894718068*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/11/2016 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la Sàrl **SARL LE VEZELIEN** 3 rue de la Mairie 89450 SAINT-PERE (Restauration rapide, traiteur, vente de produits alimentaire et plats à emporter). RCS Auxerre 751728189. CIP 3887. Administrateur : Maître Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

*AL894718069*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/11/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl LA BELLE VIE** 41 rue Rouget de l'Isle 89000 Auxerre. RCS Auxerre 524200656. CIP 3478.

*AL894718070*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/11/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Abdnbi LAZRAQ** 25-27 Rue du Temple 8 Galerie Carré du Temple 89000 Auxerre. RCS Auxerre 452386485. CIP 3374.

*AL894718071*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/11/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl JL-DESVAUX** 46, Avenue du Chevalier d'Eon 89700 TONNERRE. RCS Auxerre 531420784. CIP 3645.

*AL894718072*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/11/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl ROUGEAUX MARTINHO** AGRICULTURE 2 rue Albert Rocher Zone Artisanale Pierre Poirson 89480 Crain. RCS Auxerre 494357007. CIP 3649.

*AL894718073*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/11/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS VICTORIA** 11 place Charles Lepère 89000 Auxerre. RCS Auxerre 438598005. CIP 3650.

*AL894718074*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/11/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl CANCELA PROJECTION** 8 rue du Moutier 89400 Ormoy. RCS Auxerre 505017137. CIP 3652.

*AL894718075*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/11/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Emilie Joséphine BOUT** 10 rue Marie Guillemot 89130 Villiers St Benoit. RCS Auxerre 794539023. CIP 3727

*AL894718076*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/11/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Bernard LECLERC** 2 rue des Moulins 89144 LIGNY LE CHATEL. RCS Auxerre 405046194. CIP 3695

*AL894718077*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/11/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Sàrl LE BOUCHON D'EPINEUIL** 12 rue Saint Pierre 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 533162749. CIP 3720.

*AL894718078*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/11/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de l'**EARL DOMAINE DU VIVIER DE VEZELAY** Pierrefitte le Bas 89560 OUANNE. RCS Auxerre 499602803. CIP 2954.

*AL894718079*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 14/11/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique **EURL COMPTOIR GOURMAND** 16 Rue Joubert 89000 AUXERRE. RCS Auxerre 807535141. CIP 3787.

*AL894718080*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

### GAEC DES CAUMES

**Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun agréé
au capital de 175 468,82 euros
Siège social : 18 rue de l'Etang
89310 Etivey
323 875 583 Rcs Auxerre**

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1er novembre 2016, la collectivité des associés a :

- Pris acte de la démission des fonctions de gérant de M. Jean-Pierre Krikke à compter du 1er novembre 2016 et a nommé M. Thomas Perdu domicilié à Etivey (Yonne), 9 rue de la Poste, auxdites fonctions de gérant à compter de cette date.

- Décidé de proroger la durée de groupement de 90 ans, reportant son terme au 5 mars 2113.

Pour avis, la gérance.

*AL894718022*

### SCEA DES TERRES NOIRES

**Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 421 000 euros
Siège social : Les Terres Noires
Villefranche
89120 Charny Orée de Puisaye
819 395 708 RCS Sens**

**Modification des dirigeants**

La collectivité des associés de la Société dénommée «SCEA DES TERRES NOIRES» réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 10 novembre 2016, a décidé de nommer en qualité de nouveau gérant pour une durée illimitée à compter du 1er novembre 2016 : Monsieur Emmanuel MOREAU, demeurant 1 rue des Grands Champs - Villefranche - 89120 Charny Orée de Puisaye, en remplacement de Monsieur Serge MOREAU, démissionnaire.

Pour avis La gérance

*AL894718026*

### SCEA DU DOMAINE DES MALANDES

**Société civile d'exploitation agricole
au capital de 150 000 euros
Siège social : 63 rue Auxerroise
89800 Chablis
388 721 805 RCS Auxerre**

**Avis**

Aux termes d'une délibération en date du 14 novembre 2016, la collectivité des associés a nommé en qualité de co-gérant Monsieur Richard ROTTIERS, demeurant La Sambinerie – 71570 Romanèche Thorins, pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Pour avis, la Gérance.

*AL894718046*

## NON DISSOLUTION

### ETABLISSEMENT CAPELLI-WILHEM

**Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000,00 Euros
Siège social : 32 avenue Gambetta
89000 Auxerre
527 702 690 Rcs Auxerre**

Aux termes d'une délibération en date du 27 octobre 2016, l'assemblée générale extraordinaire a décidé, en statuant en application de l'article L. 223-42, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis, le gérant.

*AL894717948*

### SICLI OPERATIONS FRANCE

**Société par actions simplifiée uniperson-nelle au capital de 1.500.000 €
Siège social :
Zone Industrielle la Saunière
89600 Saint-Florentin
799 157 789 R.C.S. Auxerre**

Suivant procès-verbal en date du 25 octobre 2016, l'associé unique statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

Mention sera portée au registre du Commerce de Auxerre.

Le représentant légal.

*AL894718051*

### PAVILLON SAINTE AGATHE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 3 impasse Saint-Vincent
Pôle de Sainte Colombe
89100 St Denis Les Sens
800 403 388 RCS Sens**

Aux termes d'une délibération en date du 30/10/2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis - La Gérance.

*AL894718084*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### SCI CASCADES DES BUTTES

**SC au capital de 304 898 euros
Siège social : 3 Hameau les Caves
89100 Saint Martin Du Tertre
407 654 979 RCS Sens.**

L' AGO du 10/11/2016, a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du14/11/2016, nommé en qualité de liquidateur Mme Leblanc Nadine, demeurant 29 rue des Charmes 89100Saint Martin Du Tertre, et fixé le siège de la liquidation au siège social. Dépôt au RCS de Sens..

*AL894718044*

### BF TRANSPORT 89

**Société À Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 5 000 euros
Siège social : 16 bis rue Paul Bert
89140 Vinneuf (Yonne)
792 707 853 RCS Sens**

**Avis de dissolution.**

L'associé unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 6 octobre 2016 la dissolution anticipée de la société à compter du 6 octobre2016 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.- A été nommé comme liquidateur :Monsieur Frédéric BONNET, demeurant à Vinneuf (Yonne) 16 bis rue Paul Bert, a qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.- Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Vinneuf (Yonne) 16bis rue Paul Bert.- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le liquidateur.

*AL894718083*

### SCI PASCALINE

**Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 48 800 euros
Siège social : 18 chemin de la Grande Pièce
89300 Chamvres (Yonne)
449 198 241 RCS Sens**

**Avis**

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 2 novembre2016, il résulte que :

- La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 2 novembre 2016 suivi de sa mise en liquidation.

- A été nommée comme liquidatrice: Maryvonne LECOMTE, demeurant à Chamvres (Yonne) 18 chemin de la grande pièce, a qui ont été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales encours, réaliser l'actif et apurer le passif.

- Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Chamvres (Yonne) 18chemin de la Grande Pièce.- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Sens.

*AL894718087*

## AVIS DE CONSTITUTION

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 14/11/2016 à Sens (89), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** : SNC LEBLANC-GOUAUX.

**Forme** : société en nom collectif.

Siège social : 116 rue d'Alsace Lorraine, 89100 Sens.

Objet social : l'exploitation d'un fonds de commerce de bar, vente de journaux, librairie, papeterie, bimbeloterie, produits de la Française des Jeux, PMU, épicerie, auquel est annexée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local.

**Durée** : 99 ans.

**Capital social** : 10 000 €.

**Gérante et associée en nom** : Mme Virginie LEBLANC, demeurant 3 rue de la Planche Barrault, 89100 Sens.

**Associé en nom** : M. Alexandre GOUAUX, demeurant demeurant 3 rue de la Planche Barrault, 89100 Sens.

La Société sera immatriculée au RCS de Sens.

La Gérante

*AL894718048*

### AVIS DE CONSTITUTION.

Suivant acte sous seing privé en date du 7 novembre 2016, à Maillot, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : DE LA MOTTE.

**Forme** : SCI.

**Siège social** : 21 Rue de l'europe,89100 Maillot.

**Objet** : La propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, usufruitière ou nu-propriétaire, par acquisition, crédit-bail ou autrement..

**Durée de la société** : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

**Capital social fixe** : 1 000 euros divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune. Montant des apports en numéraire : 1000 euros.

**Cession de parts et agrément** : Toute cession de parts sociales doit être constatée par écrit. Elles ne sont cédées qu'avec un agrément donné conformément à la loi sauf pour les cessions entre associés qui sont libres..

**Gérance** : Dimitri LANGLOIS, né le10/05/1973à Caen (14), demeurant à Maillot (89100) 21 rue de l'Europe. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis La gérance.

*AL894718050*

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 07/11/2016, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : ARTALIIS

**Objet social :** Conception, développement, réalisation et distribution ou commercialisation de tous produits et services relatifs à la reproduction sonore, notamment les enceints acoustiques, associés ou non, à des objets diffuseurs d'images fixes

**Siège social :** ZAC Les Vauguillettes, 1 boulevard des Noyers Pompons, 89100 Sens.

**Capital** : 25000 €

**Durée** : 99 ans

**Président** : M. GORKA Franck, demeurant 9 les Vignes Blanches, 10320 Saint-Jean-de-Bonneval

**Directeur Général** : M. DONZÉ Jean-Michel, demeurant 6 place de l'Eglise, 10180 Saint-Lyé

**Admission aux assemblées et droits de votes** : La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions des associés

**Clause d'agrément** : Les actions sont librement négociables

Immatriculation au RCS de Sens

*AL894718059*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 21/11/2016 il a été constitué une société

**Dénomination sociale** : MLS AUTO

**Siège social** : 62 bis rue du 24 aout , 89000 Auxerre

**Forme :** SASU

**Capital** : 1000 Euros

**Objet social :** Achat/vente tout véhicule léger Carte grise minute

**Président** : Monsieur Mohammed Lekehal demeurant : 4, Impasse Maison Fort, 89000 Auxerre élu pour une durée indéterminée

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

*AL894718089*

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

**LOISIR** À peine la saison 2016 terminée, les tendances 2017 apparaissent. Quelques éléments pour vivre son jardin l'année prochaine.

# Motoculture, outils portables à moteur ou emmanchés au menu

Ainsi vont les saisons: alors que les dernières roses font encore de la résistance et que les plantes aux flamboyantes couleurs automnales égaient encore les jardins, les professionnels profitent de cette fin d'année pour présenter les tendances de l'année à venir. Mi-octobre, la Cofaq, société coopérative de distributeurs indépendants née en 1954, a tenu son 27e salon de présaison à Poitiers pour parler, jardin, motoculture, plein air, loisirs. D'abord, les offres bricolage du réseau coopératif s'élargissent. De plus en plus de jeunes et de femmes s'y intéressent car elles apparaissent comme une bonne solution de remplacement lorsque la météo n'incite pas à mettre les pieds dans le jardin. Ensuite, les marques de distributeurs montent en puissance. On voit aussi apparaître de plus en plus d'intérêt pour les robots tondeuses et la réglementation phytosanitaire.


RÉUSSIR/M.-A. CARRÉ

Les magnifiques couleurs de printemps, d'été et d'automne vont bientôt s'éteindre dans les jardins. Il est temps de penser aux tendances jardinage pour l'an prochain.

## Motoculture, outils…

Au rang des grandes tendances 2017, les amateurs de jardin seront partagés entre une motoculture qui voit la progression continue des tondeuses électriques et du segment sans fil et un léger déclin de l'autoportée selon les experts de Cofaq. Dans ce domaine des tondeuses, cinq familles se disputent les faveurs de la clientèle: tondeuse à batterie avec montée en puissance de la technologie lithium-ion, tondeuse à démarrage facile par batterie au lithium, tondeuse thermique, tracteur autoporté pour les appareils légers, peu encombrant et convenant plutôt aux petites surfaces et motobineuse, y compris à démarrage électrique.
Côté outils, on verra de plus en plus d'outils portables à moteur avec produits à batterie interchangeable comme les taille-haies, coupe-bordures, et, conséquence directe de la nouvelle réglementation sur les désherbants, une attente importante sur les ventes de débroussailleuses.

## Produits et matériels

Pour ce qui est des outils emmanchés, on voit apparaître une élagueuse sur perche, un nouveau modèle de ramasse noix alors que certains constructeurs jouent la carte de la couleur et de l'esthétique, de l'ergonomie ou encore de la légèreté, preuves d'un intérêt croissant de la population féminine pour ces activités.
Toujours très tendance, les carrés potagers et les jardinières parient l'esthétique à montage facile. Facilité et praticité également au programme pour ceux qui seraient tentés par l'installation de dalles de potager avec en outre la possibilité d'utiliser des brouettes toujours plus stables. Pour celles et ceux qui cherchent des contenants, on note un retour en grâce de la poterie en terre cuite même si le plastique injecté (en progression pour ce qui est des finitions) garde la vedette. Les coloris évoluent aussi avec l'apparition de tons rouge rubis, blanc cérusé ou encore taupe pendant que les poteries de grande taille gagne du terrain. On voit même certains fabricants proposer un côté utile en plus de l'esthétique: un pot à plante servant de bloc-porte!
Et quid de l'arrosage? C'est un marché qui reste stable. On y constate une baisse des ventes des récupérateurs d'eau alors que les programmateurs d'arrosage jouent la carte de la simplicité et de la praticité. Concernant les tuyaux eux-mêmes, ce sont les tuyaux rétractables qui animent ce segment. Côté design, pas grand-chose de neuf à signaler sinon que la couleur jaune brillant est de retour.
Comme tout salon, des produits faisant la part belle à l'innovation étaient présentés. Dans les allées, on pouvait découvrir des lames de plancher se clipsant sans outil sur des rails, une brouette à roue en forme de ballon, un cadre permettant de fixer la boîte aux lettres en extérieur sur différents types de supports, des petits pots à jardiner en coco biodégradable comprenant deux graines et un engrais de démarrage, un diffuseur portatif anti-moustiques…

**THIERRY MICHEL**

### TRAITEMENT DES PLANTES

**En 2017, les vendeurs de produits de jardin auront l'obligation d'installer des vitrines ou des comptoirs distincts pour vendre les produits de traitements et les désherbants. Pour la période de janvier à juin 2016 par rapport à celle de janvier à juin 2015, le marché est en recul pour les biocides, les phytos et surtout les engrais alors qu'il progresse pour les supports de culture, notamment les paillages. Les produits biocontrôlés sont toujours en forte progression.**

coin cuisine

## Soupe de pommes de terre au comté et à l'huile de noix (pour 4 personnes)

**Préparation** 20 minutes
**Cuisson** 40 minutes


UE/CNIPT

### Ingrédients

- 250 grammes de pommes de terre à potage
- 1 oignon
- 1 blanc de poireau
- 1 blanc de céleri
- 80 grammes de comté
- 6 décilitres de bouillon de viande
- 1,5 décilitre de crème fraîche
- 20 grammes de beurre
- 4 cuillères à soupe d'huile de noix
- Sel et poivre.

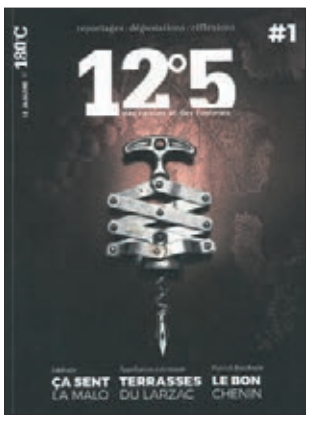
### Réalisation

Éplucher les pommes de terre. Découper l'oignon et le poireau en rondelles et hacher finement le céleri.
Faire revenir le tout dans un peu de beurre. Arroser de bouillon et porter à ébullition. Ajouter les pommes de terre épluchées et découpées en morceaux et laisser cuire quarante minutes.
Pendant ce temps, fouetter la crème jusqu'à ce qu'elle soit bien ferme.
Ajouter le fromage à la soupe, mais en conserver un peu pour la garniture.
Mixer la soupe. La passer au tamis et assaisonner de sel et de poivre.
Ajouter la crème fraîche à la soupe et verser dans des assiettes profondes.
Terminer avec un peu d'huile de noix et garnir avec le reste du fromage.

vient de paraître

## Une belle revue pour le bien boire

**« 12°5. Des raisins et des hommes » est un nouveau magazine sur le vin édité par Thermostat 6.**




20 euros

Les éditions Thermostat 6 ont de la suite dans les idées. Après avoir créé *180 °C*, elles lancent *12° 5*, en rapport « le bien boire ». Très beau magazine (jajazine dit la couverture) de 175 pages avec couverture cartonnée et papier épais, la première livraison datée automne-hiver vient d'atterrir dans les kiosques et librairies de France. Sous titrée « Des raisins et des hommes », elle est constituée de reportages, de dégustations et de réflexions sans parti pris si l'on en croit l'édito inaugural (« notre vocation n'est pas de taper sur la viticulture conventionnelle ni de systématiquement encenser la dissidence »).
Au sommaire de ce numéro 1: homme de quilles en Layon, tout savoir sur la fermentation malolactique en empruntant un titre un brin provocateur, les clés de la cave du George V, un éleveur de cheval de trait en Bourgogne ou encore des chansons à boire. Les autres sujets nous emmènent notamment en Suisse, dans le Jura, dans le Larzac et dans le Nord pour de l'eau-de-vie. **T. M.**

*www.180c.fr*

**VIN** La cave à vins a fait beaucoup de progrès depuis quelques années. Elle devient précieuse pour les amateurs ne possédant pas forcément de cave naturelle.

# Des caves à vin accessibles pour tous

Plus besoin d'être un hyper spécialiste et surtout de posséder une cave naturelle pour présenter une bonne bouteille lors d'un repas entre amis ou avec la famille. Le moment où l'on descend, l'air complice, avec le maître de maison pour choisir le nectar qui accompagnera le repas a du plomb dans l'aile. Il existe, depuis de nombreuses années, des solutions pour stocker dans l'habitation elle-même, une cave. Mais, faits nouveaux, les possibilités de choix se sont agrandies, l'ergonomie s'est améliorée et surtout, ces caves sont devenues beaucoup plus abordables que par le passé. Il existe des constructeurs traditionnels comme Eurocave ou Climadiff mais les enseignes d'électroménager se sont mises sur les rangs aussi.

## Définitions

Mais tout d'abord, il faut bien comprendre qu'il existe plusieurs types de produits. On peut parler d'abord de cave de services, souvent facilement intégrable dans une cuisine et qui permet de rafraîchir le vin pour le servir à bonne température au moment du repas. On aura pu stocker les bouteilles ailleurs ou réaliser l'achat chez un caviste le jour même. Elles ont en général une capacité de contenance de 6 à 52 bouteilles. Destinée à tout un chacun, elle consomme peu d'électricité.

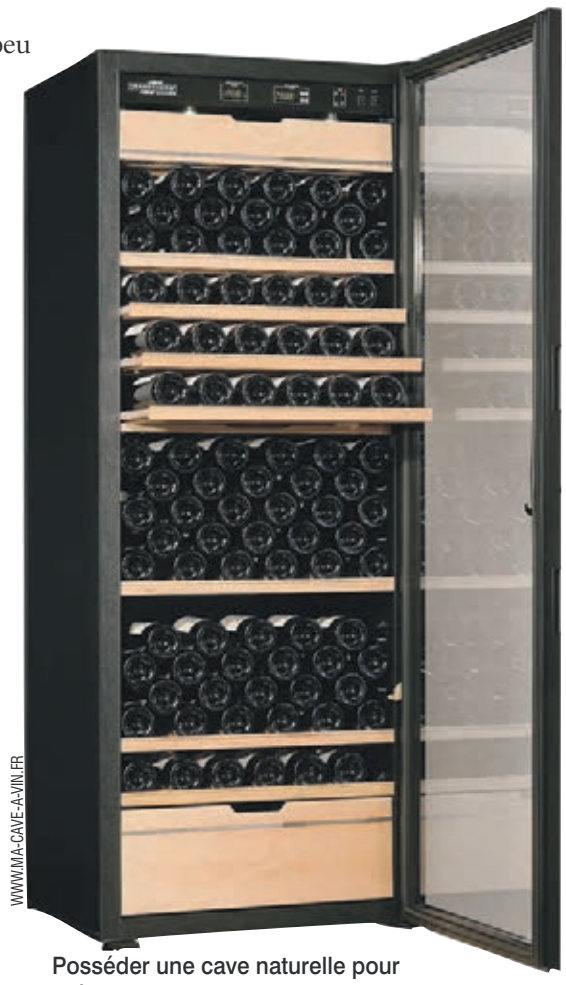
Vient ensuite la cave de vieillissement proprement dite. Plus imposante car en général elle peut accueillir de 50 à 300 bouteilles, elle est plus destinée à un public déjà averti, voire des collectionneurs. Comme son nom l'indique, elle permet de conserver des bouteilles sur des temps longs dans des conditions idéales. Elle est plus sophistiquée puisqu'en général, outre la fonction température, elle intègre des techniques qui permettent de limiter les vibrations, de filtrer l'air ou encore une sonde thermostatique.

Enfin, on rencontre aussi sur le marché des caves multitempératures, pour les œnophiles, permettant de ranger de 16 à 200 bouteilles sur deux à trois niveaux possédant chacun une température différente.

Petit conseil transversal : les caves à vin consomment toutes de l'électricité pour fonctionner.

## Critères et conseils

Cette consommation doit donc être un critère au moment de l'achat. Et à ce titre, on pourra être tenté par une belle cave à portes vitrées, plus esthétiques que d'autres matières. Certes, mais il faut savoir que les portes vitrées ont tendance à augmenter la consommation en électricité.


WWW.MA-CAVE-A-VIN.FR

Posséder une cave naturelle pour présenter une bonne bouteille n'est plus une nécessité grace aux nouvelles caves électriques accessibles à tous.

Bien sûr, il s'agit d'un achat où l'esthétique et le goût joueront un rôle important. Mais il faut veiller à cinq grands critères qui doivent être respectés pour optimiser son choix : l'hygrométrie, la capacité réelle de contenance, le fait de pouvoir moduler sa cave, la consommation électrique donc et bien évidemment le prix final.

Côté capacité, sauf à ne consommer que très épisodiquement du vin et l'acheter qu'au coup par coup, il vaut mieux prévoir un peu plus large que ce que l'on imagine au départ puisque la logique de faire vieillir du vin induit le fait d'augmenter le nombre de bouteilles que l'on garde au cours des années.

La température interne de l'armoire doit être stable et ne devrait jamais dépasser 14° C alors que l'hygrométrie doit toujours être supérieure à 50 %, avec un idéal situé aux alentours de 65 à 75 %. En fait, si l'intérieur de la cave est trop sec, les bouchons risquent de se contracter provoquant une évaporation du vin.

D'autres facteurs entrent en ligne de compte. Le vin n'aime pas la lumière. Il est donc impératif de détenir une cave avec des parois opaques plus isolantes, si l'objectif fixé est le vieillissement des bouteilles, par conséquent éviter le verre, même s'il est traité contre les UV. Il faut aussi surveiller la ventilation car le vin respire et un air vicié pourrait l'altérer. Il vaut donc mieux acquérir une cave avec système de filtration et ou éviter la cuisine trop chaude ou le garage qui empeste l'odeur de carburant !

Il faut avoir que les caves à vins sont soumises, depuis 2012, au même système de classification énergétique que les réfrigérateurs et les congélateurs. A +++ pour les plus sobres en consommation électrique à G pour les plus gourmands. Elles sont également rangées par classe climatique , il en existe 6, de SN, SN-ST… à T.

Enfin, le vin est une petite chose fragile qui n'aime pas être chahutée, d'où l'idée d'éviter toute vibration. Là encore, des systèmes existent, intégrés aux caves, qui remédient à ce problème.

**THIERRY MICHEL**

### IDÉALES TEMPÉRATURES

- **Bordeaux rouges : de 17 à 18 °C,**
- **Bourgognes rouges : de 15 à 16 °C,**
- **Vins rouges plus légers : de 11 à 14 °C,**
- **Champagnes : 10 à 12 °C,**
- **Rosés et blancs secs : 8 à 10 °C,**
- **Blancs sucrés : de 7 à 9 °C.**

coin cuisine

## Cuisses de pintade label rouge aux cèpes et aux figues (pour 6 personnes)

**Préparation** 15 minutes
**Cuisson** 45 minutes

### Ingrédients

- 6 cuisses de pintade label Rouge,
- 1 kg de cèpes,
- 9 figues,
- 2 échalotes,
- 10 cl de vin blanc sec,
- 20 cl de fond de volaille,
- 20 g de beurre,
- Huile d'olive,
- Sel, poivre du moulin.


SUCRÉSALÉ

### Réalisation

Nettoyer et couper les cèpes en morceaux.

Dans une grande cocotte, verser un peu d'huile d'olive. Lorsque l'huile est bien chaude, saisir les cèpes en deux ou trois fois. Débarrasser dans une assiette et réserver.

Remettre un peu d'huile dans la cocotte et faire revenir les cuisses de pintade légèrement salées. Lorsqu'elles sont bien dorées, les sortir de la cocotte.

Ajouter les échalotes épluchées et émincées, et faire revenir sans coloration 5 minutes. Verser le vin blanc et laisser l'alcool s'évaporer, puis ajouter le fond de volaille et poivrer.

Remettre les cuisses de pintade dans la cocotte, couvrir et laisser cuire à feu doux 15 minutes en retournant à mi-parcours.

Pendant ce temps, faire fondre le beurre dans une poêle, puis ajouter les figues lavées et coupées en quartiers. Faire revenir 5 minutes en retournant très délicatement à mi-cuisson.

Lorsque les cuisses de pintade sont cuites, ajouter les cèpes dans la cocotte et laisser réchauffer deux à trois minutes. Rectifier l'assaisonnement.

Répartir les cuisses de pintade dans les assiettes, servir chaud arrosées d'un filet de sauce avec les cèpes et les figues.

vient de paraître

## Marie-Antoinette

**« Marie-Antoinette. La jeunesse d'une reine » est un manga de Fuyumi Soryo paru aux éditions Glénat**



**9,15 euros**

Après la BD, le manga s'empare de la très officielle histoire de France. La très talentueuse auteure japonaise de manga a décidé de raconter la toute jeune Antonia, fille de la grande impératrice Marie-Thérèse d'Autriche.

L'histoire commence dans les derniers jours qu'elle passe dans son pays natal, juste avant de rejoindre le royaume de France et le dauphin Louis-Auguste, son époux et futur Louis XVI.

Les sentiments de la jeunesse se fracassent sur la pesanteur de la charge à venir, les rumeurs et les bassesses de mes tantes face à la rayonnante Du Barry, la difficile et contraignante vie de cour pour une « gamine » destinée à régner, les difficiles rapports de la jeune Antonia avec le non moins jeune dauphin de quinze ans, la problématique obsessionnelle de certains à les voir donner un héritier au trône… autant de sujets abordés par le trait très délicat de l'auteure. Une belle réussite qui pourra donner le goût de l'apprentissage de l'histoire aux plus jeunes… mais aussi aux plus grands !

**THIERRY MICHEL**

*www.glenatmanga.com*



SARTHE (72)

# Paroles de jeunes



## JEUNES ASSOCIES

En 2014, Florian Chartrain rejoint son frère et sa belle-soeur à Yvré-le-Polin, diversifiant ainsi la production laitière du Gaec avec des volailles Fermiers de Loué.

# En Gaec et pas autrement

*«Le premier patron que j'ai eu à mon entrée en Bepa était éleveur de volailles de Loué*. C'était un signe auquel Florian Chartrain n'avait, à l'époque, pas prêté attention. Car le 1er novembre 2014, après quelques expériences de salariat en élevage et un BPREA, il rejoint son frère Kévin et sa belle-soeur Anabelle installés depuis 2009 en Gaec à Yvré-le-Polin, en reprenant 3 poulaillers de Loué. Ce jeune éleveur se retrouve plus vite qu'il ne le pense à Oizé, site distant de 2 km de Yvré-le-Polin, aux côtés de son cédant : *«j'ai passé 6 mois en stage de parrainage pour m'imprégner de mon futur environnement de travail»*, raconte Florian Chartrain. Originaire de Mézières-sur-Ponthoin, il ne connaissait pas son cédant. *«C'est mon frère un jour qui a engagé la rencontre. Au bout de 3 heures à discuter dans le champ, j'avais une opportunité d'installation»*. C'est ainsi qu'à 23 ans Florian Chartrain, dont *«le dernier lien avec le milieu agricole remonte au grand-père»*, devient aviculteur.

## Portage temporaire du foncier

Outre les 3 poulaillers de Loué et les 100 000 litres de lait supplémentaires, Florian Chartrain s'installe avec 50 hectares de terres irriguées. *«Le Gaec est devenu autosuffisant en paille, le rendant ainsi complètement autonome»*, indique-t-il. Seulement, l'acquisition des terres n'était pas gagnée d'avance : *«le propriétaire voulait toutes les vendre. Mais moi, je ne disposais pas de la capacité d'investissement que l'achat demandait»*. Alors, c'est sa banque qui fait l'investissement. *«Le Crédit Mutuel Maine Anjou-Basse-Normandie venait de lancer une offre de portage temporaire du foncier agricole au travers sa filiale Volney Bocage. J'étais le 1er en Sarthe à m'engager dans ce dispositif»*. A partir de 5 ans d'exercice, Florian Chartrain aura 20 ans pour acquérir les 27 hectares achetés par Volney Bocage, en sachant que les taux de rachat sont plus avantageux entre 5 et 12 ans. *«On bénéficie d'une minoration de la plus-value liée à la hausse du prix des terres»*, souligne l'éleveur.

> *«On est complémentaire mais chacun peut remplacer l'autre pour se libérer des jours de congé.»*



*Florian Chartrain s'est installé en Gaec en reprenant 3 poulaillers de Loué.*

## S'offrir du temps libre

Si Florian Chartrain s'occupe de l'atelier volailles, Anabelle Chartrain du troupeau et de la comptabilité et son mari Kévin des cultures, le fonctionnement du Gaec repose sur la polyvalence des associés. *«On est complémentaire mais chacun peut remplacer l'autre pour se libérer des jours de congé»*, explique le jeune installé. Ainsi chaque associé se voit attribuer 1 week-end sur 3 et 1 jour férié de libre sur 2. L'occasion pour Florian Chartrain de partir le temps d'un week-end à la rencontre des consommateurs. *«Loué sollicite les éleveurs pour animer la promotion de leurs produits dans les magasins»*, précise-t-il. Autant que de voyager - les animations l'ont déjà mené en Belgique, Bretagne et à Paris -, l'éleveur aime *«faire découvrir avec la vingtaine d'autres éleveurs du groupe mon métier»*.

**CÉCILE MARCUS**

### J'aime

- sortir entre amis
- faire découvrir mon métier
- football

### Je n'aime pas

- le travail administratif
- « me lever le matin en sachant qu'on perd de l'argent »
- être pris par le système

### Son exploitation

- 3 associés
- 165 ha dont 50 ha de prairies
- 650 000 L
- 20 boeufs/an
- 3 poulaillers de Loué (400 m2)


POUR TOUTES CONSTRUCTIONS CONÇUES POUR DURER

BÂTIMENTS BOIS • MÉTALLIQUE • MIXTE

FOSSES BÉTON LISIER & MÉTHANISATION

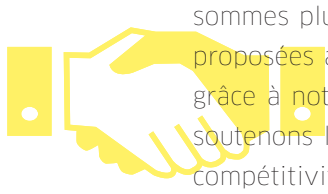
ZI - CS 10507 - 67480 Leutenheim
Tél. 03 88 53 08 70 - Fax 03 88 86 26 20
www.systeme-wolf.fr - siege@systeme-wolf.fr

wolf SYSTEME

Agent Régional : GUINCHARD SARL
Arc-Sous-Montenot - 25270 Levier
Tél. 03 81 49 30 12 - Guinchard.wolf@wanadoo.fr

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

**En 10 mois, votre nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté a affirmé ses valeurs et engagé ses premières actions autour de trois axes prioritaires : l'emploi, l'environnement et la fraternité.**

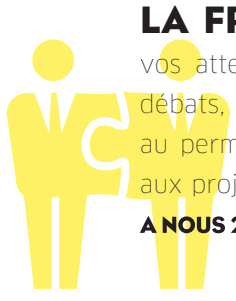


**L'EMPLOI.** Votre **région** ne peut pas tout. Mais **A NOUS 2**, Bourgogne et Franche-Comté, nous sommes plus forts. Plus forts pour favoriser le retour à l'emploi, avec plus de 30 000 formations proposées aux demandeurs d'emploi. Plus forts pour développer l'apprentissage. C'est notamment grâce à notre **région** que la loi permet désormais d'entrer en apprentissage jusqu'à 30 ans. Nous soutenons les investissements d'avenir et nous finançons les entreprises innovantes, les pôles de compétitivité et les start-ups. Le bâtiment et les travaux publics sont des réservoirs d'emploi et nous investissons plus de 250 millions d'euros pour relancer ces secteurs d'activité. L'appel des agriculteurs a également été entendu et un plan d'action spécifique a été mis en place.

# A NOUS 2 !



**L'ENVIRONNEMENT.** Dans chacune des **régions** Bourgogne et Franche-Comté, de nombreuses opportunités existent pour réussir la transition énergétique et écologique. **A NOUS 2**, nous allons développer un service public de l'efficacité énergétique pour vous permettre de faire des économies dans votre logement. Nous investissons dans les énergies renouvelables en soutenant, par exemple, le développement de la filière éolienne. Nous encourageons les déplacements à faible impact sur l'environnement en proposant des petits prix pour les trains régionaux.



**LA FRATERNITÉ.** D'abord vous écouter pour que l'action politique soit en phase avec vos attentes et vos besoins. Sur notre site internet ou dans nos rencontres, ateliers et cafés-débats, votre opinion et vos idées comptent. Pour aider les jeunes, nous avons généralisé l'aide au permis de conduire à tout le territoire. Pour soutenir les quartiers, nous avons étendu l'aide aux projets des habitants et des associations. Plus que jamais, la culture et le sport sont confortés. **A NOUS 2**, Bourgogne et Franche-Comté, nous pouvons construire une **région** plus juste et plus fraternelle.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR **www.bourgognefranchecomte.fr/Anous2**

BARTAGNAN-2016